



RÉGION DU SUD

SCHÉMA REGIONAL
D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE DU SUD



RÉGION DU SUD

PRINCIPES DE BASE ET
ORIENTATIONS
FONDAMENTALES A
L'HORIZON 2035



MENTIONS LEGALES

Document préparé par :

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Avec la contribution technique du groupement de bureaux d'études SAFEGE AFRIQUE CENTRALE / SAFEGE / JMN CONSULTANT



1^{ère} édition : 2023 © Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Tous droits réservés.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sous quelque forme, par quelque moyen que ce soit, sans le consentement préalable et écrit du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou de ses ayants cause est illicite.

Pour tout renseignement, bien vouloir contacter :

- Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
E-mail : admin@minepat.gov.cm / webmaster.gov.cm
BP. : 660 Yaoundé – Cameroun
- Conseil Régional du Sud, Tél. : 222 284 440

Lors de la présentation du document de prospective régionale pour les horizons 2025 et 2035 du développement possible de la région du Sud, c'est le scénario dit de « compromis » qui a été retenu par l'assemblée ad hoc réunissant l'ensemble des acteurs clés de la région à Ebolowa (élus et administrations décentralisées, administrations déconcentrées, administration centrale, société civile, secteur privé, autorités coutumières) et les consultants. Les commentaires et avis de l'atelier ont été pris en compte dans la version présentée ensuite à la Commission de suivi et de recette technique du SRADDT Sud, laquelle a validé ainsi le scénario de compromis.

Concrètement, c'est donc sur cette base que le consultant a préparé le document de contractualisation régionale (partie I) qui fixe les principes de base et orientations fondamentales pour le développement de la région du Sud aux horizons 2025 (planification opérationnelle quinquennale) et 2035 (planification stratégique).

Il est important de souligner que durant l'année 2018, le processus de préparation du SNADDT a lui-même avancé. Le document de contractualisation nationale partie 1 a été validé, et le document de planification partie 2 a été soumis sous forme de document provisoire, puis validé à la fin du premier semestre 2019 lors d'un atelier national tenu à Yaoundé.

Dès lors que la présente partie I de la phase de contractualisation du SRADDT-Sud sera elle-même validée, il s'agira dans la partie II de finaliser la planification stratégique et opérationnelle du développement de la région du Sud.

Le présent document reprend sous forme de synthèses les éléments de diagnostic de la région du Sud, la synthèse des résultats issus

des consultations publiques, les éléments de projection démographique selon le scénario de compromis retenu lors de l'analyse prospective, et les éléments de prospective assortis des chorèmes présentant de manière picturale les principales propositions concernant la structuration de l'espace régional à l'horizon 2035.

Le processus de planification du SRADDT Sud prévoit une contractualisation des engagements mutuels entre l'État et les parties prenantes régionales réunies au sein du comité ad hoc chargé de discuter et de valider ces propositions. A terme, l'exécution du SRADDT Sud sera de la responsabilité du Conseil Régional en partenariat avec tous les acteurs régionaux et nationaux concernés.

La deuxième partie du document de contractualisation fixera ensuite les objectifs spécifiques et les actions à conduire.

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	2
TABLE DES MATIERES	4
1. PROLEGOMENES.....	9
1.1. RAPPEL METHODOLOGIQUE.....	9
1.2. QUELQUES DEFINITIONS CLES	11
1.3. RAPPEL DES ENGAGEMENTS LIES AUX ORIENTATIONS SOUS-REGIONALES ET NATIONALES	13
1.4. PRINCIPES DE BASE DE LA PLANIFICATION NATIONALE	15
1.5. LA REGION DU SUD ET L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE.....	16
2. RAPPEL DIAGNOSTIC ET VISION PROSPECTIVE DU SRADDT SUD	18
2.1. LA REGION DU SUD EN QUELQUES CHIFFRES :	18
2.2. GEOGRAPHIE.....	19
2.3. AGRICULTURE ET FORETS.....	19
2.4. ENVIRONNEMENT	20
2.5. INFRASTRUCTURES	21
2.6. MINES.....	22
2.7. SOCIAL	22
2.8. INDUSTRIE ET COMMERCE.....	23
2.9. TOURISME	23
2.10. URBANISATION	24
2.11. REGION DU SUD VUE DE LA CEMAC ET DU CAMEROUN	24
2.12. RYTHME DE CROISSANCE DE LA POPULATION.....	25
2.13. GOUVERNANCE REGIONALE	25
2.14. INDICATEURS DES CONDITIONS DE VIE	25
2.15. URBANISATION ET ARMATURE URBAINE INSUFFISANTE	26
2.16. OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION INEGALE	26
2.17. SECTEUR SANTE PREOCCUPANT.....	28
2.18. RESEAU DE TRANSPORT DEFECTUEUX ET MAL ENTRETENU	29
2.19. TRES FAIBLES ACCES AUX INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET D'ASSAINISSEMENT	30
2.20. ÉCONOMIE BASEE SUR UNE TRADITION FORESTIERE ET AGRICOLE.....	31
2.21. FOURNITURE INSUFFISANTE ET INEGALEMENT DISTRIBUEE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE.....	32
2.22. COUVERTURE INSUFFISANTE DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION	32
2.23. INSERTION DANS L'EMERGENCE ECONOMIQUE DU CAMEROUN	32
2.24. RESUME DES PRINCIPALES PROBLEMATIQUES DANS LA REGION DU SUD	34
2.25. ANALYSE FFOM	37
<i>Forces.....</i>	<i>37</i>
<i>Faiblesses.....</i>	<i>38</i>
<i>Opportunités.....</i>	<i>40</i>
<i>Menaces</i>	<i>40</i>
2.26. SYNTHESE DES CONCERTATIONS PUBLIQUES	41

2.27.	PROBLEMATIQUE D'AMENAGEMENT DE LA REGION DU SUD	44
2.28.	VISION 2035 POUR LA REGION DU SUD SUR LA BASE DU SCENARIO DE COMPROMIS	44
2.29.	PROJECTION DEMOGRAPHIQUE.....	45
3.	PRINCIPES DE BASE DE L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU SUD.....	48
3.1.	PRINCIPAUX ENJEUX DE LA VISION 2035 POUR LA REGION DU SUD	48
3.2.	ORIENTATIONS FONDAMENTALES.....	49
3.3.	PRINCIPES GENERAUX	50
3.4.	PRINCIPES SECTORIELS	53
3.5.	ORGANIGRAMME DE LA TECHNO-STRUCTURE DU CONSEIL REGIONAL	58
	<i>Gouvernance régionale</i>	59
	<i>Budget</i>	60
4.	ORIENTATIONS FONDAMENTALES	62
A.	ORGANISATION ADMINISTRATIVE	63
B.	ENVIRONNEMENT	66
C.	RESSOURCES NATURELLES	68
D.	INFRASTRUCTURES	73
E.	ÉQUIPEMENTS SOCIAUX.....	81
F.	EMPLOI.....	83
G.	ASPECTS SOCIAUX.....	84
H.	ACTIVITES ECONOMIQUES.....	88
I.	URBANISATION	98
J.	VIE DE RELATION.....	99
5.	CONCLUSION	101
6.	ANNEXE	102
6.1.	PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES PAR ARRONDISSEMENTS ET DEPARTEMENTS.....	102
6.2.	TENDANCES DEMOGRAPHIQUES ACTUELLES URBAINES	103
6.3.	PROSPECTIVES D'ETALEMENT URBAIN	104
	<i>Ebolowa 2025 (à gauche) et 2035 (à droite).....</i>	<i>104</i>
	<i>Sangmélima 2025 (à gauche) et 2035 (à droite).....</i>	<i>104</i>
	<i>Ambam 2025 (à gauche) et 2035 (à droite).....</i>	<i>105</i>
	<i>Kye Ossi 2025 (à gauche) et 2035 (à droite).....</i>	<i>105</i>
	<i>Kribi 2025 (à gauche) et 2035 (à droite).....</i>	<i>106</i>
6.4.	ÉVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES	107
6.5.	BIBLIOGRAPHIE	114
	<i>Ouvrages généraux.....</i>	<i>114</i>
	<i>Textes et lois au Cameroun</i>	<i>119</i>
	<i>Webographie</i>	<i>120</i>

TABLEAUX

Tableau 1: Chiffres clés de la région du Sud	18
Tableau 2: Indicateur des conditions de vie	26
Tableau 3: Effectifs élèves/personnels enseignants/infrastructures d'éducation de base	27
Tableau 4: Pourcentage de dotation en matériels des écoles primaires.....	27

Tableau 5: Situation des établissements d'enseignements secondaire et technique	27
Tableau 6: Formations sanitaires dans la Région du Sud.....	28
Tableau 7: Linéaire du réseau routier du Sud.....	29
Tableau 8: Infrastructures d'approvisionnement en eau potable.....	30
Tableau 9: Infrastructures d'approvisionnement fonctionnelles en eau potable.....	30
Tableau 10: Taux d'accès à l'assainissement amélioré dans les régions	30
Tableau 11: Score de la région du Sud par attributs d'aptitude à l'insertion dans l'émergence économique du Cameroun	33
Tableau 12: Croissance démographique des principales villes d'ici à 2025 puis à l'horizon 2035	46
Tableau 13: Projection des puissances électriques installées en MW à l'horizon 2035.....	77
Tableau 14: Estimation des besoins en eau potable et assainissement.....	82
Tableau 15: Estimation des besoins du système éducatif.....	87
Tableau 16: Besoins d'investissements dans les établissements	87
Tableau 17: Besoins en enseignants	87

CARTES

Carte 1: Carte administrative de la région du Sud.....	61
Carte 2: Croissance démographique par arrondissement	62
Carte 3: zonage forestier de la région du Sud.....	67
Carte 4: Zones de conflits potentiels sur les terres à court et moyen terme.....	72
Carte 5: Vision SRADDT de la croissance démographique	82
Carte 6: Principales zones à risque pour le VIH-SIDA.....	86
Carte 7: Cadastre minier de la région du Sud.....	90
Carte 8: Installations industrielles, situation 2017.....	92

FIGURES

Figure 1: Scénarios de référence du SNADDT 2018 pour le Cameroun à l'horizon 2035	9
Figure 2: SRADDT Sud : scénario de compromis (2025 - 2035) hypothèse croissance PIB régional prudente	10
Figure 3: Vision intégrée du réseau camerounais avec le réseau sous-régional.....	16
Figure 4: Vision SNADDT de la locomotive littorale.....	17
Figure 5 : Évolution démographique avec scénario de compromis en 2 phases (2020-2025 et 2025-2035).....	45
Figure 6 : Projection démographique des principales villes de la région du Sud.....	46
Figure 7: Organigramme de la technostructure régionale.....	58
Figure 8: Principes stratégiques Centre vs Périphérie.....	61
Figure 9: Vision 2035 des infrastructures majeures.....	78
Figure 11: Vision SRADDT de la couverture énergétique de la région du Sud.....	79
Figure 11: Vision SRADDT de la couverture numérique de la région du Sud.....	79
Figure 12: Vision SRADDT des zones d'implantation principales d'infrastructures sportives.....	86
Figure 13: Vision SRADDT prospective minière et hydrocarbure.....	92
Figure 15: Prospective des échanges transfrontaliers bois et mines	95
Figure 15: Prospective tourisme	95
Figure 17: Vision SRADDT du développement des zones de cultures vivrières.....	96

Figure 17: Vision SRADDT du développement des zones d'agriculture industrielle.....	96
Figure 19: Scénario SNADDT des complémentarités et spécialisations régionales.....	97
Figure 19: Vision SRADDT des pôles de développement du Sud.....	97
Figure 20 : Vision SRADDT de l'évolution des échanges transfrontaliers, bois et mines.....	97
Figure 21: Prospective des échanges transfrontaliers pêches et produits manufacturés.....	99
Figure 22 : Vision de la zone littorale portuaire de Kribi/ Scénario 2.....	100
Figure 23: Vision 2025/2035 de l'évolution de l'étalement urbain de la ville d'Ebolowa.....	104
Figure 24: Vision 2025/2035 de l'évolution de l'étalement urbain de la ville de Sangmélina ..	104
Figure 25: Vision 2025/2035 de la vision de l'étalement urbain de la ville d'Ambam.....	105
Figure 26: Vision 2025/2035 de l'évolution de l'étalement urbain de la ville de Kyé-Ossi.....	105
Figure 27: Vision 2025/2035 de la vision de l'étalement urbain de la ville de Kribi.....	106
Figure 28: Évolution du cours mondial du fer sur 10 ans.....	107
Figure 29: Évolution du cours mondial du cobalt sur 10 ans.....	108
Figure 30: Évolution du cours mondial du Nickel sur 10 ans.....	108
Figure 31: Évolution du cours mondial du pétrole sur 10 ans.....	109
Figure 32: Évolution du cours mondial du gaz naturel sur 10 ans.....	109
Figure 33: Évolution des cours mondiaux des sciages durs sur 10 ans.....	110
Figure 34: Évolution du cours mondial de l'aluminium sur 10 ans.....	110
Figure 35: Évolution du cours mondial de l'Huile de palme sur 10 ans.....	111
Figure 36: Évolution du cours mondial du caoutchouc sur 10 ans.....	111
Figure 37: Évolution du cours mondial du Cacao sur 10 ans.....	112
Figure 38: Évolution du cours du café robusta sur 10 ans.....	112
Figure 39: Évolution du cours de l'or sur 10 ans.....	113

Liste des acronymes et abréviations

AP	Aire Protégée
APE	Accord de Partenariat Économique
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Études de Populations
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CEEAC	Communauté Économique des États d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
DFnP	Domaine Forestier non Permanent
DFP	Domaine Forestier Permanent
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSO	Direct Shipping Ore
ECAM	Enquête camerounaise auprès des ménages
FC	Forêt Communale
INS	Institut National de la Statistique
KPDC	Kribi Power Development Company
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MST/SIDA	Maladies Sexuellement Transmissibles / Syndrome d'immunodéficience acquise
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAK	Port Autonome de Kribi
PCD	Plan Communal de Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PM	Premier Ministère
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PZTN	Plan de Zonage du Territoire National
RBUE	Règlement Bois de l'Union Européenne
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
RIS	Réseau Interconnecté Sud
RN	Ressources Naturelles
SNADDT	Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SNH	Société National des Hydrocarbures
SNI	Société Nationale d'Investissement
SRADDT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPME	Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
TRIDOM	Tri-National Dja-Odzala-Minkebe
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
ZIC/ZICGC	Zone d'Intérêt Cynégétique/ Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire

1. PROLEGOMENES

Ce document est le troisième ouvrage clé du processus de planification du SRADDT Sud après le diagnostic et le document d'analyse prospective. Bien vouloir se référer aux précédents documents et à leurs annexes cartographiques et bibliographiques pour la revue détaillée de la situation de référence et les options étudiées quant aux perspectives d'évolution prospective et les scénarios étudiés.

1.1. Rappel Méthodologique

La méthodologie générale du SRADDT prévoit plusieurs phases, comprenant des séquences participatives, des séquences rédactionnelles et des séquences de validation.

Les principaux livrables attendus sont :

- Un document de diagnostic de l'état actuel du territoire de la région du Sud (**validé en mars 2017**)
- Un document d'analyse prospective de la région (**validé en Décembre 2018**)
- Un document présentant les principes de base et les orientations fondamentales à long terme de l'aménagement et du développement

durable du territoire de la région du Sud (**objet de ce rapport de contractualisation territoriale partie 1**) ;

- Un document présentant les objectifs stratégiques retenus, les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un **plan d'action quinquennal** ;
- Un document de synthèse du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire de la région du Sud ;

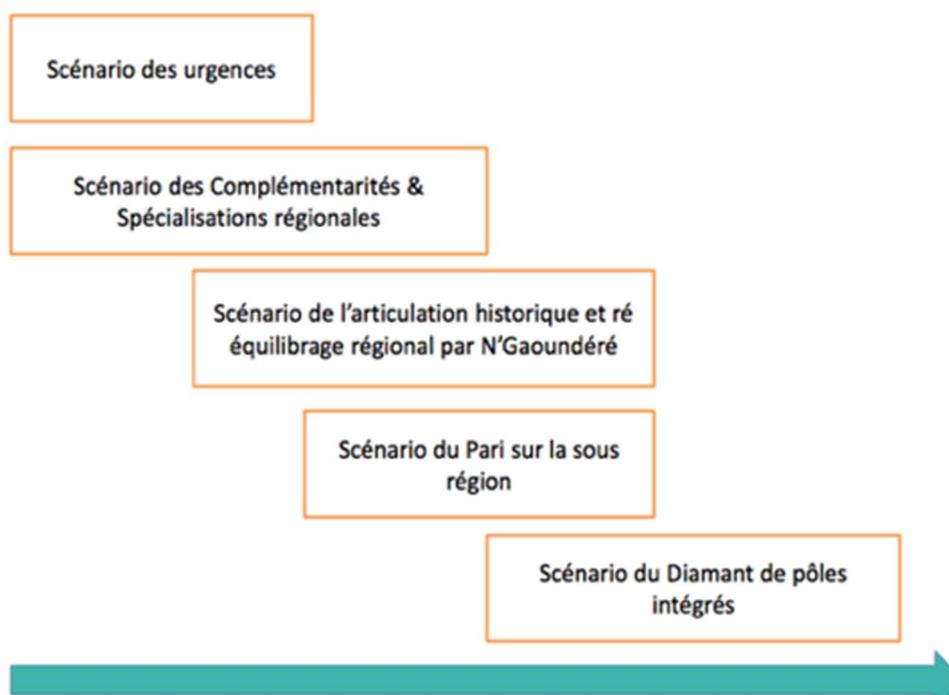


Figure 1: Scénarios de référence du SNADDT 2018 pour le Cameroun à l'horizon 2035

Source : SNADDT 2018

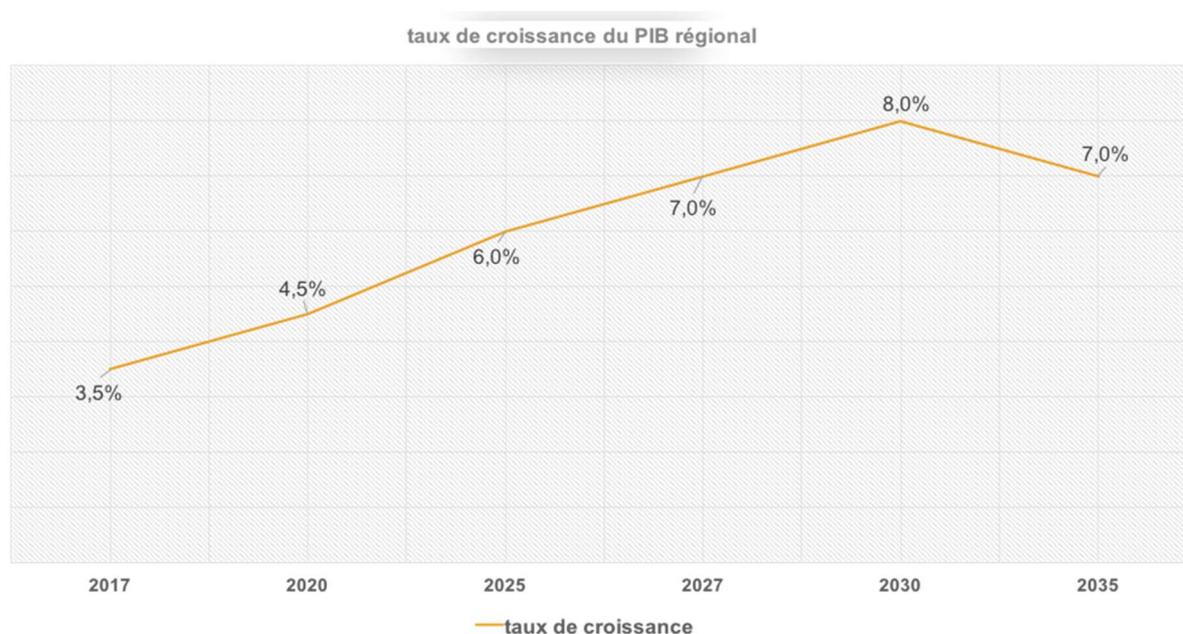


Figure 2: SRADDT Sud : scénario de compromis (2025 - 2035) hypothèse croissance PIB régional prudente

Source : consultant JMN

- Les documents cartographiques traduisant l'état des lieux du territoire de la région du Sud, les orientations fondamentales et les choix d'action ;
- Le cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation de l'implémentation du schéma d'aménagement et de développement durable de la région du Sud.

A la fin du processus, il est question que les représentants de la région du Sud, et plus largement, les populations en général, puissent se reconnaître dans le travail effectué et, surtout, puissent affirmer que le schéma d'aménagement qui est proposé, est bien le leur, reflétant leurs propres aspirations tout en tenant compte à la fois des orientations du SNADDT et des contingences locales, régionales et nationales.

A la suite du rapport d'établissement, puis du rapport de diagnostic et du rapport de prospective, on poursuit le travail de réflexion sur le futur possible de la région du Sud avec le rapport de contractualisation territoriale portant sur les principes de base et les orientations fondamentales à long terme.

La loi d'orientation sur l'aménagement du territoire précise que le SRADDT est élaboré à la suite et en cohérence avec le SNADDT, mais aussi avec le PZNT. Ces deux processus sont plus avancés que le SRADDT Sud, ce qui permet de respecter la logique de planification normale. En pratique, le SRADDT retient donc comme scénario de référence celui du « **diamant des pôles intégrés** » validé au niveau national (SNADDT), avec un séquençement permettant d'évoluer par étapes.

Pour la région Sud, le travail de prospective a retenu le scénario de compromis qui prévoit un taux de croissance modéré jusqu'en 2025, espérant la reprise de l'économie mondiale et la remontée des cours des matières premières (cf. annexe 6.4 de l'évolution des cours des matières premières), puis un taux de croissance plus soutenu jusqu'en 2030 et 2035, avec un taux d'investissement étranger dans les secteurs d'exploitation des ressources naturelles très important.

Les investissements lancés sur la zone industrialoportuaire de Kribi sont d'ores et déjà en train de changer la configuration régionale, le scénario de compromis s'appuie donc sur cette dynamique.

L'autre facteur principal est la démographie, elle-même très dépendante de la vigueur des investissements réalisés dans la région.

Dans tous les cas, la croissance démographique rurale reste faible, voire parfois négative dans certaines contrées, alors que la croissance urbaine sur les villes portes (Kribi et Kye Ossi) sera très forte, et intermédiaire dans les villes carrefours.

Les ateliers de concertation conduits au cours de la phase de diagnostic ont permis de restituer les constats faits au cours des enquêtes au niveau de chaque département aux responsables communaux et locaux. Au cours du même atelier et à la suite des échanges sur le diagnostic départemental, une deuxième concertation a été conduite pour regarder vers le futur. La question était posée aux responsables présents de savoir ce qu'on voulait pour la région du Sud, sous l'angle du développement économique, sous l'angle du développement social et sous l'angle du développement des infrastructures et des villes. La synthèse du résultat des consultations prospectives pour la région du Sud a été présentée dans le document de prospective à la suite du rappel du diagnostic (*cf. document de prospective*).

En s'accordant sur les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la région du Sud à l'horizon 2035, cette étape du processus de planification du SRADDT-Sud fixe les bases de la réflexion et les grandes lignes de l'aménagement voulu pour la région à l'horizon 2035.

Le présent document constitue la **première partie du processus de contractualisation territoriale** (principes de base et orientations fondamentales), la seconde partie comprendra les objectifs spécifiques et le plan d'actions qui en découle.

Contenu du document de contractualisation territoriale 1^{ère} partie :

- Prolégomènes
- Éléments du diagnostic régional
- Synthèse des consultations publiques
- Principes de base du SRADDT Sud
- Orientations fondamentales
- Annexes

1.2. Quelques définitions clés

- i. **L'aménagement du territoire** est « l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques ». Cette discipline traduit l'ensemble d'actions menées par des acteurs publics (ou privés dans le cadre de

missions de service public qui leur sont confiées) qui interviennent sur un territoire donné et en façonnent son paysage (routes, ponts, usines, etc.). La Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) définit l'aménagement du territoire comme « La méthode employée par le secteur public pour influencer la répartition des personnes et des activités dans des espaces à diverses échelles, ainsi que l'emplacement des diverses infrastructures et des zones

- naturelles et de loisirs. Les activités d'aménagement du territoire sont réalisées à différents niveaux administratifs et gouvernementaux (niveau local, régional ou national), tandis que les activités de coopérations dans ce domaine sont aussi réalisées dans un cadre transfrontalier et transnational. (Source : Wikipédia).
- ii. Dans ce cas précis, l'accord de contractualisation territoriale engage de manière collective les parties prenantes régionales avec l'État central et ses démembrements pour aménager et gérer le territoire de la région du Sud selon les dispositions prévues dans le cadre du processus de planification du SRADDT-Sud fixant les objectifs à atteindre à moyen et long terme. La coopération entre les acteurs régionaux devra permettre d'agir sur l'espace territorial au travers d'un programme d'actions concerté couvrant pour le SRADDT toutes les thématiques principales de développement au plan économique, social et environnemental. En d'autres termes, l'État central n'est plus seul responsable de l'aménagement et de la gestion territoriale, cette responsabilité publique et collective est désormais partagée avec l'ensemble des acteurs clés : élus locaux, autorités coutumières, administrations publiques décentralisées et déconcentrées, société civile et secteur privé. Le contrat dans sa durée et ses dispositions est un outil de programmation pluriannuelle d'actions multi-partenariales.
- iii. **Reddition des comptes** : la contractualisation territoriale étant un contrat, les autorités mandataires au niveau régional et local sont responsables et tenues de rendre compte à l'État à la société de leurs actions dans le cadre de l'aménagement et de la gestion territoriale.
- iv. **Intégrité** : se comprend comme le système de valeurs encadrant la responsabilité de sauvegarde des biens publics et garantes de leur utilisation efficace et efficiente.
- v. **Transparence** : dans le sens où toute action envisagée est annoncée et validée au préalable, et toute action mise en œuvre est conforme aux objectifs et aux plans d'action annoncés et validés. Dans le cadre de la contractualisation territoriale, tous les acteurs s'engagent à respecter les règles de conduite régulant les relations de pouvoir dans un contexte de réciprocité et de dépendance.
- vi. **Principes de base** : ils constituent le socle idéologique fondamental à partir duquel s'articule la réflexion devant aboutir à la structuration de l'espace territorial désigné et à son aménagement à court, moyen et long terme. Les principes de base retenus pour l'aménagement de la région du Sud découlent directement de ceux adoptés au niveau national dans le cadre du SNADDT (cf. section 1.4 et section 4.5).
- vii. **Orientations fondamentales** : sur la base des principes de base énoncés, les orientations fondamentales précisent ce que l'on entend faire dans le cadre du SRADDT Sud à court, moyen et long terme. Ces orientations seront ensuite traduites en objectifs spécifiques et en actions concrètes dans le document de contractualisation étape 2. Les orientations fondamentales sont décrites dans les grandes lignes dans la section 4.5 et détaillées ensuite dans le chapitre 5.

1.3. Rappel des engagements liés aux orientations sous-régionales et nationales

Lien avec les planifications continentales et sous-régionales

Le Cameroun appartient à l'Union Africaine, à la CEEAC, à la CEMAC, à la COMIFAC, à la CBLT, etc. Ces différentes organisations ont validé des planifications stratégiques qui orientent la planification du territoire du Cameroun et donc consécutivement de la région du Sud. Elles sont prises en compte par le SNADDT (*cf. principes de base et orientation fondamentales du SNADDT 2018*). Dans tous les cas, la région du Sud est un carrefour incontournable pour faciliter les échanges de flux de biens et personnes selon les axes nord-sud et est-ouest. Plusieurs investissements structurants majeurs sont déjà engagés dans ce sens en matière portuaire et routière notamment qui suivent plus ou moins les grandes orientations continentales et sous-régionales.

Lien avec le SNADDT

Le SNADDT fixe les orientations nationales en matière d'aménagement du territoire pour l'ensemble du Cameroun.

Le SRADDT Sud s'aligne sur ces orientations afin de garder la cohérence stratégique et la décliner au niveau régional.

Pour le SNADDT, le complexe industrialoportuaire de Kribi est un pilier de la logique d'aménagement et de développement national, a fortiori pour la région Sud auquel il appartient.

L'agriculture devient un enjeu majeur au niveau mondial et tout particulièrement en Afrique avec le doublement de sa population à l'échelle continentale d'ici à 2050, combinée à une urbanisation rapide dans tous les pays et une augmentation du pouvoir d'achat entraînant une modification profonde des habitudes alimentaires. Les

besoins alimentaires en volumes comme en qualité vont croître très vite, avec comme première conséquence une inflation sur les prix et ensuite une raréfaction systématique des terres agricoles disponibles.

L'intégration régionale, intracontinentale et intercontinentale est un impératif pour le développement des économies nationales, souvent trop petites pour évoluer seules, supposant tout autant une intégration des réseaux, des échanges humains, des flux, etc. Le taux d'épargne sera un déterminant majeur des capacités d'investissement des économies émergentes aussi bien dans les secteurs traditionnels que dans les nouveaux pôles de compétitivité. L'exemple asiatique l'a démontré, l'enjeu est donc pour l'Afrique d'améliorer ses capacités d'épargne et de rationaliser son usage au profit de l'économie réelle et des investissements productifs. L'enjeu est que la capitalisation (Formation Brute de Capital Fixe/FBCF) puisse passer du niveau actuel de l'ordre de 20 % du PIB à 30% d'ici à 2030-2035 au niveau national, avec un renforcement des investissements privés et la multiplication des partenariats Public-Privés (PPP) pour palier la faiblesse financière de l'État.

Donc,

Le SRADDT Sud est arrimé au SNADDT dans le sens où il décline au niveau régional les grandes orientations proposées au niveau national, le SNADDT ayant lui-même intégré les orientations prises au niveau sous-régional et continental. Il revient donc au SRADDT de creuser davantage les questions posées au niveau national et de proposer des solutions acceptables par les parties en présence au niveau régional.

Le SRADDT s'appuie sur un cadre juridique solide décrit dans le document de diagnostic,

mais dont la mise en place des organes, notamment concernant la loi sur la décentralisation, est encore incomplète.

Le SRADDT intègre les principales dispositions des stratégies nationales sectorielles et plans spécifiques de développement (ex : SSDSR, PDI, REDD+, etc.)

Dans tous les cas de figures proposés par le SNADDT pour les scénarios de prospective nationale, **le Port Autonome de Kribi tient une place clé**, tout comme le corridor Ouest-Est vers le Congo et le corridor Nord-Sud vers le Gabon et la Guinée Équatoriale. Conséquemment, le SRADDT Sud intègre le fait que le PAK est désormais fonctionnel, et qu'au fur et à mesure des investissements à venir (2^{ème} tranche de travaux sur le terminal, 2^{ème} terminal pour les produits miniers dès que les investisseurs seront de retour, industrialisation progressive de la zone portuaire, chemin de fer, autoroute, lignes à haute tension, ville nouvelle, extension de la centrale à gaz de Kribi, etc.). Concrètement, alors que le SNADDT propose un séquençement et une imbrication de plusieurs scénarios au niveau national, le SRADDT Sud considère que le processus de développement basé sur le hub de Kribi est déjà une réalité. Le développement du PAK et des infrastructures connexes est d'ores et déjà engagé : zone industrialoportuaire, centrale thermique à gaz, lignes à haute tension, autoroute de desserte (en contournement de la ville de Kribi), bitumage de l'axe routier Ouest-Est, etc. Dans tous les cas, le potentiel agricole et forestier de la région du Sud doit être mieux valorisé. Le potentiel halieutique maritime restera cependant limité et ne peut constituer en soi un pôle majeur de développement, à l'inverse du potentiel piscicole qui peut se développer sans réelles contraintes sur l'ensemble de la région.

Au plan national, la vision est que les régions (ou les groupes de régions) puissent

valoriser au mieux leurs propres potentialités et développer sur place des activités à forte valeur ajoutée (*scénario du diamant des pôles intégrés du SNADDT 2018*), passant ainsi d'une économie centrée sur le secteur primaire et les matières premières, vers une économie dont les secteurs secondaire et tertiaire seraient progressivement les véritables moteurs, basés sur la transformation locale puis la commercialisation de produits intermédiaires et de produits finis. Ceci suppose un accroissement considérable des investissements aussi bien en équipements qu'en capital humain. Le secteur tertiaire, déjà important en pourcentage au Cameroun, doit pouvoir accroître son importance économique réelle en développant tous les services connexes au développement du secteur secondaire, et améliorer sa capacité à produire de la valeur ajoutée.

La région du Sud n'est certes pas la plus développée du pays, sa population reste faible, son taux d'industrialisation aussi, tout comme sa dynamique interne. Cependant, ses atouts sont considérables : ouverture sur la mer, ressources minières, forestières, pétrolières, gazières, carrefour régional et sous-régional et des investissements publics structurants d'ores et déjà engagés, générant un effet porteur.

1.4. Principes de base de la planification nationale

Déclinaison régionale du SNADDT, le SRADDT Sud s'appuie donc en premier lieu sur les principes de base adoptés au niveau national et donc d'application dans toutes les régions.

Les 22 Principes de Base retenus par le SNADDT	
1. L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-régionales au moyen notamment des infrastructures et dessertes en services publics	2. L'intégration sous-régionale solidaire et mutuellement avantageuse
3. L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur	4. La durabilité multidimensionnelle par la mise en valeur optimale des ressources et la répliquabilité des projets
5. La transformation du modèle économique avec la promotion d'activités de meilleure valeur ajoutée	6. L'intégration économique intersectorielle et la coordination interministérielle
7. La promotion de l'efficacité technico-économique des entreprises et des producteurs individuels	8. L'optimisation de l'organisation spatiale et territoriale pour une plus grande efficacité et une meilleure équité
9. L'amélioration de l'efficacité technico-économique et sociale des services publics et de l'État	10. La mise en valeur du potentiel national surabondant mais non exploité
11. La diversification et l'innovation pour une plus grande résilience	12. Le partenariat public-privé gagnant-gagnant
13. La compétitivité et l'insertion avantageuse dans la mondialisation au moyen notamment de la complexification/diversification des processus de production	14. La maîtrise des grands équilibres éco-financiers par le renforcement des ressources du Budget, la maîtrise des dépenses publiques et l'équilibre de la balance commerciale
15. La réduction de la précarité et du sous-emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire	16. La maîtrise du foncier pour favoriser le financement de l'investissement et sa sécurisation
17. La solidarité, l'intégration et cohésion sociales et l'inclusivité par l'emploi décent et l'accès aux services publics pour les plus pauvres	18. La promotion du crédit en faveur de l'investissement des ménages et des entreprises
19. La transparence et la bonne gouvernance participative et décentralisée au moyen de la démocratie et la transparence	20. Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité
21. La souveraineté nationale, la sécurisation des approvisionnements stratégiques et l'occupation de bonnes positions de marché au moyen de politiques de filières appropriées et la recherche-développement	22. La prise en compte des rapports de dépendance-influence amont-aval du secteur avec les autres composantes du modèle socioéconomique

1.5. La région du Sud et l'intégration sous-régionale

La région du Sud et le port de Kribi sont au carrefour du Cameroun avec le Tchad, la RCA, le Congo, le Gabon et la Guinée-Équatoriale avec un fort avantage comparatif pour le PAK.

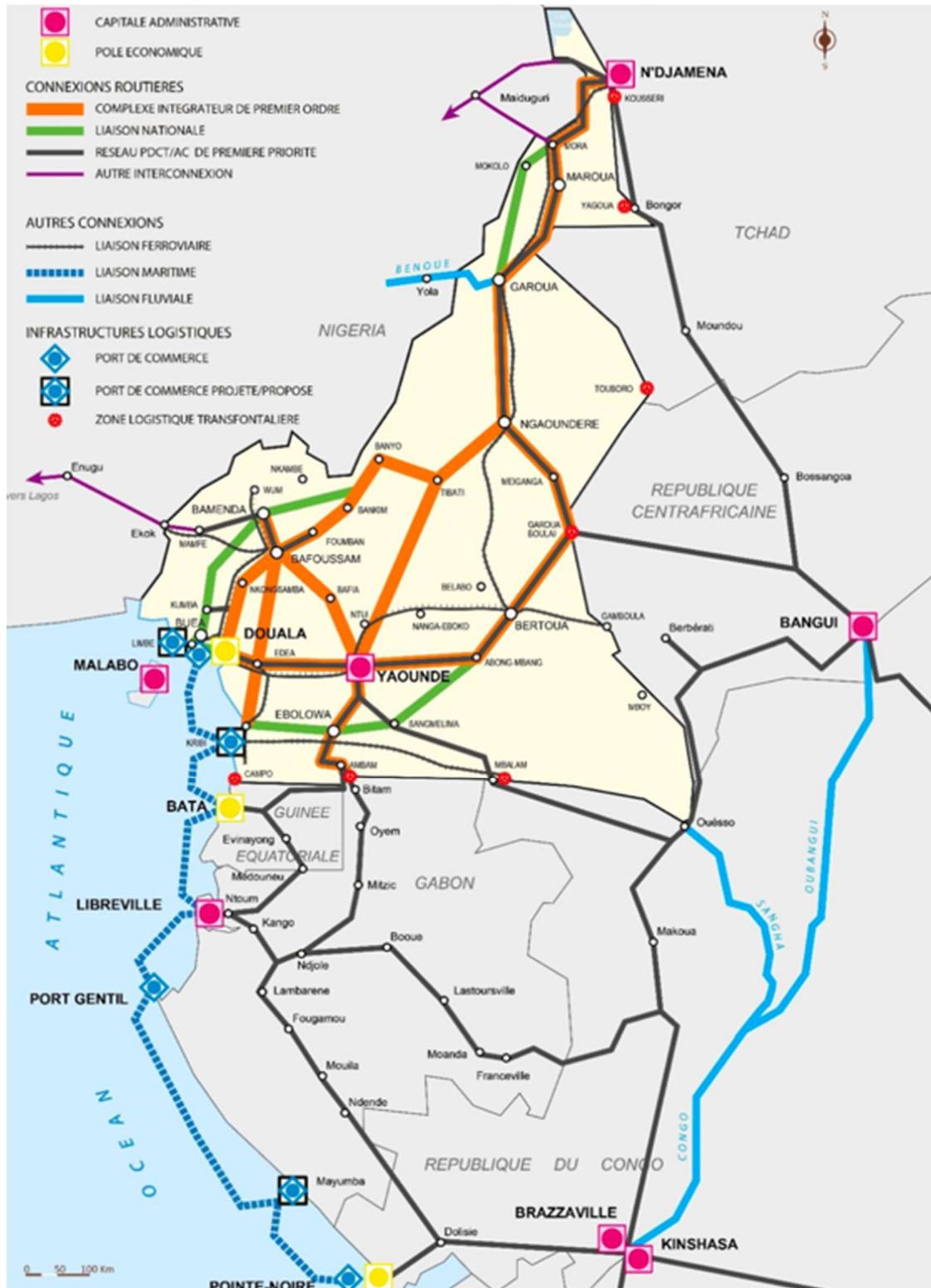


Figure 3: Vision intégrée du réseau camerounais avec le réseau sous-régional

Source : SNADDT 2018

La région du Sud s'organise en premier lieu autour du pôle logistique de Kribi qui devient la nouvelle porte d'entrée maritime principale pour l'importation et l'exportation du Cameroun et des pays voisins enclavés (Tchad, RCA, partie nord du Congo, du Gabon et de la RDC).

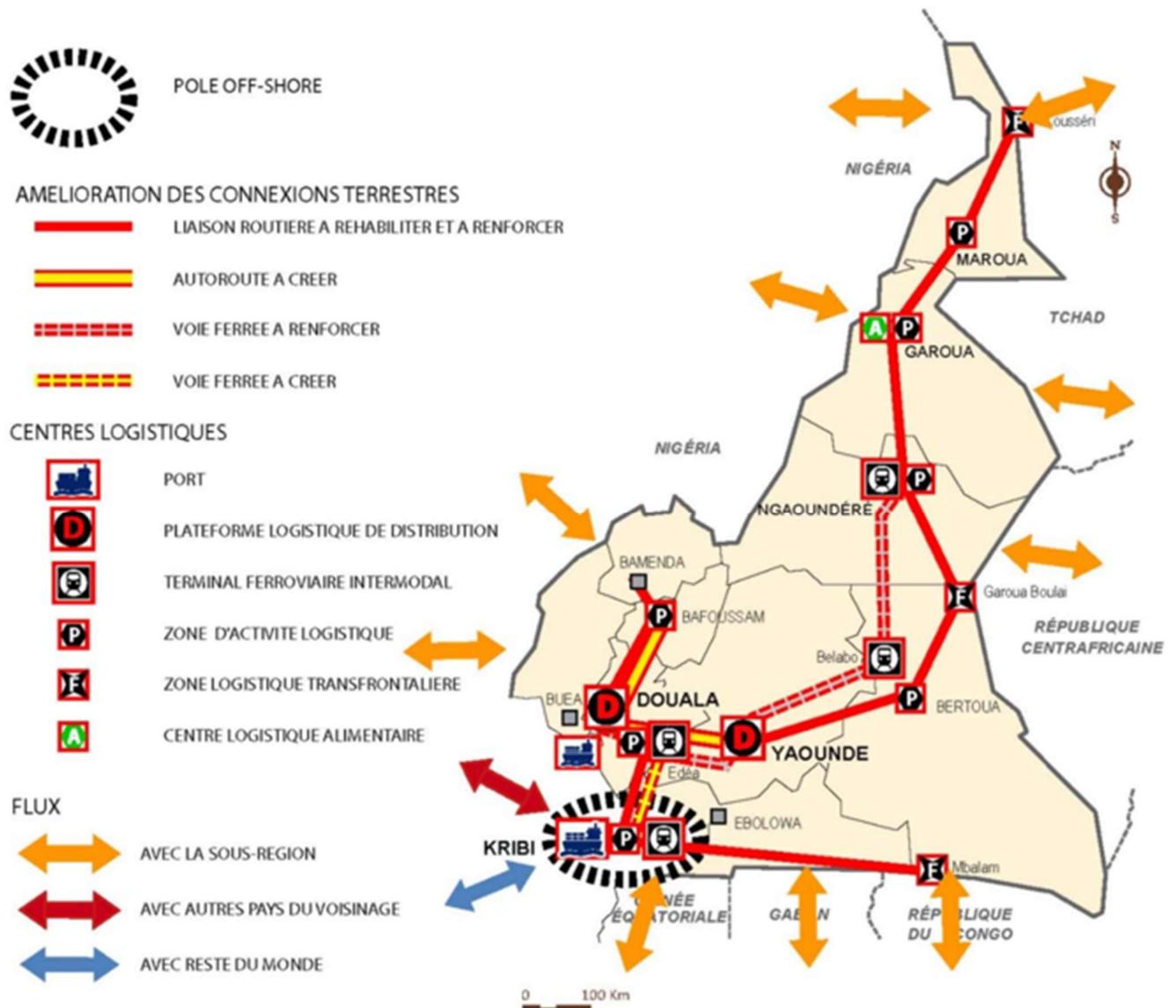


Figure 4: Vision SNADDT de la locomotive littorale

Source : SNADDT 2018

Au-delà des principes de base du SNADDT, lesquels sont intégrés et complétés dans la vision voulue du développement de la région du Sud à l'horizon 2035, le SRADDT Sud est construit autour des principes généraux suivants :

- Optimisation de l'ouverture maritime ;
- Développement des corridors logistiques (Nord-Sud, Est-Ouest et Ouest-Nord-Est) ;
- Valorisation des ressources naturelles (minières, pétrolières, gazières, hydrauliques, agricoles, halieutiques, touristiques) ;
- Amélioration de l'environnement des affaires ;
- Amélioration des capacités d'accueil et des conditions de vie des populations.

2. RAPPEL DIAGNOSTIC ET VISION PROSPECTIVE DU SRADDT SUD

Lors de la première phase du processus d'élaboration du SRADDT Sud, il était question de faire un diagnostic tout à la fois transversal et approfondi de la situation de la région sous tous les angles : organisation administrative et politique, environnement, ressources naturelles, infrastructures, énergie, eau, télécommunications, démographie, éducation, santé, social, sécurité, exploitation forestière, minière, agricole, industrielle, commerce, PME, tourisme, et enfin urbanisation et armature urbaine. Ce diagnostic a été présenté et validé par les parties prenantes et forces vives de la région du Sud lors d'un atelier participatif tenu à Ebolowa en septembre 2016. Il a ensuite été présenté et validé par la Commission de suivi de recette technique en

charge de ce marché de préparation du SRADDT Sud au cours de sa 2^{ème} session des 9 et 10 mars 2017 au MINEPAT.

Sans revenir sur les détails que l'on trouvera développés *in extenso* dans les 3 volumes du rapport diagnostic, il est utile d'en rappeler ici la synthèse, fondement des raisonnements prospectifs et de l'engagement de la région sur son développement futur.

Lors de l'analyse prospective, entre scénario optimiste, scénario pessimiste et scénario intermédiaire, c'est un scénario de compromis qui a été retenu sur la base d'une croissance modérée jusqu'en 2025 puis d'une accélération de la croissance ensuite avec la relance des activités minières.

2.1. La Région du Sud en quelques chiffres :

Tableau 1: Chiffres clés de la région du Sud

	Sud	Cameroun
Population 2010	692 142	17 463 836
Population 2015 (estimée)	745 198	21 917 602
Superficie (Km ²)	47 191 km ²	475 500 km ²
Nombre de départements	4	58
Nombre de communes	29	360
Densité (habitants/km ²)	15 hab. /km ²	46 hab./km ²
PIB/habitant en F CFA en 2014		3,18
Poids de la région dans l'emploi industriel (en % des emplois industriels nationaux)	6,9%	100%
Indice régional d'industrialisation	186	100
Poids démographique	3,7%	100%

Sources : BUCREP, 2010 ; Calculs du Consultant ; Rapport diagnostic SRADDT Sud et SNADDT

2.2. Géographie

La Région du Sud est la plus méridionale du Cameroun, elle est bordée par les régions du Littoral, du Centre et de l'Est, et partage ses frontières avec les États de Guinée Équatoriale, du Gabon et de la République du Congo. (Cf. *Atlas de la Région du Sud en Tome II*). A l'ouest, elle dispose d'une façade maritime sur le Golfe de Guinée. Le Sud se divise en quatre départements (l'Océan, la Vallée du Ntem, la Mvila et le Dja et Lobo) qui s'étendent sur 47 110 km² et comptent environ 745 000 habitants en 2015 sur 29 arrondissements/ communes. La densité de la population évolue entre 9 et 20 habitants par Km² selon les départements. Le chef-lieu de la Région du Sud est Ebolowa.

La ville qui connaît la croissance démographique la plus forte est Kribi du fait de son ouverture maritime et des investissements importants qui sont consentis dans le département de l'Océan depuis quelques années. La zone de croissance démographique relative la plus rapide est celle de Kyé-Ossi/Olamze qui concentre des populations de migrants internes et externes venus faire de l'agriculture et du commerce en direction de la Guinée Équatoriale et du Gabon. Le département le plus vaste, le Dja et Lobo, est également le plus forestier mais aussi le moins peuplé de la région. On y trouve en particulier une proportion significative de populations pygmées Baka qui vit encore largement de la forêt, tout comme les groupes de pygmées Bakola-Bagyeli dans le département de l'Océan. La grande majorité de la population du Sud appartient aux différents groupes bantous, avec désormais une immigration interrégionale, voire sous régionale, croissante, avec un focus de plus en plus grand sur Kribi.

Les deux principaux fleuves sont le Nyong et le Ntem pour le bassin atlantique, avec

également de nombreux petits fleuves côtiers. La principale rivière, à l'est de la région, est le Dja qui appartient au bassin du Congo avec ses nombreux affluents. Les volumes d'eau charriés par le réseau hydrographique sont importants et varient assez peu sur l'année.

La région est caractérisée par un couvert forestier important avec une partie ouest en basse altitude orientée sur la façade maritime, une partie centrale d'altitude intermédiaire orientée nord-sud et une partie orientale aux forêts primaires encore peu perturbées. Seule la zone centre-nord, la plus cultivée, présente des perturbations importantes du couvert forestier avec des forêts secondarisées majoritaires.

La couverture géologique montre une prédominance des formations du précambrien regroupées en cinq grands ensembles géologiques qui, à l'exception du crétacé, font toute partie des granitoïdes.

Au plan pédologique, les sols ferrallitiques sont largement majoritaires, suivis ensuite par les vertisols, puis par des sols hydromorphes et des sols hybrides par endroits.

Les précipitations suivent un gradient décroissant de l'ouest (bande littorale entre 3 500 et 5 500 mm par an) vers l'est, avec une seconde bande entre 2 500 et 3 500 mm/an sur l'axe d'Akom 2, allant ensuite diminuant entre 1 500 et 1 900 mm/an dans le Dja et Lobo. Les températures suivent un gradient similaire allant sur des moyennes de 26°C sur la partie littorale pour décroître vers l'est autour de 24°C et moins.

2.3. Agriculture et forêts

Les grandes plantations agro-industrielles sont concentrées dans l'Océan avec du

palmier à huile et de l'hévéa. De nouvelles plantations industrielles d'hévéa sont en développement dans le Dja et Lobo au sud de la réserve du Dja. La principale culture de rente pour les petits producteurs est le cacao sur toute la partie centrale de la région, avec également une zone caféicole d'une ampleur limitée au nord-est de la région. Un développement rapide des cultures vivrières, fruitières et maraichères est constaté dans la zone frontalière de Kyé-Ossi/Olamze. De manière générale, on constate le développement progressif d'une ceinture agricole et maraichère autour des principales villes de la région pour un approvisionnement local des marchés urbains. L'élevage est peu développé et concerne essentiellement la volaille, les porcs et les chèvres en divagation autour des cases sur un mode extensif. Le développement de la pisciculture et de l'élevage intensif des porcs et volailles reste timide et fortement dépendant des intrants provenant des autres régions du pays. C'est logiquement sur la côte atlantique qu'on retrouve l'essentiel de l'activité de pêche dont la production irrigue ensuite les marchés urbains de la partie méridionale du Cameroun. Le produit de la pêche fluviale est majoritairement autoconsommé.

La production forestière industrielle avec les concessionnaires d'UFA, mais aussi les forêts communales et les forêts communautaires, représente la principale activité économique de la région. La coupe de bois illégal par les acteurs du secteur informel reste un souci majeur, bien qu'elle représente l'essentiel de l'approvisionnement des marchés urbains de bois d'œuvre, mais aussi des exportations illégales.

2.4. Environnement

La Région du Sud comporte quatre principales aires protégées terrestres : le

sanctuaire à gorille de Mengame, le parc national de Kom, le parc national de Campo Ma'an et (en partie) la réserve de faune du Dja. Une proposition de parc marin entre Campo et Kribi est toujours à l'étude pour la préservation des tortues marines et plus largement de la faune et de la flore marine et côtière. Le parc marin aurait également pour objet de constituer une vaste zone de fraie interdite à la pêche industrielle et propice à la reconstitution des stocks.

De manière générale, la grande faune est de plus en plus menacée, notamment les éléphants qui sont chassés pour leur ivoire. Leur disparition de la Région du Sud d'ici une vingtaine d'années, voire moins, est possible. Les problèmes environnementaux majeurs relevés dans la partie côtière sont : les pollutions pétrolières et agro-industrielles, l'occupation anarchique du domaine côtier, la gestion et l'exploitation irrationnelle des ressources côtières et de la biodiversité marine, la dégradation physique de la côte, des avancées et reculs du trait de côte, accélérés par les facteurs physiques et anthropiques. L'exploitation du PAK et le développement des nouveaux terminaux et des grandes industries, présentent des risques potentiels d'accélération de la pollution marine et de perte de biodiversité. L'autre principale menace est désormais liée au changement climatique, avec la montée des eaux océaniques et l'érosion subséquente de la côte maritime, la réduction des mangroves, et les dégâts sur les installations côtières lors des grandes marées.

Les ressources en eau de la région du Sud sont abondantes et sont estimées à 25,32 km³. Elles sont contenues dans les différents compartiments hydrologiques (eaux de surface et eaux souterraines). Ces différentes ressources en eau contribuent à la satisfaction des différents besoins (Domestiques, élevage, agriculture, industrie, mines, etc.). Il existe des difficultés

quant au suivi quantitatif et qualitatif et de ces ressources en termes de moyens financiers, matériels et humains.

2.5. Infrastructures

Le réseau routier principal est essentiellement orienté nord-sud pour les axes bitumés qui relient les principales villes de la région aux villes de Douala et Yaoundé, d'une part, et à la frontière sud, d'autre part. L'axe Sangmélina-Djoug-Mintom est en cours de bitumage et permettra d'améliorer le trafic avec le nord du Congo. A l'exception de la boucle de Meyomessala, toutes les autres routes sont en terre et le plus souvent dans un état précaire. Seules les routes forestières sont entretenues régulièrement par les entreprises concessionnaires des UFA, dont le bois destiné à l'exportation constitue l'essentiel de la production économique de la région (hors hydrocarbures).

La plus grande faiblesse du réseau actuel concerne l'axe ouest-est de Kribi à Sangmélina en passant par Ebolowa qui est encore en terre, empêchant jusqu'à présent le développement d'un réel trafic commercial intra-régional d'est en ouest. Les travaux de réfection et de bitumage sont désormais lancés entre Kribi et Ebolowa et entre Ebolowa et Sangmélina. Un tronçon d'autoroute de contournement est quasiment achevé autour de la ville de Kribi pour desservir le port en eaux profondes de Lolabé, à 35 km au sud de de la ville. Le port est en fonction depuis 2018 et une seconde tranche de travaux est lancée pour agrandir les capacités du PAK.

L'absence d'aéroport en état de service provoque une carence chronique de liaisons aériennes permanentes entre le Sud et le reste du pays.

Le réseau électrique interconnecté ne concerne que les villes de Kribi, Ebolowa et

Sangmélina et les arrondissements voisins. Le département de la Vallée du Ntem et la plupart des arrondissements enclavés des quatre départements ne sont pas interconnectés. La principale unité industrielle de production électrique de la région est à Kribi (centrale thermique à gaz de KPDC) avec une capacité installée de 216 MW (avec un projet d'extension en cours à 330 MW). Deux barrages hydroélectriques (Memve'ele et Mekin) sont achevés et partiellement fonctionnels. Une ligne à haute tension est installée pour approvisionner le port en eaux profondes et la zone portuaire industrielle du PAK. Une nouvelle ligne de transport énergétique est en cours de développement entre Memve'ele et Yaoundé. De nombreux projets sont également envisagés dans la boucle minière du Dja pour accompagner le développement local parallèlement au développement de l'activité minière. Cependant, avec la chute des cours des matières premières minières depuis 2014, plusieurs projets d'investissement sont désormais en attente, tant au niveau des sites de production (fer, gaz et pétrole) qu'au plan des infrastructures (chemin de fer, route minière, terminal minéralier, centrale électrique). L'État s'est engagé à poursuivre certaines études et certains investissements sur les infrastructures de base, mais le secteur attend une remontée des cours mondiaux pour envisager une reprise réelle des investissements.

Soulignons le développement rapide du réseau de fibre optique dans la Région du Sud, lequel permet une amélioration notoire de la couverture numérique d'année en année. Il reste toutefois encore de larges zones d'ombre, idem pour la couverture téléphonique. En pratique, seules les principales villes et leur environnement immédiat, sont correctement couverts.

L'eau consommée par les populations provient du réseau national de distribution d'eau, des forages, des puits aménagés ou

non, des sources aménagées ou non, des cours d'eau. Ces infrastructures sont en mauvais état de fonctionnement depuis plusieurs années faute de moyens adéquats.

2.6. Mines

Aucune mine industrielle n'est entrée en production jusqu'à présent, du fait de la faiblesse des cours et de l'attentisme des opérateurs.

L'artisanat minier ne concerne pour l'essentiel que l'extraction de l'or, lequel se fait largement dans l'informel et l'illégalité. Les activités de recherche minière sont actuellement au ralenti dans la plupart des permis de recherche attribués sur l'ensemble de la région.

A terme, la superposition des sites miniers avec les concessions forestières pourrait poser problème et nécessiter des déclassements, mais la question n'est pas encore réellement à l'ordre du jour. L'activité pétrolière et gazière est surtout en off-shore, avec un seul site actif en on-shore au nord de Kribi. Plusieurs permis de recherche sont en activité ralentie du fait de la faiblesse des cours.

2.7. Social

La Région du Sud étant forestière, la presque totalité des villages est positionnée le long des axes routiers. La répartition des écoles, des centres de santé et des points d'eau potable suit la même disposition. On souligne toutefois que le maillage de ces infrastructures de base pour les populations est encore souvent insuffisant tant en quantité qu'en qualité. Côté infrastructures sportives, seules les villes d'Ebolowa et de Sangmélima disposent d'installations d'une relative qualité et diversité. Partout ailleurs,

ce ne sont pour l'essentiel que des terrains de football installés de manière sommaire.

Des conflits sur l'utilisation des terres se développent dans les zones présentant à la fois un fort accroissement démographique périurbain et un développement important des activités agro-industrielles, notamment. Dans le département de l'Océan, autour de Kribi, ce phénomène est exacerbé. Dans tous les départements, on constate une large propension de certaines élites à s'accaparer des surfaces importantes de terres dans des logiques de spéculation foncières, et cela même si ces terres ne sont que peu ou pas du tout mises en valeur, créant parfois des pénuries artificielles préjudiciables aux jeunes désirant s'installer comme agriculteur.

De manière générale cependant, les jeunes restent bien davantage attirés par la ville et ses lumières que par les activités agricoles au village. On a ainsi une population rurale qui peine à se renouveler (1,1% de croissance annuelle) quand la population urbaine croît le plus souvent au-delà de 3,5% par an, voire 9% à Kribi et même 24 % à Kyé-Ossi. Les jeunes gens délaissent souvent l'école pour s'adonner à l'activité de mototaxi, pratique devenue un réel phénomène social avec tous les effets pervers que l'on peut imaginer, privilégiant le gain immédiat à la construction d'un avenir basé sur l'éducation. Ce phénomène est d'autant plus difficile à contenir que la mototaxi est devenue le moyen de transport le plus usité par toutes les populations urbaines, périurbaines et rurales. Pour les jeunes filles, notamment en milieu urbain, ce sont les grossesses précoces et les comportements à risques qui constituent les principales causes d'abandon de l'école.

La prostitution, l'alcoolisme et la consommation des drogues constituent de véritables fléaux sociaux auxquels il conviendrait de trouver des réponses adéquates.

L'exploitation des peuples autochtones par les communautés Bantou et les multiples privations de leur milieu naturel dont ils font souvent l'objet constituent des obstacles à leur intégration.

2.8. Industrie et commerce

La Région du Sud reste encore peu industrialisée. Les principales usines fonctionnelles concernent le sciage du bois destiné à l'exportation ou au marché local (SFID, SIBM, CUF, SCIEB, CFK). Une usine monte des tracteurs agricoles à Ebolowa, et nous avons déjà cité l'usine de production électrique à base de gaz naturel à Kribi (KPDC) qui s'approvisionne à partir du site de la SNH.

Une nouvelle usine de transformation du cacao s'est installée depuis peu dans la zone industrialoportuaire du PAK/CIPK. Une usine de fabrication de briques cuites y est également en cours d'installation.

Le commerce est dominé par la distribution des produits de consommation courante demandés par les populations. Les principaux flux de produits agricoles et manufacturés vont de Douala et Yaoundé vers le sud et jusqu'aux marchés transfrontaliers pour l'approvisionnement de la Guinée Équatoriale et du Gabon. De même, l'amélioration progressive de la route du sud-est sont en train de faciliter les échanges avec le nord du Congo. On constate d'ores et déjà que l'essentiel du bois du nord du Congo passe désormais par la route de Mintom-Sangmélina pour venir directement sur le PAK depuis qu'il est fonctionnel, abandonnant l'axe précédemment utilisé de Yokadouma vers Douala, beaucoup plus long et plus coûteux.

2.9. Tourisme

Le potentiel touristique est important avec en premier lieu toute la façade atlantique, ses plages et son dispositif d'accueil, en particulier sur Kribi et ses nombreux hôtels et petits restaurants. Le tourisme de congrès, mais aussi le tourisme religieux et culturel, et le tourisme d'affaires, représentent actuellement l'essentiel de l'activité dans la région, avec une concentration sur Kribi et dans une moindre mesure sur Ebolowa. Les activités de tourisme de vision et de découverte restent encore marginales, même si un effort est fait sur la côte sud pour les tortues et sur le parc de Campo Ma'an pour les gorilles.

La région du Sud présente ainsi une grande diversité de paysages, avec des entités spécifiques qui forgent son image :

- Les chutes de la lobé, de Bidjoukang, de Déhane, de Behondo et de Memve'ele ;
- Une bande côtière de près de 150 Km de long qui s'ouvre sur l'Océan Atlantique, offrant de belles plages (Londji, Ebodjé, Campo Beach, Ngoye ...) pour le tourisme balnéaire ;
- Le sanctuaire à gorille de Mengame ;
- La réserve du Dja ;
- Le parc national de Campo Ma'an ;
- Le parc national de KOM ;
- Les Zones d'Intérêts Cynégétiques (ZIC/ZICGC) pour la chasse sportive.

Elle présente une variété et une richesse faunique et floristique remarquables constitués de grands massifs forestiers, des fleuves Ntem, Kienké, Dja et Lobo...

La région abrite également un patrimoine culturel peu valorisé :

- L'artisanat populaire (sculpture du bois, vannerie, bambou, mobilier en rotin ...);
- La tradition des populations autochtones pygmées (habitations, danses traditionnelles...);
- Les fêtes traditionnelles d'envergure (Nguma Mabi, Febouer, le Mai...);
- Les édifices et monuments historiques (Domicile de Zenker, colon Allemand, premier planteur d'hévéa au Cameroun, statue de Martin Paul Samba, cathédrale Saints Anne et Joachim d'Abang, Palais historique d'OBA'A MBENTI construit il y a cent ans a Ebemvok par AKOM II...).

La disponibilité en ressources en eau est importante.

L'affectation de l'espace à des fins économiques est par endroits source de conflits et de menaces sur les espaces agricoles ou naturels.

2.10. Urbanisation

Tel qu'abordé précédemment, la tendance est à l'urbanisation rapide des principales villes, en commençant par Kribi. On constate une extension rapide des superficies urbanisées entre 2001 et 2015, plus rapide généralement que la croissance de la population, traduisant ainsi une propension à la spéculation pour anticiper les probables besoins futurs en terrains à bâtir. Le rythme de la croissance superficielle et démographique est cependant généralement trop rapide pour permettre aux services de suivre de façon satisfaisante avec la création des voiries, des adductions d'eau, de l'électricité, de l'éclairage public, du ramassage des déchets, de l'assainissement, des écoles, etc. De manière générale, le déficit en services publics dans les villes est réel, ce qui crée des difficultés pour les populations, notamment dans les zones périphériques. La plupart des communes dispose d'ores et déjà d'un PCD (Plan Communal de Développement) ou d'un PSU (Plan Simple

d'Urbanisme) qui planifie les investissements prioritaires à faire sur chaque territoire. On constate que l'accès à l'eau potable reste la priorité pour tous et représente le premier poste budgétaire des communes. Viennent ensuite l'accès à la santé et à l'éducation, les routes classées et les routes rurales, l'électricité et le développement de l'agriculture. La formation des personnels dans les communes et la capacité à maîtriser tous les aspects du développement sont de manière transversale une priorité pour tout le monde. Le grand projet d'investissement intégré de la Région du Sud concerne Kribi et son port en eaux profondes. Avec un projet de deuxième terminal en perspective pour les produits miniers, mais surtout une zone portuaire industrielle de 26000 ha avec en son sein une ville nouvelle de 12000 ha, assortie d'un « backbone » (dorsale depuis le PAK, passant par Kribi jusqu'à Edéa, constituée des supports de transport route et rail, électricité et communication). L'autoroute de contournement de Kribi de 42 km entre le PAK et l'axe routier nord rejoignant Edéa est quasi terminé et fonctionnel en 2019.

2.11. Région du Sud vue de la CEMAC et du Cameroun

Au regard de son positionnement géographique au carrefour de 4 pays et 3 régions, la région du Sud est située à l'intersection de trois futurs grands espaces économiques de la CEMAC. Les villes d'Ebolowa et Kribi sont proposées pour être des zones économiques spéciales. L'intensité des liens est plus forte pour le moment avec la région du centre, mais la situation évolue rapidement avec une intensification des relations entre Douala et Kribi.

L'enjeu principal est clairement le développement des corridors logistiques

nord-sud et est-ouest en connexion avec le PAK à Lolabé.

2.12. Rythme de croissance de la population

La population de la région, évaluée à 315 202 habitants en 1976, est désormais estimée à 745 198 habitants en 2015, en passant de 373 798 habitants en 1987 à 634 655 habitants en 2005.

La croissance démographique est très variable selon les villes et les départements de la Région du Sud, la zone de Kribi et la zone frontalière de Kyé-Ossi connaissant les croissances les plus fortes, soit les deux zones ouvertes vers l'extérieur. Mais globalement, la Région du Sud reste peu urbanisée, avec 3 villes qui regroupent à elles seules 78% de la population urbaine.

La région du Sud présente une population relativement jeune en ville et en milieu rural. Si les évolutions démographiques actuelles se poursuivaient, la région du Sud verrait sa population plus que doubler entre 2015 et 2035. Avec. Les investissements structurants en cours et à venir, la population de la région du Sud devrait sans doute tripler d'ici à 2035.

Cette poussée démographique constitue un enjeu sérieux de développement vis-à-vis des conséquences engendrées en termes de besoins individuels et collectifs.

Le défi démographique actuel et à venir de la région du Sud, requiert une mobilisation accrue et équilibrée des ressources y compris la réalisation de progrès de productivité considérables.

2.13. Gouvernance Régionale

Au même titre que les autres, la Région du Sud est engagée dans le processus de décentralisation. Les collectivités locales

continuent à coté de leurs compétences générales sur le pilotage du développement économique et social, de recevoir de l'État des compétences particulières, dites « compétences transférées ». Les communes disposent d'un Plan Communal de Développement (PCD) ou d'un Plan Simple d'Urbanisme (PSU). Le SRADDT-Sud sera le premier véritable outil de planification de l'espace à l'échelle régionale.

Depuis 2004, la loi d'orientation de la décentralisation a situé l'échelle régionale comme celle qui convient le mieux à l'aménagement du territoire et au développement économique local. Le processus de décentralisation n'étant pas achevé, le niveau régional n'existe pas encore. Il n'y a donc pas encore ni Conseil Régional en charge de la coordination du développement, ni de la planification du développement régional, ni du budget pour prendre en charge les actions de développement, ni même de ressources financières fiscales et non-fiscales pour financer le niveau régional décentralisé.

La mise en place du conseil régional sera indispensable à la mise en œuvre du SRADDT-Sud et devient une priorité.

Dès que le SRADDT-Sud sera adopté, il sera alors indispensable que la vision locale de planification du développement au niveau des communes et des villes soit mise en cohérence avec la vision régionale et nationale.

Relevons que l'offre en ressources humaines à l'échelle de la Région est en-deçà des prérequis pour faire face aux missions confiées.

2.14. Indicateurs des conditions de vie

Du tableau ci-dessous sur quelques indicateurs des conditions de vie pour la région du Sud, on retient que la construction

en matériaux durables est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (+1,4%), que l'accès à l'eau potable est inférieur à la moyenne nationale (-9,2%) et que l'accès à des toilettes décentes est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (+ 1,6%). La région présente par ailleurs un taux de pauvreté (34,1 %) légèrement inférieur au

taux moyen de pauvreté nationale (37,5 %), (ECAM, INS, 2014).

Ces chiffres à l'échelle régionale recouvrent une disparité réelle entre milieu rural et milieu urbain, les conditions de vie du point de vue de l'habitat en matériaux définitifs, de l'accès à l'eau potable et des toilettes décentes étant sensiblement meilleures en ville que dans les villages.

Tableau 2: Indicateur des conditions de vie

	Sud	Cameroun
Logement en matériaux définitifs	26,9%	25,5 %
Accès eau potable	34,7%	43,9%
Toilettes décentes	30,9%	29,3%

Source : Diagnostic SNADDT, 2016

2.15. Urbanisation et armature urbaine insuffisante

L'urbanisation de la région du Sud est caractérisée par :

- Un polycentrisme urbain constitué de trois pôles urbains majeurs (Ebolowa, Sangmélina, Kribi) ;
- Un réseau urbain faible qui se traduit par une faible connectivité entre les villes, chefs-lieux de département. L'absence d'un axe routier bitumé Est-Ouest entre Kribi-Ebolowa-Sangmélina est un handicap majeur au développement économique et au fonctionnement du réseau urbain ;
- Des villes dont le réseau urbain exerce une influence qui dépasse les limites nationales (Kyé-Ossi) ou qui est plus connecté à celui de la région du Littoral qu'à celui de la région du Sud (Kribi).

Ebolowa est aujourd'hui le pôle politique et administratif de la région tandis que Kribi se positionne d'ores et déjà comme le pôle économique de référence, même si l'essentiel de son développement socioéconomique reste encore à faire.

L'espace rural de la région du Sud est généralement sous-équipé ce qui incite les jeunes à aller vers les villes chercher à la fois de l'activité rémunératrice et des conditions

de vie plus conformes à leur conception de la modernité.

2.16. Offre d'éducation et de formation inégale

En matière d'éducation de base, la Région compte 187 471 élèves, 4 194 enseignants, 1386 écoles et 4 643 salles de classe (Cf. tableau ci-après). L'enseignement public domine largement [(élèves : 87,48 %) ; (enseignants : 80,04 %) ; (écoles : 85,28%) ; (salles de classe : 86,15 %)] dans la Région. Le Dja et Lobo est le département le plus vaste et le plus pourvu en élèves (58 371), en écoles (432) et en salles de classes (1 441), tandis que la vallée du Ntem, le plus petit, en a le moins [(élèves : 23 799) ; (écoles : 216) ; (salles de classes : 632)]. La Mvila est le département le plus pourvu en enseignants (1 319). Le ratio nombre d'élèves par enseignant est de 45. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans l'enseignement primaire tourne autour de 130%, signe notamment d'une difficulté réelle à poursuivre dans le secondaire à la sortie du

primaire, situation reflétée par un TBS dans l'enseignement secondaire de 76%. L'accès à l'éducation est inégal entre les différentes zones de la Région avec une nette prédominance de l'enseignement général sur l'enseignement technique et professionnel.

La dotation des écoles primaires du Sud en moyens matériels est très inférieure à la moyenne nationale (cf. Tableau ci-après).

Tableau 3: Effectifs élèves/personnels enseignants/infrastructures d'éducation de base

	Dja et Lobo	Mvila	Océan	Vallée du Ntem	Région	%
Nbre d'élèves secteur Public	53046	51093	40869	18992	164000	87,48
Nbre d'élèves secteur Privé	5325	7218	6121	4807	23471	12,52
Total	58371	58311	46990	23799	187471	100
Nbre d'enseignants Public	955	1086	785	531	3357	80,04
Nbre d'enseignants Privé	196	233	262	146	837	19,95
Total	1151	1319	1047	677	4194	100
Nbre d'écoles secteur public	382	337	289	174	1182	85,28
Nbre d'écoles secteur privé	50	55	57	42	204	14,72
Total	432	392	346	216	1386	100
Nbre de salles de classe Public	1272	1070	1134	524	4000	86,15
Nbre de salles de classe Privé	169	200	166	108	643	13,84
Total	1441	1270	1300	632	4643	100

Source : Diagnostic SRADDT-Sud, 2016

Tableau 4: Pourcentage de dotation en matériels des écoles primaires

	Électricité	Eau potable	Toilettes	Clôture	Banque de livre
Région du Sud	8,0%	22,9%	33,5%	6,3%	13,0%
Moyenne Nationale	19,5%	42,3%	52,5%	18,1%	21,3%

Source : Diagnostic SRADDT-Sud, 2016

En matière d'éducation secondaire, la Région du Sud compte 213 établissements d'enseignement secondaire. Les établissements d'enseignement secondaire général (137) constituent pratiquement le double des établissements d'enseignement secondaire technique (70), soit 64,33% de tous les établissements d'enseignements secondaires répertoriés.

Les écoles normales de formation sont globalement très faiblement représentées (2,82%).

Tableau 5: Situation des établissements d'enseignements secondaire et technique

Type d'établissement	Dja et Lobo	Mvila	Océan	Vallée du Ntem	Région Sud	%
Lycées ESG	17	21	12	8	58	27,24
CES	24	19	26	10	79	37,09
Lycées EST	5	4	5	2	16	7,51

CETIC/CETIF	17	17	16	4	54	25,35
ENIEG/ENIET	1	2	2	1	6	2,82
Total	64	63	61	25	213	100

Source : Diagnostic SRADDT-Sud, 2016

2.17. Secteur santé préoccupant

On dénombre au total 287 formations sanitaires inégalement réparties sur toute l'étendue du territoire de la Région, majoritairement constituées de centres de santé (75,95%). La région est pauvre en

cabinets de soins privés (2,1%), en hôpitaux de district (3,1%) et de référence (0,7%).

Tableau 6: Formations sanitaires dans la Région du Sud

	Dja et Lobo	Mvila	Océan	Vallée du Ntem	Région	%
Hôpital Régional (HR)	0	1	1	0	2	0,7
Hôpital de District (HD)	5	1	2	1	9	3,1
Centre Médical d'Arrondissement (CMA)	4	6	6	3	19	6,62
Centre de Santé Intégré (CSI)	60	34	24	25	142	49,47
Centre de Santé Confessionnelle (CSC)	19	9	5	5	38	13,24
Hôpital Confessionnel (HC)	2	1	1	0	4	1,3
Centre de Santé Public (CSP)	4	15	19	0	38	13,24
Centre de Santé Privé (CSPv)	11	3	5	1	20	6,9
Hôpital de Référence (HdR)	1	0	0	1	2	0,7
Infirmier Militaire (IM)	1	1	0	0	2	0,7
Fondation Chantal Biya	1	0	0	0	1	0,34
Cabinet de soins privé	0	3	1	0	4	1,3
Infirmier	0	2	4	0	6	2,1
Total	108	75	68	36	287	100%

Source : diagnostic SRADDT-Sud, 2016

La région compte au total 957 personnels de santé, majoritairement constitués d'infirmiers et d'aides-soignants (47,74 %). La région est très pauvre en médecins (9,92%) et en pharmaciens (0,31%). Quoique son ratio personnel de santé (Médecin : 0,9/10 000 hbts ; Infirmiers : 5,4/10 000 hbts) soit supérieur à la moyenne nationale (Médecin : 0,7/10.000 hbts ; Infirmiers : 4/10 000 hbts), la région du Sud présente des ratios particulièrement faibles comparés aux ratios recommandés par l'OMS pour obtenir une couverture sanitaire convenable en matière de soins de santé primaire. On souligne en outre l'absence

totale de plusieurs catégories de personnels de santé.

La Mvila est le département le plus pourvu en personnel de santé (44,20%), avec plus de la moitié des médecins (50/95). La vallée du Ntem est le moins pourvu (10,34%), avec le plus faible nombre de médecins (8/95). Globalement la Région présente une offre de services de santé et de protection sociale insuffisante et de trop faible qualité.

2.18. Réseau de transport défectueux et mal entretenu

Le réseau routier du Sud a une triple vocation : transfrontalière, interrégionale et régionale. Il permet de relier le Cameroun à la Guinée Équatoriale, au Gabon et au Congo, en même temps qu'il permet de relier le Sud à trois régions, le Littoral, le Centre et l'Est. Ce réseau est peu bitumé et mal entretenu.

Le tableau ci-après reprend les données de 2010 issues du RGRC.

Le réseau routier du Sud comporte de nombreux ouvrages : ponts, dalots, buses, bacs sur la rivière Ntem, une station de

pesage sur la Nationale 2, des postes de péage sur la Nationale 2 et la Nationale 9 et 85 barrières de pluies sur le réseau en terre. Bon nombre de ces ouvrages ont besoin d'être réhabilités. En effet 64 % des ponts sont en mauvais état, 30 barrières de pluies sont à réhabiliter et les deux bacs de Nyabessan et d'Abang Minko'o doivent être remplacés par des ponts.

S'agissant des ponts, il faut souligner que les 338 ouvrages identifiés sont principalement des ponts forestiers ou semi-forestiers, très peu de ponts mixtes ou de ponts à poutres. Les portées des ponts vont de 5m à plus de 50m.

Tableau 7: Linéaire du réseau routier du Sud

Départements	Bitumées (Km)	En terre (Km)	Superficie (Km ²)	Population (Habitants) 2010	Total routes (km)
Mvila	92	2 015	8 726	179 429	2107
Vallée du Ntem	123	1 117	7 258	79 182	1240
Océan	115	3 256	11 483	179 093	3371
Dja et Lobo	254	3 147	20 018	19 6951	3401
Total Région	584	9 535	47 000	698 227	10119
Total National	101 58	102 815	475 000	17 463 836	112973

Source : RGRC 2015

Les principaux indicateurs routiers pour la région du Sud issus de ce tableau font ressortir les caractéristiques suivantes :

- Le linéaire total de km est de 10 119 km contre 112 973 km au plan national ;
- La densité routière régionale est de 215,3 m/km² contre 237,7 m/km² pour l'ensemble du pays ;
- La densité de routes bitumées de la région est de 12,43 m/km² contre 21,4 m/km² au niveau national
- Le pourcentage de routes bitumées de la région est de 5,8% contre 9% au niveau national ;
- Le nombre de km de routes pour

1 000 habitants de la région est de : 14,5 km contre 6,5 km/au niveau national ;

- Le nombre de km de routes bitumées pour 1 000 habitants est de 0,83 km contre 0,58 km pour le pays

Le trafic routier du réseau Sud reste modeste. Le trafic journalier moyen de la semaine en 2014 ne dépassait pas 1000 véhicules dans les deux sens confondus.

Il est supérieur à 900 véhicules sur l'axe Edéa/ Kribi ; entre 800 et 900 véhicules sur les axes Ambam/Ngoazik, Frontière Guinée/Ngoazik ; entre 600 et 700 véhicules sur les axes Sangmélina/Nkpwang, Ngolbang/ Nkpwang ; entre 500 et 600

véhicules sur les axes Ambam/Meyo-Centre, Ebolowa/Meyo-Centre, et inférieur à 500 véhicules partout ailleurs.

Le trafic aérien est quasi inexistant. La région dispose de deux aérodromes à Kribi et à Ebolowa, de trois pistes à Meyomessala, Nye'ete et Ipono et d'un hélicoptère à Ebolowa, tous pratiquement hors service

2.19. Très faibles accès aux infrastructures hydrauliques et d'assainissement

Tableau 8: Infrastructures d'approvisionnement en eau potable

	Dja et Lobo	Mvila	Océan	Vallée du Ntem	Région	%
Forages	281	51	100	117	549	32,2
Puits	369	259	53	168	849	49,8
Adduction d'eau	36	18	41	3	98	5,74
Autres ouvrages hydrauliques	59	101	35	14	209	12,26
Total	745	429	229	302	1705	100

Source : Diagnostic SRADDT Sud, 2016

Tableau 9: Infrastructures d'approvisionnement fonctionnelles en eau potable

	Dja et Lobo	Mvila	Océan	Vallée du Ntem	Région	%
Forages	186	17	86	41	330	33,98
Puits	280	127	41	60	508	52,32
Adduction d'eau	4	4	45	3	56	5,77
Autres ouvrages hydrauliques	30	37	8	2	77	7,93
Total	500	185	180	106	971	100

Source : Diagnostic SRADDT Sud, 2016

Tableau 10: Taux d'accès à l'assainissement amélioré dans les régions

Régions	AD	CE	ES	EN	LT	NO	NW	OU	SU	SW	Total
Taux	25	39	16	5	58	7	27	32	37	35	40

Source : SNADDT 2017

La Région dispose de 1 705 infrastructures d'approvisionnement en eau potable, constituées majoritairement de puits (849) et de forages (549), soit respectivement 49,79% et 32,19%. Le Dja et Lobo (745) est le département le plus pourvu en infrastructures d'approvisionnement en eau et l'Océan (229) en est le moins pourvu (cf. Tableau ci-dessus).

Sur les 1.705 infrastructures d'approvisionnement en eau potable que compte la Région, seulement 971 sont

fonctionnelles, soit 57 %. En termes d'infrastructures les plus fonctionnelles, on a les puits (508/849), suivi des forages (330/549). Le Dja et Lobo est le département qui possède le plus d'infrastructures fonctionnelles (500/745).

L'accès à l'eau potable est encore très insuffisant à l'échelle de la Région. La croissance des villes demande de redimensionner la taille et la qualité des dispositifs de captage et de distribution de l'eau potable pour faire face à l'augmentation

des besoins en volume, mais aussi en qualité, les urbains demandant que l'eau soit « courante » et qu'elle arrive dans leur propre maison.

Au Cameroun, le taux d'accès à une installation d'assainissement améliorée est de 40% dans les villes secondaires comme Ebolowa, Kribi, Sangmélina et Ambam et de 11% dans les zones rurales (MINEE, 2011).

Aucune ville de la Région ne dispose de système de collecte et de traitement des eaux usées, celles-ci étant simplement rejetées dans la nature.

En matière d'assainissement liquide, les ménages utilisent généralement deux types de latrines : améliorées ou non améliorées.

En milieu rural, le type non amélioré est le plus répandu dans tout le Cameroun y compris dans le Sud.

Les latrines améliorées se retrouvent en forte proportion dans l'espace urbain où elles représentent 40% du total des latrines au Cameroun et 37% au Sud.

En ce qui concerne les déchets solides leur gestion en milieu urbain est dévolue aux communes qui dans la plupart des villes la donnent en concession à HYSACAM.

Cette gestion se fait de manière banale en milieu rural. En milieu urbain, la nécessité de collecte se fait sentir, bien que des tentatives de rejet sur des terrains vagues y aient aussi cours.

La collecte des ordures ménagères en milieu urbain est assurée par HYSACAM dans 16 villes du Cameroun. Cette société s'occupe de la collecte, du transport, du traitement, du recyclage et de la valorisation des déchets. La méthode de traitement la plus répandue est la décharge contrôlée.

Dans le Sud, la société HYSACAM est implantée dans quatre villes : Kribi, Ebolowa, Sangmélina et Meyomessala. Elle déploie dans chacune des villes des moyens logistiques divers : des bennes d'entreprises, des bennes ville de Paris (BVP), des multibennes porte coffre (PC) et des

amplirolls, des bennes de type grue, des bennes tasseuses, des bacs, etc... Trois compostières sont en activité à Ebolowa, Sangmélina et Meyomessala.

Pour une population estimée à 273 129 habitants, Hysacam a collecté 76 812 tonnes d'ordures en 2015 dans le Sud.

2.20. Économie basée sur une tradition forestière et agricole

La foresterie-bois et les productions agricoles vivrières (racines, tubercules et banane plantain) et de rente (cacao, hévéa, palmier à huile, café) constituent l'essentiel de l'activité sectorielle. Les activités agricoles occupent la grande majorité des populations (80%).

L'élevage ne concerne que 17% des ménages agricoles.

Le tourisme balnéaire est le plus actif du pays en ce domaine, les autres activités touristiques étant plus marginales.

La Région compte 21 marchés urbains, 25 marchés périodiques, 07 marchés frontaliers et trois points de passage transfrontaliers.

La région du Sud est caractérisée par deux pôles de développement minier potentiels. Le premier est centré sur les villes de Djoum, Mintom et Sangmélina et axé sur les grands gisements de fer de Nkout et Mballam, en plus des exploitations artisanales d'or à Mintom.

Le second pôle est centré sur les villes de Lolodorf, Bipindi, Akom 2 et Ma'an et davantage axé sur l'exploitation des minéraux industriels et matériaux de construction et leur valorisation, avec toujours un fort potentiel sur le fer.

Le tissu industriel reste très faible (220 unités au Sud/10 456 sur l'ensemble du pays), avec une nette prédominance des entreprises manufacturières, suivi des entreprises du secteur des constructions (28/706).

2.21. Fourniture insuffisante et inégalement distribuée de l'énergie électrique

Le taux d'électrification de la Région du Sud (22%) est très en deçà du taux national d'électrification (54%). Le niveau d'électrification est médiocre en zone urbaine et très faible en zone rurale, malgré l'importance des besoins exprimés et des potentialités existantes. La partie orientale du Dja et Lobo et de la Vallée du Ntem ne sont pas encore connectés au Réseau Interconnecté Sud (RIS).

La fourniture d'électricité à l'échelle de la région subit des perturbations récurrentes qui ont un impact négatif non négligeable sur la productivité des différents secteurs d'activités.

Les installations en énergies renouvelables, surtout solaires, sont encore très marginales pour introduire une quelconque amélioration significative du niveau d'électrification.

Deux barrages hydroélectriques (Memve'ele et Mekin) sont en cours de mise en production en 2019, avec une atteinte du potentiel pour 2020. L'extension de la centrale thermique à gaz est lancée. Des projets en gestation et/ou engagés (construction d'un mini-barrage hydroélectrique de 1,05 MW à Ambam, des projets solaires), mais aussi une nouvelle centrale sur le Dja (zone de Minton), augurent des lendemains meilleurs en matière d'accès à l'électricité. Toutefois, il serait nécessaire au regard de l'augmentation rapide des besoins énergétiques de confirmer aussi la construction du barrage de Cholet sur le Dja (Région de l'Est) et de prévoir encore d'autres aménagements.

En plus d'étendre le réseau électrique à toutes les zones urbaines et rurales de la Région du Sud, l'enjeu ici sera de faciliter la valorisation industrielle et domestique des

multiples sources énergétiques disponibles afin de contribuer à terme à la satisfaction des besoins régionaux.

2.22. Couverture insuffisante des réseaux de télécommunication

Quoiqu'ayant évolué positivement au cours des vingt dernières années, la Région ne dispose que d'un accès relativement faible et inégalement réparti aux moyens d'information et de communication (Téléphonie, internet, télévision, presse écrite...), surtout en milieu rural. Les radios communautaires sont cependant désormais très dynamiques, avec une audience régionale non négligeable.

2.23. Insertion dans l'émergence économique du Cameroun

Le tableau suivant reprend les attributs d'aptitude de la région du Sud à l'insertion dans l'émergence économique, évaluation proposée dans le cadre du SNADDT. Celle-ci montre que la région du Sud présente :

- Peu d'aptitudes endogènes à l'émergence économique ;
- Un déficit en ressources humaines et en infrastructures ;
- Un système productif peu dynamique ;
- Un potentiel important à l'émergence économique ;
- Des facteurs d'intégration moyens ;

Au regard de tout ce qui précède, le Sud apparaît comme une région à défis « gérables », dans le sens où, malgré des facteurs de contraintes qui restent forts, les atouts régionaux sont tels qu'il est effectivement possible de promouvoir une véritable émergence économique.

En termes de productivité, la région du Sud se situe à un niveau intermédiaire, moins

avancé que les régions du Littoral et du Centre, mais tout de même nettement mieux placée que la plupart des autres régions (*Cf. tableau ci-dessous*). Son principal atout est l'ouverture maritime avec le port de Kribi,

laquelle est en train d'être progressivement connectée avec le reste du pays, d'une part, mais surtout avec les pays environnants, d'autre part.

Tableau 11: Score de la région du Sud par attributs d'aptitude à l'insertion dans l'émergence économique du Cameroun

Classes d'attributs		Région du Sud	Cameroun
A	Dotations actuelles	2,9	2,6
B	Infrastructures et équipements collectifs	2,2	2,6
C	Facteurs d'intégration	2,5	2,5
D	Démographie Ressources Humaines	2,1	2,7
E	Institutions, société, urbanisme	2,5	2,6
F	Dynamique du système productif et de son environnement	2,3	2,4
G	Potentiels et opportunités	3,4	2,9
Moyenne générale		2,6	2,6

Source : Prospective SNADDT, 2017

2.24. Résumé des principales problématiques dans la région du Sud

- La croissance démographique est très variable selon les villes et les départements de la Région du Sud, la zone de Kribi et la zone frontalière de Kyé-Ossi connaissant les croissances les plus fortes, soit les deux zones ouvertes vers l'extérieur. Mais globalement, la Région du Sud reste peu urbanisée, avec trois (03) villes qui regroupent 78% de la population urbaine.
- Concernant les questions d'organisation administrative et politique, le processus de décentralisation n'est pas achevé et le niveau régional n'existe pas encore concrètement. Il n'y a donc encore ni Conseil Régional en charge de la coordination du développement, ni planification du développement régional, ni budget pour prendre en charge les actions de développement, ni même de ressources financières fiscales et non-fiscales pour financer le niveau régional.
- La préparation du SRADDT suppose la cohérence avec le Plan de Zonage National et le Schéma National de Développement durable du Territoire.
- Le fait que les processus de révision des codes forestier, foncier, agricole et pastoral ne soient pas encore tous aboutis (le nouveau code minier a été promulgué en janvier 2017, les autres sont encore en processus), laisse planer des incertitudes qui sont néfastes pour tous les acteurs, et notamment pour les investisseurs potentiels, engendrant des comportements attentistes. Sur le terrain, des conflits existent déjà et d'autres peuvent potentiellement se développer entre les différents utilisateurs de terres et les populations riveraines.
- Les questions de la croissance démographique et de la planification du développement urbain sont essentielles pour planifier le renforcement de l'armature urbaine avec comme nouvel épicentre la ville de Kribi dont la croissance est la plus dynamique.
- La question du financement du développement et donc de la fiscalité locale et régionale qui doit l'alimenter, mais qui n'est pas encore réellement abordée.
- La pression sur les terres dans les zones les plus peuplées où l'essentiel des surfaces est déjà affecté à l'agro-industrie et à la foresterie, pose désormais de plus en plus souvent des problèmes car les populations locales doivent pouvoir étendre leurs terres agricoles pour pouvoir se nourrir. Ce phénomène de pression sur les terres est par ailleurs aggravé par les élites qui occupent ou se font titrer des surfaces sans les mettre réellement en culture, ce qui revient à geler ces terres.
- Les effets du changement climatique, avec une montée progressive des eaux, une amplification des marées et des phénomènes de tempêtes qui semblent plus fréquents qu'avant, entraînent des dégâts sur le littoral et sur les constructions et aménagements de bord de mer, avec un recul du trait de côte déjà très important par endroits avec des impacts négatifs sur les zones de mangrove et par conséquent sur les frayères.
- L'exploitation illégale des forêts, notamment dans les zones banales, accélère le phénomène de dégradation, favorisant de ce fait la déforestation. A cela s'ajoute le braconnage à grande échelle, notamment pour les espèces phares, avec en perspective la réduction rapide du potentiel de capture de viandes de brousse, d'une part, mais surtout la réduction du potentiel de tourisme de nature et de vision, d'autre part.
- La surpêche et l'absence de gestion concertée des zones de pêche maritime qui réduit le potentiel de capture face à

une demande urbaine sans cesse croissante.

- Dans toutes les villes, l'absence de réseau d'assainissement et de traitement des eaux usées concoure à la pollution des rivières. Il n'y a souvent pas non plus de réseaux de collecte des eaux pluviales, ce qui favorise les cas d'inondations et de destruction des routes et voiries.
- Au niveau des infrastructures routières, le principal manque est l'absence de route bitumée de bonne capacité pour relier d'ouest en est les villes de Kribi (et le PAK), Ebolowa et Sangmélina, jusqu'à Ouessou. Ceci étant, la Nationale 17 devrait être en principe doublée le moment venu par une route minière et un chemin de fer minéralier depuis Mbalam jusqu'au PAK, afin d'éviter de faire supporter le trafic minier par une route nationale classique. Sur les axes nord-sud, le plus urgent est la dorsale Edéa/Kribi en contournant Kribi par l'est pour rejoindre le port de Lolabé avec une autoroute doublée d'un chemin de fer multi usages. De même, il est urgent de développer l'axe Sangmélina-Bengbis- Abong Mbang afin de pouvoir relier directement le PAK depuis Bertoua (tout le nord Cameroun, le Tchad et la RCA) sans avoir à passer par Yaoundé.
- Les chefs-lieux d'arrondissement sont encore pour la plupart desservis par des routes en terre à l'entretien irrégulier et globalement insuffisant, créant de ce fait un réel déséquilibre entre les villes reliées par des routes bitumées et les autres. La faiblesse des entreprises en charge de l'entretien des routes et les problèmes de gouvernance aggravent ce phénomène.
- La première tranche du port en eaux profonde de Lolabé est achevée, le terminal pour les produits minéraliers avec les connexions de chemin de fer vers le nord et vers l'est est prévu mais non encore engagé. L'extension du terminal multimodal est engagée. L'absence d'aéroport et de lignes

aériennes régulières sur Kribi est une contrainte supplémentaire.

- En matière d'énergie, la région est encore mal approvisionnée, que ce soit en quantité et en qualité, et ce malgré la mise en fonction de la centrale à gaz de Kribi et désormais des barrages de Memvé'ele et de Mekin. Certaines zones et départements ne sont pas encore interconnectés. Le potentiel hydroélectrique est sous valorisé. Les autres sources potentielles d'énergie renouvelable ne sont pas exploitées.
- L'accès à l'eau potable pour les populations rurales est insuffisant, et il est également difficile pour les populations urbaines qui sont désormais plus exigeantes en termes de services.
- Le réseau de fibre optique en cours d'extension améliore rapidement la situation, mais la fracture numérique entre le milieu rural et le milieu urbain perdure, tout comme les différences d'accessibilité à internet et à la téléphonie selon que l'on soit dans une zone très peuplée ou non. La Vallée du Ntem, la partie Est du Dja et Lobo et la partie Sud du département de l'Océan, restent sous équipés dans tous les domaines des TIC. Les compagnies téléphoniques n'appliquent pas systématiquement la réglementation sur le partage des antennes relais.
- La question de la place des populations « pygmées » dans la société est un problème préoccupant à plusieurs titres, notamment par leurs difficultés à pouvoir accéder durablement à la terre. Leur mode de vie basé sur la chasse et la cueillette est condamné, et leur sédentarisation suppose un accès durable à la terre pour passer à l'agriculture. En outre, le manque d'éducation et l'alcoolisme de ces populations rendent les choses très compliquées à améliorer.
- L'accès à une éducation de qualité reste un problème, tant pour la formation initiale généraliste que pour les formations professionnelles qualifiantes. Le manque de possibilités

et de perspectives professionnelles conduit souvent à la déscolarisation, problème aggravé pour les garçons par le phénomène des mototaxis et l'alcoolisme, et pour les filles par une sexualité non maîtrisée et des maternités précoces.

- En matière de santé, on souligne le manque de formations sanitaires, le sous-équipement de celles qui existent, le manque de médicaments et surtout le manque de personnel compétent dans les différentes spécialités. Le taux de séroprévalence reste plus fort que dans les autres régions avec le constat que ce sont les femmes qui sont le plus touchées.
- Le chômage des jeunes est important et leur désintérêt pour les activités agricoles un lourd handicap pour le développement futur des zones rurales face au risque de désertification. L'offre de formation professionnelle qualifiante est très insuffisante.
- L'agriculture reste essentiellement familiale, avec seulement quelques agro-industries et peu d'exploitations moyennes réellement actives et productives. Le manque d'entrepreneurs agricoles réellement impliqués et désireux de vivre sur place de leur production constitue un problème majeur de développement de l'agriculture de seconde génération. Les agriculteurs sont souvent peu et mal organisés, peu formés et peu conseillés par des services agricoles eux-mêmes en sous effectifs. Le manque de main d'œuvre pour le développement de l'agriculture est problématique.
- L'élevage est très faible dans la région pour des raisons écologiques, techniques mais aussi culturelles.
- L'extension de l'agriculture familiale dans l'arrière-pays Kribien est devenue problématique compte tenu des affectations administratives actuelles des terres aux agro-industries, à l'exploitation forestière, à la recherche et l'exploitation minière et à la conservation.

- Les infrastructures de sport se résument le plus souvent à des terrains de football plus ou moins improvisés. Le manque d'installations sportives est criant à peu près partout.
- La faible capacité de transformation locale du bois au long de la chaîne de valeur, alliée au manque d'investisseurs et d'investissements, limite la création d'emplois et de valeur ajoutée dans la filière bois.
- La faiblesse des cours mondiaux des minerais bloque pour le moment toutes possibilités d'investissements majeurs. Concernant l'exploitation artisanale de l'or, le problème majeur est la mauvaise gouvernance et les pratiques souvent anarchiques du sous-secteur, avec localement de réels problèmes d'insécurité.
- L'instabilité des cours du pétrole limite les possibilités de recherche dans les conditions plus difficiles d'accès aux gisements.
- Concernant les plans communaux de développement, le souci principal est la disproportion entre les budgets affichés et les possibilités réelles de financement accessibles aux communes, le tout dans un contexte de faible vision globale du développement régional.
- La région est peu industrialisée par manque d'infrastructures, d'énergie, d'investisseurs, de main d'œuvre qualifiée et de visibilité, voire de facilités pour les entrepreneurs.
- En matière de commerce, au-delà des questions de manque d'infrastructures de marché de bonne qualité dans la majorité des centres et le long de la frontière, les échanges sont principalement limités par la mauvaise application des textes de la CEMAC en matière de circulation des biens et des personnes par le Gabon et Guinée Équatoriale.
- Que ce soit pour le commerce, l'artisanat et les PME, la prédominance du secteur informel reste un souci constant, à savoir que l'essentiel des

activités s'effectue souvent avec la complicité ou l'indifférence de ceux qui sont chargés de les faire appliquer.

- Le tourisme est globalement mal et peu organisé, avec de grandes disparités entre les zones et une offre de services encore peu diversifiée et manquant de professionnalisme, notamment en dehors de Kribi.
- La difficulté majeure en matière d'urbanisme est de coordonner et de faire face, dans un contexte de

croissance démographique et économique, aux besoins d'extensions et d'amélioration des différents réseaux de services publics (eau potable, assainissement, eaux pluviales, éclairage public, énergie électrique, déchets, voiries, marchés, sécurité, transports urbains et interurbains, habitat populaire et de classe moyenne, etc.), tout en contrôlant les abus en tous genres, et notamment les phénomènes d'accaparement des terres à but spéculatif dans les banlieues.

2.25. Analyse FFOM

L'analyse des forces-faiblesses-opportunités et menaces permet de faire le point à la fois sur l'état des lieux de la région et sur les perspectives à court et moyen terme.

Forces

La Région du Sud présente un fort potentiel de croissance économique avec :

- 1) Une volonté politique affichée de la développer ;
- 2) Une croissance démographique dynamique, notamment dans les villes portées ;
- 3) Un réseau urbain multipolaire ;
- 4) Un fort potentiel minier, non encore exploité, notamment le fer, le cobalt et le nickel sur plusieurs sites de classe mondiale aux réserves prouvées (Sud et Est) ;
- 5) Une production pétrolière et gazière en croissance ;
- 6) Un fort potentiel de production hydroélectrique avec, dès 2019, l'entrée en service des centrales de production de Memve'ele et de Mekin ;
- 7) Un fort potentiel de production d'énergie allié à un fort potentiel hydrologique sur d'autres sites ;
- 8) Une centrale thermique à gaz de 216 MW à Kribi, en cours d'extension ;
- 9) Un potentiel forestier largement sous-exploité, notamment les espèces ligneuses les moins connues ;
- 10) Un terminal pétrolier au large de Kribi pour l'exportation du pétrole ;

- 11) Une façade maritime avec un port en eaux profondes et un premier terminal multiservices, un deuxième en construction, et en attente d'un terminal minéralier et d'un terminal gazier ;
- 12) Un potentiel d'extension de l'agriculture largement sous-exploité, quelques agro-industries tournées vers l'exportation, une petite agriculture familiale omniprésente, et une agriculture de deuxième génération en devenir ;
- 13) Un bon potentiel de développement de la pisciculture en bassins ou en cages ;
- 14) Un positionnement géographique au carrefour de 4 pays et plusieurs régions ;
- 15) Un développement en cours des corridors logistiques nord-sud et est-ouest avec connexion sur l'international par le port de Lolabé ;
- 16) La construction en cours de l'axe bitumé Sangmélina-frontière du Congo via Djoum, Mintom et Mbalam pour une liaison avec Ouesso et Brazzaville ;
- 17) Un réseau de fibre optique déjà bien présent et en cours d'extension ;
- 18) Un réseau de téléphonie mobile déjà bien présent et en cours d'extension ;
- 19) Une tradition touristique à Kribi et sur la côte maritime ;
- 20) Une zone réservée aux investissements industrialo-portuaires près du nouveau port ;

- 21) Des espaces disponibles pour l'extension des villes de la région, et notamment de Kribi ;
- 22) Une zone frontalière de Kyé-Ossi dynamique et en pleine expansion ;
- 23) Une capacité d'accueil et de brassage des populations et des cultures ;
- 24) Un climat favorable au développement socioéconomique ;
- 25) Un réseau d'infrastructures de santé et d'éducation relativement dense ;
- 26) Un schéma régional d'aménagement du territoire de la CEMAC ;
- 27) Un fort potentiel rocheux pour la production d'agrégats, insuffisamment valorisé, notamment pour la construction des bâtiments et des infrastructures de travaux publics ;
- 28) Une progression du nombre et des surfaces de forêts communales ;
- 29) Un potentiel de valorisation de l'hévéa comme bois d'œuvre en fin de cycle d'exploitation du caoutchouc ;

Faiblesses

La Région du Sud souffre de multiples maux qui entravent son développement :

- 1) Processus de décentralisation inachevé, et absence notamment de Conseil Régional ;
- 2) Armature urbaine orientée nord-sud qui ne facilite pas les échanges ouest-est ;
- 3) Manque de possibilités de financement des investissements productifs, mais aussi de l'habitat et des services ;
- 4) Manque d'un axe routier bitumé lourd Ouest-Est entre Kribi - Ebolowa et Sangmélima et au-delà ;
- 5) Manque d'un axe bitumé lourd entre Sangmélima - Bengbis et Abong Mbang pour rejoindre Bertoua, le Tchad et la RCA ;
- 6) Manque d'un axe bitumé lourd pour rejoindre Mintom avec Lomié et les axes de Yokadouma et d'Abong Mbang ;
- 7) Manque d'un axe ferroviaire entre Edéa et le PAK ;
- 8) Manque d'un axe ferroviaire entre Mbalam et le PAK, en mesure de desservir les principaux gites miniers exploitables ;

- 9) Manque d'un terminal minéralier connecté au réseau ferroviaire du PAK ;
- 10) Manque de liaison routière lourde avec Bata en Guinée Équatoriale via Campo (avec pont sur le Ntem) ;
- 11) Disponibilité insuffisante d'énergie électrique de bonne qualité et à faible coût dans toutes les villes de la région ;
- 12) Manque encore de disponibilité d'énergie électrique à coût abordable pour encourager les investissements industriels (production et transport électrique) ;
- 13) Manque d'un réseau de transport électrique HT interconnecté ;
- 14) Faible tissu industriel, notamment absence d'investissement minier majeur en cours en dehors du pétrole et du gaz ;
- 15) Exploitation minière artisanale mal encadrée et souvent anarchique et illégale ;
- 16) Faiblesse des investissements productifs dans la région du Sud par les nationaux ;
- 17) Des rigidités légales et administratives qui limitent l'initiative économique, corolaire d'un incivisme généralisé des populations et de nombreuses élites ;
- 18) Infrastructures commerciales souvent insuffisantes et mal adaptées ;
- 19) Production agricole et piscicole insuffisante pour faire face à la croissance de la demande ;
- 20) Frontières avec le Gabon et la Guinée Équatoriale pas suffisamment fluides ;
- 21) Secteur rural encore largement archaïque avec des populations peu éduquées et une prédominance de l'agriculture sur brûlis et des pratiques de chasse, pêche et cueillette ;
- 22) Population urbaine très jeune et souvent peu formée ;
- 23) Manque de ressources humaines qualifiées pour répondre aux besoins des investisseurs et des entrepreneurs ;
- 24) PME et TPE encore largement dans l'informel, manquant de ressources financières adaptées au développement des activités ;
- 25) Jeunesse souvent désœuvrée et souffrant largement de déscolarisation précoce et de manque de qualification professionnelle ;
- 26) Phénomène inquiétant de prolifération des mototaxis qui favorise la déscolarisation des garçons et le développement de comportements sociaux pervers ;

- 27) Risques de conflits d'usage des terres (ayant déjà éclatés sur certaines zones critiques) ;
- 28) Réseau d'éducation de médiocre qualité, incomplet, souvent insuffisant et trop orienté sur l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique et professionnel ;
- 29) Réseau de santé de médiocre qualité, incomplet, souvent insuffisant ;
- 30) Réseau de distribution électrique de mauvaise qualité, souvent incomplet, ou inexistant ;
- 31) Réseau de distribution de l'eau potable de mauvaise qualité en ville, incomplet, souvent insuffisant ;
- Réseau d'assainissement des eaux pluviales dans les villes souvent insuffisant ;
 - Réseau routier insuffisant, souvent mal entretenu, avec trop peu de tronçons bitumés ;
 - Réseau de voirie urbaine toujours insuffisant et généralement mal entretenu ;
 - Réseau d'éclairage public très insuffisant et souvent absent ;
 - Absence de système de transport public dans les villes qui sont envahies par les mototaxis ;
 - Généralement aucun réseau d'assainissement des eaux usées et chargées ;
 - Mauvaise gestion de l'urbanisation et des terres destinées aux extensions de la ville ;
 - Habitat majoritairement construit en matériaux précaires ;
 - Gestion des déchets limitée au ramassage dans les grandes villes et au dépôt sans traitement ou par simple enfouissement ;
 - Réseau d'infrastructures sportives très insuffisant ;
 - Réseau hôtelier très insuffisant dès qu'on s'éloigne de Kribi ;
 - Très peu de valorisation du potentiel de l'énergie solaire ;
 - Réseau d'aires protégées insuffisamment valorisé ;
 - Organisations agricoles et professionnelles le plus souvent très faibles, peu organisées et peu efficaces ;
 - Projets de développement manquant d'efficacité et d'efficience dans la plupart des secteurs économiques et sociaux ;
- Absence de stratégie de développement des zones frontalières de la Région ;
 - Méconnaissance des limites géographiques exactes des circonscriptions administratives (Région, Département, Arrondissement) ;
 - Faiblesse en outils de planification urbaine (PSU, POS, ...) ;
 - Manque d'appropriation des outils de planification à l'échelle communale ;
 - Absence de normes de référence pour l'aménagement et le développement durable des territoires ;
 - Secteur tourisme en principe dominé par le tourisme balnéaire mais peu valorisé ;
 - Faiblesse du marché local du bois ;
 - Absence de forêt dédiée aux activités de formation technique et de recherche scientifique ;
 - Faible capacité de transformation des produits locaux ;
 - Statistiques agricoles présentant beaucoup de lacunes et manquant de fiabilité ;
 - Enclavement des principaux bassins de production agricole ;
 - Mauvaise structuration des filières et des opérateurs agricoles ;
 - Fluctuations difficiles à maîtriser du cours des produits agricoles de rente ;
 - Absence de stratégie de valorisation des espèces forestières domestiquées (ex. : *Gnetum Africanum...*) ;
 - Difficultés d'accès à la terre pour les jeunes désirant s'installer durablement et investir ;
 - Accueil et hygiène approximatifs dans la quasi-totalité des centres hospitaliers ;
 - Flou et insécurité dans l'exploitation minière artisanale ;
 - Inégalité d'accès au numérique entre les enfants scolarisés en ville et ceux scolarisés en milieu rural.

Opportunités

La région du Sud présente des opportunités réelles pour assoir son développement de manière solide et durable sur le moyen et long terme :

- 1) Développement du complexe industrialoportuaire de Kribi (port en eaux profondes en plusieurs phases, zone industrielle, ville nouvelle, autoroute d'accès, chemin de fer, etc.), en cours de travaux ;
- 2) Construction de la route bitumée Sangmélima-Mbalam-frontière du Congo, en cours de travaux ;
- 3) Mise en production des barrages hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin ; et d'autres possibilités de construction de barrage sur les rivières et fleuves ;
- 4) Extension du réseau de la fibre optique, en cours de travaux ;
- 5) Bonne coopération avec la République du Congo, la République du Tchad et la République Centrafricaine ;
- 6) Finalisation du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du Cameroun assorti de son Plan de Zonage du Territoire National ;
- 7) Préparation de l'extension de la centrale thermique à gaz de Kribi ;
- 8) Disponibilité de gaz naturel exploitable ;
- 9) Investisseurs potentiels pour le développement de l'agriculture industrielle et de l'agriculture de deuxième génération ;
- 10) Investisseurs potentiels pour la zone industrialoportuaire de Kribi et la création de nouveaux emplois décents ;
- 11) Valorisation du stock de carbone forestier et de l'ensemble des ressources forestières (bois, PFNL, faune sauvage, plantes médicinales) ;
- 12) Valorisation du potentiel touristique, culturel et artistique ;
- 13) Population rurale qui assure l'essentiel de la production et qui pourrait couvrir les besoins alimentaires de base de la région en développant des circuits courts.

- 14) Développement d'un axe de transport Sangmélima-Bengbis-Abong Mbang pour une liaison directe avec le PAK ;
- 15) Remontée attendue des cours du Cobalt et du Nickel avec le développement rapide du marché des batteries pour voitures électriques dès 2020 ;
- 16) Remontée à terme des cours du Fer, sans doute pas avant 2025 ;

Menaces

La région du Sud est soumise à des menaces directes et indirectes qui peuvent obérer ses perspectives de développement à moyen et long terme :

- 1) Chute des cours des matières premières minérales sur les marchés mondiaux, sans perspective claire de remontée des cours d'ici à 2020, notamment pour le fer ;
- 2) Accélération du changement climatique avec pour conséquence la montée des eaux et l'érosion côtière qui met en danger les aménagements et les constructions proches de la mer ;
- 3) Forte pression internationale pour limiter l'exploitation des forêts naturelles et chute de la demande en bois tropicaux sur les marchés européens ;
- 4) Manque de coopération avec le Gabon et la Guinée Équatoriale avec notamment des restrictions sur la circulation des personnes ;
- 5) Potentiel de pêche maritime en nette régression et menacé par des pêcheurs internationaux suréquipés et non contrôlés, notamment par rapport au respect des zones et des modes de pêche ;
- 6) Risques de conflits entre les populations riveraines et les concessionnaires agroindustriels sur l'usage des terres dans plusieurs zones, en particulier dans la zone d'influence de Kribi ;
- 7) Mauvaises pratiques de gouvernance associées à une certaine culture de l'impunité ;

- 8) Marginalisation accrue des populations autochtones pygmées si on ne parvient pas à les intégrer dans la société moderne et la citoyenneté nationale, avec notamment la possibilité de faire valoir leurs droits à la terre ;
- 9) Accaparement abusif des terres agricoles par les élites locales et nationales ;
- 10) Culture exacerbée de l'individualisme/ manque de vision collective et de capacité à conduire des activités communes, tant privées que d'intérêt collectif ;
- 11) Exploitation minière artisanale le plus souvent illégale et anarchique dans les zones isolées, notamment celle de l'or, engendrant de l'insécurité, du braconnage, de la pollution des rivières et des dérives sociales inquiétantes ;
- 12) Risques environnementaux croissants avec les volumes de déchets solides et liquides rejetés sans précaution dans la nature et notamment dans les rivières ;
- 13) Difficultés organisationnelles au niveau régional pour structurer et opérationnaliser la nouvelle gouvernance régionale ;
- 14) Difficultés à mobiliser et mettre en œuvre les ressources financières nécessaires au financement du SRADDT Sud (ressources fiscales, subventions nationales, financements en partenariats public-privé, investissements privés nationaux et internationaux, etc.).

2.26. Synthèse des concertations publiques

Les parties prenantes régionales ont été consultées à plusieurs reprises dans le cadre d'ateliers départementaux et régionaux conduits lors de la phase de diagnostic et d'analyse prospective. Ces échanges ont permis de recueillir les aspirations des acteurs sur le devenir de leur territoire.

Lors des 3 ateliers régionaux tenus à Ebolowa (entre 160 et 210 acteurs à chaque fois), et les 5 ateliers départementaux tenus à Ambam, Kribi, Ebolowa, Sangmelima et Djoum (entre 80 à 100 acteurs à chaque fois), l'équipe de consultants présentait en plénière l'état d'avancement du processus de planification du SRADDT avec le diagnostic et les éléments de prospective à discuter.

Ainsi les maires et responsables communaux ont-ils tous contribué à la réflexion, de même que les responsables des administrations déconcentrées et décentralisées, les représentants des chefferies coutumières, les représentants de la société civile et des représentants du secteur privé. Les travaux en groupe ont permis de traiter les différents

sujets en regroupant généralement séparément les questions d'ordre social, les questions d'ordre économique et les questions relatives aux aménagements et à l'urbanisation.

Les concertations ont été conduites de manière participative avec des modérateurs de groupes et par la méthode des cartes de visualisation. Les résultats ont été synthétisés et présentés dans le rapport de prospective.

Les facteurs faiseurs d'avenir en matière de planification et d'aménagement du territoire reposent en particulier sur l'élaboration et l'utilisation effective des outils d'aménagement du territoire et de planification urbaine à l'instar du SNADDT et du SRADDT en cours d'élaboration, des Plans d'Occupation du Sol (POS), des Plans Simples d'Urbanisme (PSU)... ; mais aussi sur la nécessité de constituer des réserves foncières pour les infrastructures publiques et privées dans les communes et le respect des normes de construction et d'aménagement en milieu urbain.

La prise en compte des spécificités régionales, voire communales dans l'établissement de la législation, et le respect des codes à tous les niveaux sont des priorités.

En outre, l'harmonisation et la simplification des procédures d'accès à la terre est nécessaire.

Pour ce qui est du transport, l'avenir exprimé repose sur le développement du potentiel frontalier de la région, avec l'ouverture et/ou l'aménagement des axes routiers suivants :

- Aboulou – frontière Gabon ;
- Forêt de Mebosso – frontière Gabon ;
- Olamzé – Menguikom – Amdom (Guinée équatoriale) ;
- Olamzé – Mbedoumoussi – Mbedou (Guinée équatoriale) ;

Les acteurs insistent sur la nécessité d'améliorer le maillage Est-Ouest par des routes nationales/autoroutes et par la construction des axes routiers :

- Sangmelima – Mvangan – Ebolowa ;
- Mvangan – Abang Minko'o – Ambam ;
- Kyé Ossi, Menguikom – Olamzé – Meyo Miboulou – Mbourangoua – Sengou – Nyabizan – Campo.

Le bitumage de la route Mintom – Frontière du Gabon est souhaité, tout comme :

- La construction des ponts sur les rivières Ayina et Ndjang ;
- La construction de gares routières modernes et de lieux de repos pour les voyageurs ;
- La construction d'un aéroport international à Kribi ; et
- L'organisation du transport urbain dans chaque ville.

En matière de télécommunication, la demande porte :

- Sur l'extension du réseau de fibre optique pour relier toutes les villes et, à terme, les zones rurales ; et
- La nécessité d'encourager le partage des antennes entre les différents opérateurs

afin d'améliorer les services et la couverture en télécommunication sur tout le territoire régional.

Concernant l'eau, l'assainissement et l'énergie, l'avenir est vu au travers d'une interconnexion de toutes les communes au Réseau Interconnecté Sud (RIS) pour l'électricité, avec :

- La construction de nouvelles mini centrales hydroélectriques ;
- L'amélioration de l'approvisionnement de l'énergie électrique des villes de Kribi, Kyé Ossi, Ebolowa ainsi que toutes les zones rurales non équipées ;
- L'alimentation de tous les arrondissements en Adduction d'Eau Potable (AEP) ;
- L'approvisionnement suffisant en eau potable des villes de Kribi, Kyé Ossi, Ebolowa ainsi que toutes les zones rurales non approvisionnées ;
- La mise en place des régies de l'eau ;
- La construction des réseaux d'assainissement urbain.

L'avenir en matière de tourisme, de loisir et de culture est vu au travers de :

- La viabilisation des sites touristiques balnéaires et non balnéaires,
- La construction d'un conservatoire pour le développement du potentiel musical de la Région, des arts et de la culture, des salles de spectacle, des musées et des bibliothèques ;
- La déconcentration des centres de décision vers les Communes ;
- Une meilleure harmonisation des politiques sectorielles ;
- L'aménagement et la création de lacs municipaux ; la réduction des tracasseries policières ; la formation des agents publics à l'accueil des touristes.

L'avenir voulu en matière d'éducation repose sur :

- La réduction du fossé en matière d'accès au numérique entre le milieu rural et la ville ;
- La scolarisation des populations pygmées ;
- La réduction des fortes inégalités entre établissements d'enseignement général et

établissements d'enseignement technique et professionnel ;

- La nécessité de pourvoir les établissements scolaires des zones rurales en personnel enseignant ;
- L'adaptation/adéquation des programmes scolaires et de formation professionnelle aux besoins des entreprises.

L'avenir exprimé en matière de développement de l'économie repose notamment sur :

- L'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens au niveau des frontières ;
- Une meilleure organisation des activités de moto taxi ;
- Le désenclavement des bassins de production agricole ;
- La construction et l'aménagement des marchés frontaliers ;
- L'amélioration des procédures policières et douanières aux frontières ;
- L'encouragement de l'émergence d'une classe d'investisseurs locaux (financement, formation) ;
- La transformation des matières premières ;
- L'encouragement de l'innovation agroalimentaire.

Les facteurs faiseurs d'avenir sur le plan social reposent sur :

- La construction des services et des infrastructures collectifs,
- Le renforcement des capacités en matière de promotion du développement,
- L'équipement des établissements,
- Le lutte contre la contrebande,
- La réalisation de séminaires de formation des opérateurs économiques sur la législation commerciale,
- L'équipement des administrations en moyens financiers et en matériel appropriés,
- L'orientation des jeunes filles vers les filières techniques, d
- L'encadrement des groupes vulnérables, et
- La construction d'espaces de loisirs et de sport pour les jeunes.

Sur la question des flux migratoires, les populations déplacées ou impactées par le développement économique doivent être mieux prises en charge. Les flux migratoires doivent être anticipés en amont des projets d'investissement et de développement par des plans de communication et de sensibilisation appropriés.

L'urgence dans le secteur santé, serait de :

- Construire des CSI dans les localités non encore pourvues ou en nombre insuffisants,
- Équiper les centres de santé intégrés en personnel soignant, en matériels médicaux, officines et en laboratoires.

Il est important notamment de veiller à doter les villes satellites d'infrastructures de santé de référence. L'accélération de la mise en place d'un processus d'assurance santé universelle est essentielle.

La zone la plus exposée aux conflits pour l'accès à la terre est celle de l'arrière-pays de Kribi du fait de la conjonction entre emprise industrielle et urbaine importante et en croissance, emprise routière, ferroviaire et pour le transport énergétique, emprise des concessions forestières, des concessions agroindustrielles et des aires protégées. L'espace restant disponible pour accueillir des extensions villageoises et notamment des extensions agricoles reste très limité et il faut s'attendre à une augmentation des conflits dans les prochaines décennies car l'augmentation exponentielle du coût du foncier urbain va très certainement repousser encore à de plus grandes distances les populations les plus vulnérables

2.27. Problématique d'aménagement de la région du Sud

Pour récapituler, la problématique principale de l'aménagement régional du territoire consiste en premier lieu à pouvoir attirer, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles, les potentiels investissements productifs et structurants, publics et privés, devant permettre de valoriser effectivement les atouts de la région du Sud en matières minière, pétrolière, gazière, forestière, agricole, hydroélectrique, touristique, culturelle, etc., valoriser le carrefour logistique et commercial que représente le PAK pour tout l'hinterland dépendant de l'ouverture maritime avec, outre le Cameroun, le Tchad, la RCA, le nord du Congo et le nord de la RDC, de manière à créer des emplois et de la richesse pour tous.

2.28. Vision 2035 pour la région du Sud sur la base du scénario de compromis

La région du Sud est le nouveau pôle économique et industriel du Cameroun émergent, valorisant ses ressources naturelles, son ouverture maritime et ses corridors logistiques.

Deux phases successives de croissance sont attendues avec le scénario de compromis :

Phase 1 : Croissance modérée → 2020 – 2025

Avec une croissance économique qui s'établit durablement dans la région du Sud autour de 6 % par an dès 2018, la région valorise les investissements structurants déjà réalisés ou en cours de réalisation. Kribi devient la principale ville de la région et son économie repose essentiellement sur le nouveau pôle logistique régional ouvert sur le monde et l'exploitation pétrolière, gazière, forestière, halieutique, agricole et énergétique, avec un décollage progressif du tourisme. Les corridors nord, est et sud sont essentiels au développement régional en rapprochant toutes les distances.

→ Le département de l'Océan connaît le plus fort développement socioéconomique de la région du Sud avec une croissance des activités (*taux de croissance de la zone de Kribi entre 8 et 10% par an, voire davantage*) dans toutes les principales villes et tous les secteurs dans les autres départements. La Vision du Cameroun émergent semble à portée de main.

Phase 2 : Croissance forte → 2025-2035

La remontée des cours miniers relance les investissements lourds dans la mine, mais aussi dans la sidérurgie, le pétrole, le gaz et la production énergétique à croissance moyenne s'établit durablement autour de 8 % par an avec une exploitation soutenue des ressources naturelles, une forte croissance démographique dans les principales villes, et notamment à Kribi (croissance locale à Kribi > 10% ou 12%) qui devient la grande ville côtière de la région du Sud, profitant

pleinement des investissements sectoriels, logistiques et des corridors qui drainent les flux du Cameroun et des pays voisins.

→ **L'objectif du Cameroun émergent à l'horizon 2035 devient une réalité pour la région du Sud** et pour une partie du pays. La région se modernise rapidement et accueille une population cosmopolite et industrielle qui porte haut son potentiel de développement socio-économique.

2.29. Projection démographique

A partir des données du recensement de 2005, des estimations du BUCREP pour 2010 et 2015 et des calculs du consultant, on peut estimer qu'avec le scénario de compromis retenu lors de la phase de prospective, la population totale de la région du Sud pourrait plus que doubler d'ici à 2035.

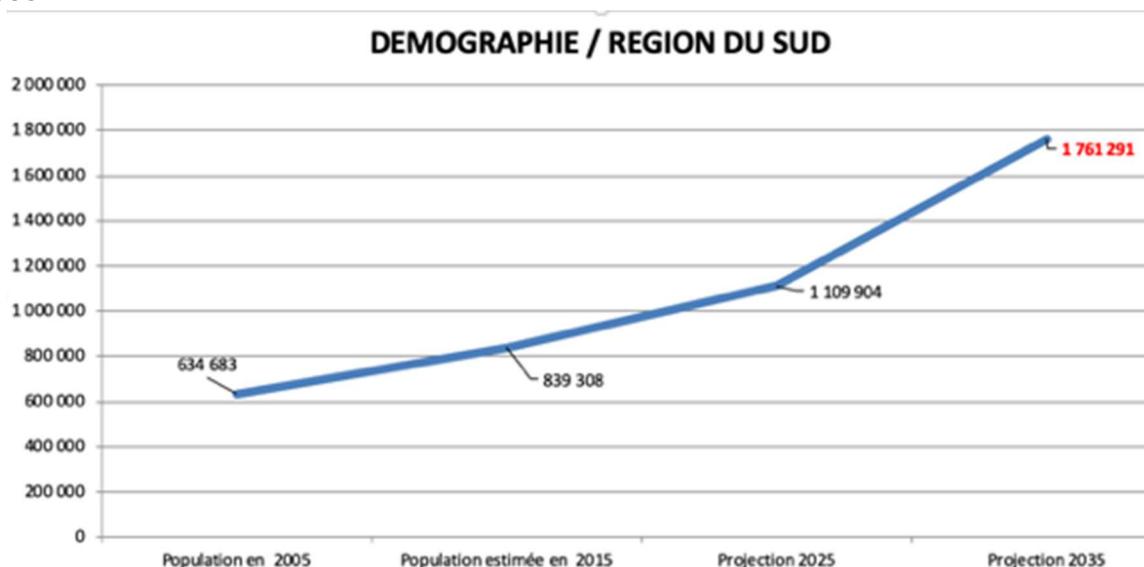


Figure 5 : Évolution démographique avec scénario de compromis en 2 phases (2020-2025 et 2025-2035)

Source : Calculs du consultant à partir des données BUCREP

Sachant que l'évolution en milieu rural reste lente, voire régressive dans certaines communes, l'essentiel des gains démographiques va venir des villes les plus dynamiques : Kribi, Kyé Ossi (villes portes) en tête, mais aussi Sangmélina et Ebolowa (villes carrefours). La croissance des autres villes resterait plutôt faible. (Cf. tableau ci-après). Les données de croissance des villes ayant connues les plus forts accroissements au cours de la dernière décennie ont été pondérées pour rendre les projections plus prudentes, notamment tant que les projets miniers ne redémarrent pas. A partir de 2025, et sur l'hypothèse d'une reprise des investissements miniers majeurs et de la cohorte d'investissements logistiques connexes, l'accroissement de la population s'accélère.

Tableau 12: Croissance démographique des principales villes d'ici à 2025 puis à l'horizon 2035

Villes	Population urbaine en 2005	Population urbaine estimée / 2015	Projection urbaine 2025	Projection urbaine 2035
Kribi	59 928	109 351	199 533	433 576
Kyé-Ossi	4 638	15 800	34 333	74 604
Sangmelima	51 308	76 132	112 966	188 976
Ébolowa	64 980	84 474	104 677	175 110
Mvangan	1 695	4 383	7 332	12 266
Ambam	16 060	17 700	21 238	27 326
Meyomessala	1 305	3 172	4 345	7 928
Djoum	5 447	6 536	7 842	9 954

Source : Calculs du consultant à partir des données RGPH et BUCREP

Les courbes du graphique suivant montrent un décollage important de la ville de Kribi dès la présente décennie et une accélération sensible de la croissance des villes de Sangmélima, Ebolowa et Kyé Ossi au cours de la prochaine. A l'horizon 2035, la ville de Kribi sera la première agglomération de la région du Sud.

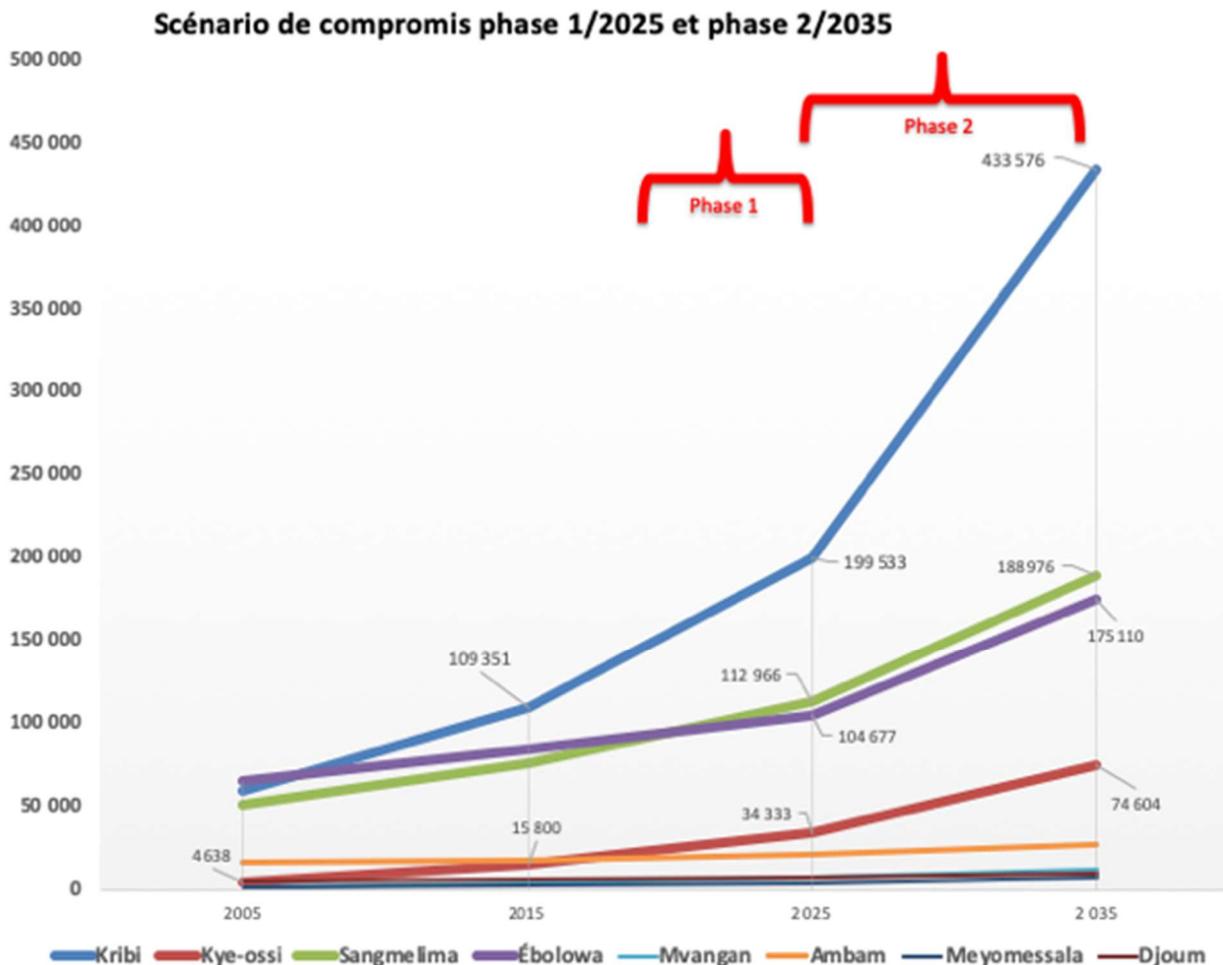


Figure 6 : Projection démographique des principales villes de la région du Sud

(Source : calculs du consultant)

La croissance de la ville de Kribi est d'ores et déjà due à la mise en service du PAK et à la

conjonction positive des divers investissements structurants engagés ou en voie de l'être d'ici à 2025.

La mise en service du PAK va s'accompagner d'un transfert progressif d'une partie de l'activité portuaire de Douala au profit de Kribi. Automatiquement, cela va engendrer des déplacements de structures, de personnels et de familles, et entraîner une cohorte d'effets induits.

Pour Sangmélima et Ebolowa, la mise en service très prochaine du corridor reliant Kribi à Ouessou aura également un effet positif sur la démographie de ces villes de transit. La croissance de la ville de Kyé Ossi s'explique quant à elle par la concentration des activités commerciales et de production agricole au plus près des frontières de Guinée Équatoriale et du Gabon.

Cependant, la croissance des investissements industriels sur la zone du PAK restera encore sans doute assez lente jusqu'en 2025. La disponibilité tout à la fois d'un espace approprié, du nouveau port, des connexions logistiques et de l'énergie va certes intéresser des investisseurs industriels, mais ceux-ci risquent de rester globalement très prudents, à l'affût des signaux du marché, et particulièrement du marché minier, avant de s'engager fortement. Notons que ceux-ci suivent également les signaux liés au pays lui-même, que ce soit le classement Doing Business de la Banque Mondiale, ou celui de

Transparency International, pour ne citer que ceux-là. Ces indicateurs contribuent à évaluer le « risque pays ». Jusqu'à présent, le Cameroun reste, de ce point de vue, mal noté au niveau mondial, ce qui n'est pas favorable aux investissements internationaux (IDE-Investissement Direct Étranger).

Les investissements agroindustriels de Sud-Hévéa vers Meyomessala sont d'ores et déjà en train de provoquer une demande nouvelle en main d'œuvre. La poursuite des plantations et leur entrée progressive en production va continuer à générer un afflux de personnels avec leurs familles en provenance des régions les plus densément peuplées du pays, la population locale ne pouvant suffire à satisfaire cette demande, et les jeunes urbains désœuvrés de la région du Sud n'étant pas vraiment candidats au travail dans les plantations agricoles. Le même phénomène est connu dans l'Océan avec les anciennes plantations de palmier à huile et d'hévéa. Mais les possibilités d'extension des plantations y sont plus faibles en termes de surfaces et la disponibilité en main d'œuvre y est d'ores et déjà plus grande (présence d'une jeunesse de deuxième et troisième génération sur les anciennes plantations qui est un peu mieux disposée que les jeunes urbains à l'égard du travail agricole).

La croissance moyenne de la région pourrait s'établir autour de 6 % par an d'ici 2025, et grimper entre 8 à 10%, voire 11% ensuite.

3. PRINCIPES DE BASE DE L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU SUD

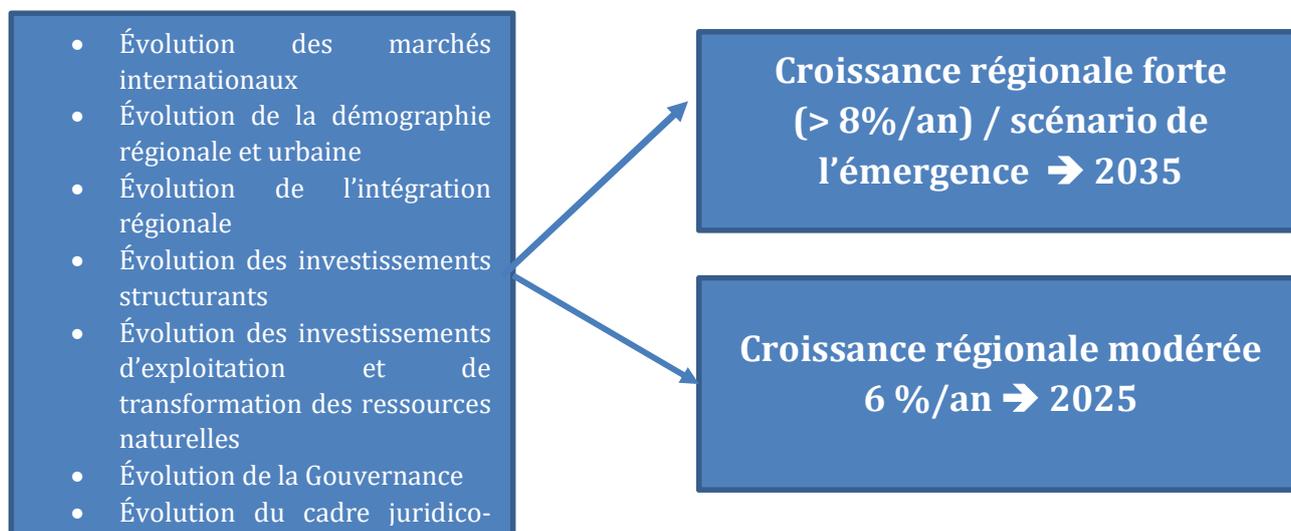
Les principes de base de l'aménagement de la région du Sud s'appuient sur les politiques et les orientations stratégiques définies au niveau national, reprises notamment par le SNADDT (cf. section 1.4). Ces principes sont déclinés ensuite au niveau régional en tenant compte des spécificités locales, ils permettent de cadrer le processus de définition des orientations fondamentales qui doivent en découler en veillant à ne pas les contredire.

3.1. Principaux enjeux de la vision 2035 pour la région du Sud

- Être en cohérence avec la vision 2035 du Cameroun émergent ;
- Être en cohérence avec les principes de bases adoptés par le SNADDT au niveau national, notamment au plan social ;
- Valoriser la position géographique favorable de la région du Sud au carrefour des autres régions camerounaises et de plusieurs pays frontaliers, et son ouverture maritime ;
- Valoriser la démographie régionale croissante alimentée par les migrations internes ;
- Optimiser l'exploitation des ressources naturelles disponibles au niveau de la région, du pays et de la sous-région Afrique centrale (bois, minerais, pétrole, gaz, etc.)
- Renforcer les investissements structurants déjà engagés à partir du PAK ;
- Favoriser les investissements miniers et métallurgiques (fer, cobalt, Nickel, Bauxite/aluminium) dès que les signaux du marché international le permettent ;
- Optimiser les flux frontaliers et l'intégration régionale ;
- Respecter les limites du domaine forestier permanent (AP, UFA, F Communales) ;
- Favoriser les investissements agroindustriels orientés sur les marchés internationaux (huile de palme, caoutchouc, cacao, café).

Principaux défis à relever

- Décentraliser les centres de décision ;
- Améliorer la gouvernance nationale, régionale & locale afin de recréer de la confiance ;
- Lutter contre la corruption et les activités illégales ;
- Maîtriser les dérives sociales liées à l'urbanisation mal maîtrisée et assurer l'équité.



3.2. Orientations fondamentales

A partir des enjeux et défis, les principales orientations fondamentales, qui sont détaillées ensuite en section 4, ont été formulées de la manière suivante :

- Développer une économie prospère, dotée d'infrastructures performantes et se basant sur l'intégration sous régionale et régionale, et l'insertion mondiale ;
- Favoriser et sécuriser les investissements publics et privés, et la liberté d'entreprendre ;
- Réduire le niveau de pauvreté, l'analphabétisme et l'exclusion sociale à un niveau marginal ;
- Réduire le niveau de chômage et de sous-emploi à un niveau marginal ;
- Maîtriser la croissance démographique régionale ;
- Permettre l'accès pour tous aux services sociaux de base de qualité ;
- Former convenablement la jeunesse en exaltant le mérite et l'expertise nationale ;
- Répartir équitablement les ressources allouées entre les villes et les campagnes ;
- Respecter les engagements nationaux et internationaux en matière de gouvernance environnementale et d'affectation des terres ;
- Garantir la sécurité des personnes et des biens.

De manière plus générale, il s'agit de contribuer à :

- La croissance inclusive du Cameroun ;
- La démocratie ;
- L'unité nationale ;
- La déconcentration/décentralisation ;
- L'égalité hommes/femmes ;
- Le développement social et culturel.

Pour cela, le SRADDT Sud est encadré par les textes imposant le respect de la législation en vigueur et de la loi de 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire qui recherche une répartition judicieuse, et aussi intégrée que possible des hommes, des activités de production, des infrastructures et des équipements sur l'ensemble du territoire. Le SRADDT du Sud s'inscrit dans l'optique du renforcement de son attractivité, de sa compétitivité, de la complémentarité et de la solidarité avec les autres régions.

De même, le SRADDT du Sud se doit d'être en cohérence et de s'aligner sur les options du Schéma National de Développement Durable du Territoire (SNADDT) qui définit les vocations des régions et consacre la région du Sud comme le nouveau pôle logistique et industriel majeur du Cameroun émergent, valorisant ses ressources naturelles, son ouverture maritime et ses corridors logistiques. La région met à contribution les investissements structurants déjà réalisés ou en cours de réalisation. L'économie du nouveau pôle logistique, ouvert sur le monde, repose essentiellement sur l'exploitation pétrolière, gazière, forestière, halieutique, agricole et énergétique, avec un décollage progressif du tourisme. Les corridors nord, est et sud sont essentiels au développement régional en rapprochant toutes les distances ; faisant de Kribi la principale ville de la région.

Les principes de base qui guident dès lors l'élaboration du SRADDT du Sud sont de deux ordres : a) généraux et b) sectoriels. Ils sont formulés à partir des constats réalisés lors du diagnostic régional, des consultations publiques ayant permis de préciser les attentes des acteurs locaux, et des analyses prospectives quant au développement de la région. Ils intègrent les principes de bases adoptés par le SNADDT au niveau national et les rendent plus explicites au niveau régional.

3.3. Principes généraux

Participation et concertation qui confortent les collectivités territoriales décentralisées et notamment le conseil régional dans ses prérogatives de maître d'ouvrage des différents processus de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation de l'aménagement du territoire. Elle concourt au processus de décentralisation pour un transfert accru des compétences et des ressources. Un des axes stratégiques est d'accélérer le processus de décentralisation par la finalisation des textes d'application pour une effectivité du conseil régional d'une part et le renforcement des capacités du Conseil à la maîtrise d'ouvrage, d'autre part. Le conseil régional devra développer des stratégies proactives de mobilisation des ressources endogènes pour accompagner les dynamiques intercommunales et régionales. Il est question de décloisonner le système de planification locale¹ actuel et de faire jouer les complémentarités et les synergies pour une allocation optimale des ressources.

→ **Le processus actuel de planification à l'échelle communale**, soutenu par le PNDP, devrait rapidement évoluer vers une **planification concertée à l'échelle régionale**.

Implantation des industries et construction des infrastructures qui

devraient autant que possible être mises en œuvre dans le cadre de **partenariats publics privés (PPP)**. Aussi, le CARPA, institution créée pour impulser et soutenir ce genre de dynamique permettra d'aider l'État à mobiliser des ressources extérieures à des conditions soutenables pour financer les projets structurants.

Mobilisation accrue des ressources et des partenaires, avec quatre principales sources de financement :

- **L'État central** à travers le budget d'investissement public,
- Les **Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)**,
- Le **secteur privé** (locaux et investisseurs étrangers),
- La coopération internationale et décentralisée.

→ **Optimisation de la mobilisation des ressources locales pour améliorer la contribution des CTD aux besoins de financement**. Celle-ci se fera par le biais d'une fiscalité locale adaptée et des dispositifs de collecte des recettes transparents et performants.

→ **Mobilisation d'autres ressources financières dans le cadre de la coopération décentralisée** qui offre des opportunités de jumelages et de mobilisation de fonds. Les prérogatives

¹ PCD, POS, PSU, etc.

du FEICOM, la banque des Communes, lui confèrent un rôle pivot en la matière.

➔ **Implication de la coopération internationale**, partenaire du MINEPAT, pour appuyer l'État et participer directement ou indirectement au financement du BIP.

Instauration d'intercommunalités dans le domaine de la formation technique, professionnelle et qualifiante, qui nécessitent souvent d'importants investissements en équipements des laboratoires et autres matériels didactiques. Pour ce faire, il faudrait fortement envisager la reconversion de certains établissements et l'instauration des systèmes d'internat. Un système de bonus-malus permettrait de corriger et/ou inciter les CTD à s'organiser dans ce sens.

Protection de l'environnement et préservation de la biodiversité dans le respect des engagements pris au plan international. Il est question de mieux cerner les impacts potentiels des différents projets d'infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques, miniers, agro-industriels sur les aires protégées et plus spécifiquement la réserve de biosphère du Dja, inscrite comme patrimoine mondial de l'UNESCO, et proposer des mesures de mitigation conséquentes pour sa préservation. Il en est de même avec le parc de Campo Ma'an dont l'intérêt touristique du fait de la proximité de l'océan et de Kribi est un atout. Il convient de sécuriser les vocations des ressources que sont ces aires protégées et réduire autant que possible les empiètements, l'exploitation illégale des forêts et la pratique du braconnage, associé notamment à l'extension des ZIC en partenariat avec le secteur privé, tout comme la gestion déléguée des aires protégées.

- **Limitation de la pollution des rivières et des fleuves en aval** des principales villes, les doter d'ouvrages et d'équipements d'assainissement.

Protection des installations en bord de mer contre la montée des eaux, avec des investissements importants tels que des digues. Il est question ainsi de concilier croissance économique et préservation de l'environnement.

Accompagnement des peuples autochtones, pygmées Baka et Bakola, avec beaucoup d'attention car leur intégration se rapporte à leur citoyenneté et leur participation à la prise de décision dans les différentes instances communales et régionales. Des alternatives intelligentes pour reconstituer leurs moyens d'existence devraient être trouvées pour infléchir les privations dont ils ont été l'objet du fait des vocations dédiées des ressources.

Reconversion agricole pour qu'elle devienne une agriculture marchande rompant avec celle de subsistance. Il s'agit en particulier de valoriser les opportunités offertes dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

- **Facilitation de l'accès au foncier agricole**, notamment pour les jeunes dans les zones périurbaines pour développer l'agriculture orientée sur l'approvisionnement urbain, et dans les zones banales (domaine forestier non permanent) pour le développement d'une agriculture de deuxième génération performante ;
- **Facilitation de l'accès aux intrants agricoles de qualité** pour tous et mise en œuvre du nouveau manuel de subvention des intrants et équipements agricoles productifs.
- **Amélioration de la productivité** des facteurs agricoles (terre, capital, main d'œuvre) adossée à une mécanisation

raisonnée en mesure d'accroître les surfaces cultivées.

- **Relance des activités de recherche et développement** dans les différents secteurs porteurs de croissance économique et de création d'emplois décents (agriculture, mine, logistique, forêt-bois, tourisme, pisciculture, nouvelles technologies, etc.).
- **Instauration d'une fiscalité foncière** incitative encourageant la valorisation des terres du domaine forestier non permanent (zones banales) pour l'agriculture de deuxième génération et les éventuels remembrements qui peuvent en découler.
- **Promotion des coopératives d'utilisation du matériel agricole et l'entrepreneuriat** auprès des jeunes devant être des leviers de la reconversion agricole qui devrait :
 - Redonner envie de faire du cacao dans la région du Sud,
 - Contribuer à l'offre nationale en huile de palme dont la demande est en croissance constante,
 - Résorber le déficit chronique de denrées alimentaires dans les grandes agglomérations.

Diversification de l'économie de la région sur la base de ses avantages comparatifs. Le tissu industriel de la région devra notamment se construire autour de la valorisation des ressources naturelles locales telles que le bois, les mines, le gaz, le pétrole, le calcaire (Cimenteries) mais aussi avec le tourisme. Ceci passe par une **amélioration du climat local des affaires** et notamment la **sécurisation foncière** ainsi que par **une stratégie proactive de mobilisation des investisseurs directs étrangers** avec l'appui de l'Agence de Promotion des Investissements (API).

- **Développement du capital humain** (capacités des jeunes et capacités des CTD). Il est question d'apporter des

solutions idoines aux problématiques de l'employabilité et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Ceci pourrait être infléchi par le renforcement de l'offre de formation qualifiante dans les métiers BTP, du bois, miniers, industriels et de la logistique et le développement de l'entrepreneuriat jeune dans les métiers agro-pastoraux et ruraux. Pour les CTD les besoins en renforcement portent entre autres, sur la maîtrise des textes organiques, la maîtrise d'ouvrage, la mobilisation de ressources, la planification concertée, la bonne gouvernance et le leadership.

- **Coordination des interventions par le conseil régional** conforté dans ses prérogatives prescrites dans la loi sur l'aménagement et le développement durable du territoire. Il conviendrait de doter les CTD (Communes et région) de deux niveaux (départements et région) de techno structures animées par des experts sectoriels et thématiques de haut niveau à l'effet de les accompagner de façon efficace et efficiente dans leurs missions. Cette nouvelle technostructure régionale devrait autant que faire se peut être légère pour plus d'efficacité et de cohérence dans la coordination des activités de ses différentes articulations. Aussi, ses divisions ou directions devraient être des fusions/absorptions des administrations sectorielles actuelles

3.4. Principes sectoriels

Développement rural :

Au plan du développement des activités agricoles, il est question de :

- **Promouvoir l'entrepreneuriat agropastoral** pour une agriculture marchande et compétitive dans la cacao-culture, le palmier à huile, l'hévéa, le maraichage, les racines et tubercules, etc.
- **Améliorer l'accès au foncier et plus particulièrement aux jeunes et aux femmes.** Ceci pourrait passer par une stratégie de remembrement permettant d'intensifier les productions et d'organiser les collectivités d'utilisation du matériel agricole.
- Consolider le renforcement des capacités des jeunes aux métiers agropastoraux par l'équipement des centres de formation existants.
- **Promouvoir les cadres de concertation** au niveau des bassins de production à l'effet d'impulser la collaboration entre les acteurs publics et privés et vulgariser les bonnes pratiques.
- **Développer l'élevage à cycle court** pour mitiger les activités de braconnage et améliorer l'accès des populations aux produits carnés.
- **Aménager des plans d'eau** dans le cadre du développement de la pisciculture et promouvoir la cogestion dans des partenariats publics-privés.
- **Promouvoir une pêche industrielle durable** qui respecte la réglementation et faciliter la mise en place d'un mécanisme de contrôle pour éviter la surexploitation et la pêche illégale.
- **Développer l'utilisation des chalutiers mis en concession** aux organisations de pêcheurs à l'effet de réduire les risques d'accidents.

- Implanter de nouveaux marchés de poisson frais dotés de chambres froides.

Dans les domaines de la forêt, de la faune et des mines, les orientations consistent à :

- **Promouvoir des intercommunalités** pour la gestion durable des forêts communales et impliquer les communautés dans la surveillance et le contrôle de la gestion des ressources naturelles (forêt, faune, mines). Une attention particulière sera portée sur la lutte antibraconnage.
- **Optimiser l'utilisation des redevances** (forêt, mines, eau) par les collectivités territoriales décentralisées pour le développement économique et social des communautés.
- Renforcer le dispositif de suivi des plans de gestion environnementale et sociales (PGES) des projets.
- **Promouvoir des Partenariats Publics Privés** pour une gestion durable des aires protégées, et étendre les ZIC.
- Renforcer les organisations de collecteurs, producteurs et de transformateurs de PFNL.

Dans les métiers non agricoles, il sera essentiellement question **d'accompagner la reconversion des jeunes**, notamment ceux du transport en moto, dans les corps de métiers des projets structurants et des industries qui seront implantées dans la région. Les opportunités de reconversion portent, entre autres, sur la maintenance mécanique, l'électricité, les métiers de BTP, la maintenance télécommunication, l'artisanat d'art (vannerie, sculpture), le transport, le froid et la climatisation et la logistique.

Développement urbain

En matière de développement urbain, il conviendrait de :

- **Renforcer les capacités techniques des communes** à la Maitrise d'ouvrage pour la planification et la gestion urbaine en ce qui concerne notamment l'amélioration des systèmes d'assainissement, de gestion des déchets, l'élaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU).
- **Implanter les infrastructures d'assainissement** et d'épuration collectifs adéquats dans les grandes agglomérations.
- Mettre en place un système de collecte et traitement des déchets solides pour un environnement urbain plus salubre.
- **Protéger les berges** à travers la construction des digues dans la ville de Kribi pour éviter l'érosion marine.
- Doter la ville de Kribi d'infrastructures d'adduction d'eau potable pour contenir les besoins liés aux afflux sociaux.
- **Mobiliser des ressources endogènes** par une optimisation des recettes des collectivités.
- Encourager les jumelages et les partenariats avec le secteur privé.
- **Améliorer l'accès aux logements sociaux** dans la ville de Kribi pour faire face aux afflux sociaux.
- **Aménager les espaces de sports et de loisirs** dans les principales agglomérations (stades, parcours, centres culturels, musées).

Tourisme

Dans ce secteur, il conviendrait de :

- **Développer l'écotourisme et le tourisme balnéaire** pour valoriser le potentiel touristique de la région constitué des plages, des chutes d'eau, des parcs, des sanctuaires et autres réserves.
- **Renforcer les capacités des jeunes** dans les métiers de l'hôtellerie et de guides touristiques.

- **Mobiliser des partenariats pour la construction** des hôtels de référence dans la ville de Kribi.
- **Créer et développer des événements culturels** mobilisateurs de public camerounais et international.
- Renforcer la sensibilisation des jeunes sur les MST.

Développement du secteur privé

En la matière, il est question de :

- **Promouvoir le développement industriel** adossé aux avantages comparatifs (mines, scieries, agroalimentaire, cimenterie).
- **Développer une industrialisation adossée sur une offre en énergie compétitive** (barrages et centrale thermique à gaz). Ce qui requiert de consacrer d'importants efforts dans la mobilisation des investissements directs étrangers.
- **Mettre en place un cadre d'incitation aux investissements** pour une optimisation de l'offre énergétique, ce à travers l'appui à l'implantation des industries autour des barrages nouvellement construits. L'Agence de Promotion des Investissements devrait jouer un rôle essentiel dans ce sens.
- **Améliorer le climat des affaires** de manière à sécuriser la propriété foncière aux investisseurs.
- **Promouvoir le développement du tissu des PME locales** par un accès accru et facilité à la sous-traitance dans les marchés des infrastructures.
- **Promouvoir le développement des économies locales** à travers la mise en place des cadres d'animation économique des territoires.

Alimentation en Eau potable et Assainissement

Pour l'eau et l'assainissement, il s'agit d' :

- **Améliorer l'équité pour l'accès à l'eau potable** et à l'assainissement par la réduction des inégalités inter

régionales par la desserte en infrastructures d'AEPA. En effet, le taux d'accès à l'eau potable de la Région en 2014 était de 47,8%, très inférieur à la moyenne nationale qui était de 60%. En matière d'assainissement, la proportion des ménages disposant d'installations sanitaires améliorées (ISA) était de 31,2%, contre 40% au plan national. Aussi, il conviendrait de construire des infrastructures d'alimentation (stations de captage et de traitement, réseaux de distribution, points d'eau modernes (PEM) pour les zones rurales). Des tarifs abordables éviteraient le recours à des solutions de substitution dommageables pour la santé des populations les plus démunies.

- **Associer toutes les parties prenantes** (État, CTD, opérateurs privés) pour une gestion durable et intégrée de la ressource qui reste en cohérence avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) élaborés sous l'égide de l'ONU, et auxquels le Cameroun a souscrit, à l'instar d'autres pays. Il conviendrait alors de **renforcer la gouvernance de l'eau en milieu urbain** et appuyer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement en milieu rural, par des méthodes de rationalisation et de gestion durable de la ressource, et la promotion de bonnes pratiques.
- **Implanter des infrastructures collectives d'assainissement adéquates** dans les grandes agglomérations (systèmes d'assainissement collectifs, stations d'épuration, stations de traitement des boues de vidange) pour éviter la pollution et la prolifération des maladies d'origine hydrique.

Santé

En matière de santé et de couverture sanitaire :

- Renforcer la couverture en infrastructures et équipements médico-sanitaires de la ville de Kribi afin de contenir les afflux sociaux.
- **Consolider la couverture sanitaire** sur toutes les villes de la région ;
- **Affecter le personnel approprié** dans les formations sanitaires ;
- **Consolider la sensibilisation des femmes et des jeunes** sur les maladies sexuellement transmissibles dans les grandes agglomérations et les sites des projets structurants.

Éducation-formation et emploi

Pour les questions de formation et d'employabilité :

- **Optimiser les infrastructures existantes** pour une politique efficace de la carte scolaire. Aussi, on pourrait regrouper les apprenants des établissements en situation de sous-effectif dans un seul site, ce qui induirait les besoins d'instauration des régimes d'internat qui participe de l'affermissement tant recherché de la cohésion sociale et de l'unité nationale.
- **Encadrer et promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle**, à travers l'élaboration et le contrôle des référentiels métiers et des curricula de formation.
- **Reconvertir les établissements** en sous-effectif criard pour d'autres utilisations dans des partenariats publics-privés.
- **Orienter la formation professionnelle et technique** vers les niches d'emplois (projets structurants et miniers).
- **Encadrer et accompagner** les dynamiques de création des institutions universitaires privées.

Transport

Fortement dépendant des infrastructures, il s'agit notamment de :

- **Interconnecter Kribi** avec les grandes agglomérations de la Région, avec les grandes villes du Cameroun et avec les pays voisins (route, fer, air).
- **Mobiliser des partenariats publics-privés** pour la construction des infrastructures routières et ferroviaires, à l'effet d'avoir des coûts de transport compétitif.
- **Optimiser les retombées économiques et sociales** des travaux de construction et d'exploitation des infrastructures de transport auprès des entreprises locales (sous-traitance).
- **Mitiger autant que faire se peut les impacts** environnementaux et sociaux des projets de construction et d'exploitation des infrastructures.
- **Diligenter la construction des réseaux routiers transfrontaliers** pour fluidifier les échanges avec les autres pays de la sous-région.

Énergie électrique et TIC

La question énergétique et les TIC sont au cœur de tous système de modernisation et de développement, on devra notamment :

- Mobiliser des partenariats public-privé pour la construction des infrastructures (barrages, lignes de transport), à l'effet d'avoir des coûts compétitifs.
- **Optimiser les retombées économiques et sociales des travaux de construction** et d'exploitation des infrastructures auprès des entreprises locales (sous-traitance).
- Mitiger autant que faire se peut les impacts environnementaux et sociaux des projets de construction et d'exploitation des infrastructures.
- **Améliorer l'efficacité énergétique en adaptant les solutions** (solaire, éolienne, thermique, hydro électrique, biomasse ...) au contexte.
- **Améliorer la connectivité** par un bon maillage de toute la Région de la fibre optique

Environnement et Développement Durable

Liés à tous les investissements majeurs, il est question de :

- **Mettre en place un mécanisme de contrôle du respect effectif de la réglementation** en ce qui concerne l'exploitation forestière, la pêche, la chasse, les aires protégées terrestres, et les normes de construction des habitations.
- **Réduire le braconnage** à travers l'éducation, le développement des sources alternatives des produits carnés, le contrôle et la répression.
- **Mitiger les impacts environnementaux des implantations industrielles** notamment les agro industries de transformation d'hévéa, de production et de valorisation de l'huile de palme.
- **Diligenter la création du parc marin** prévu entre Campo et Kribi pour la préservation des tortues, de la faune et de la flore marines, et en faire une zone interdite à la pêche industrielle.
- Aménager des digues aux endroits sensibles de la côte afin de réduire la montée des eaux océaniques.
- Préserver les moyens d'existence des peuples autochtones pour une plus grande inclusion.
- Appliquer le principe « pollueur-payeur » en cas de pollutions pétrolières.
- **Renforcer la sensibilisation des jeunes aux MST** pour mitiger les risques liés aux afflux socio liés aux projets structurants et industriels.
- **Mettre en place un plan-cadre de gestion durable des projets structurants** (routes, barrages, mines, chemin de fer, électrification, adduction d'eau potable).
- Encadrer le plan de zonage territorial pour éviter les empiètements et les conflits entre les différentes catégories d'utilisateurs de l'espace.

Gouvernance et décentralisation

Toute la crédibilité et l'efficacité du modèle SRADDT va dépendre de la qualité de la gouvernance mise en place pour gérer la région et ses réalisations, on devra en particulier :

- **Doter les CTD (mairies et régions) de deux niveaux (département et région) de techno structures** animées par les experts sectoriels et thématiques de haut niveau à l'effet de les accompagner de façon efficace et efficiente dans leurs missions. Ceci participera à améliorer la coordination et la cohérence des interventions.
 - **Promouvoir les intercommunalités** à l'effet de mutualiser les moyens dans la réalisation de certains projets communs notamment les routes, les adductions en eau potable ;
- l'exploitation des forêts communales, la surveillance forestière et la lutte antibraconnage, la formation professionnelle, la gestion des ressources naturelles et forestières....
- Impliquer les communautés dans la gestion des ressources communes et naturelles notamment la forêt, la surveillance maritime.
 - Conforter l'implication de la région dans la coordination de l'aménagement du territoire et plus spécifiquement des projets structurants.
 - Optimiser l'utilisation des redevances de l'exploitation des ressources naturelles (forêt, eau ; mines) pour améliorer les conditions de vie des populations

3.5. ORGANIGRAMME DE LA TECHNO-STRUCTURE DU CONSEIL REGIONAL

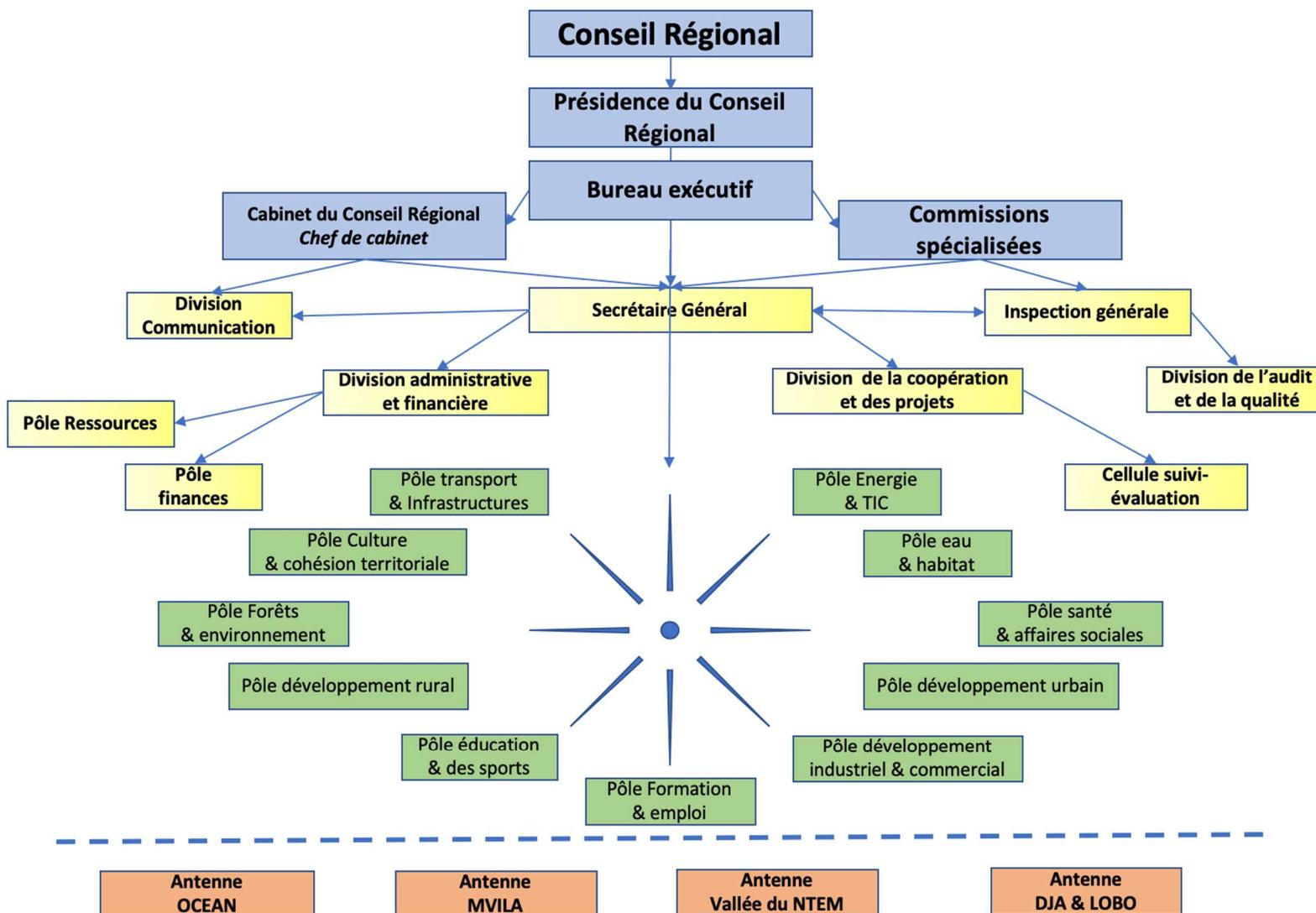


Figure 7:
Organigramme
de la
technostructure
régionale

Gouvernance régionale

L'organigramme ci-haut propose un schéma organisationnel de gouvernance régionale car la loi sur la décentralisation ne donne pas de précisions détaillées à ce propos.

Il s'agit premièrement de bien comprendre que le Conseil Régional regroupe des élus, lesquels vont provenir de l'ensemble de la région, tous les départements seront représentés, et sans doute la plupart des communes. Le conseil devra également comprendre des représentants des autorités coutumières, de la société civile et de l'administration. En tout état de cause, le Président élu du Conseil Régional est appelé à devenir un personnage clé du dispositif de gouvernance, tout comme les membres du bureau exécutif, car ils disposeront à la fois d'une administration régionale au service du Conseil, d'un budget régional et de commissions spécialisées pour les appuyer dans la gestion et la supervision du dispositif. Les élections régionales font désormais partie du calendrier politique de l'État du Cameroun, les conseils régionaux devraient être mis en place en 2020. Il s'agit donc de pouvoir s'y préparer dès à présent avec une proposition opérationnelle qui puisse répondre aux attentes de l'État comme à celles des citoyens. La mise en œuvre du SRADDT Sud sera de la responsabilité première de son Conseil Régional élu.

La proposition d'organigramme de la technostucture régionale s'articule autour de quatre groupes d'acteurs principaux :

- a) **Le Conseil Régional élu**, avec son bureau exécutif, son président, son cabinet et ses commissions spécialisées chargées de travailler sur les orientations à donner aux divers pôles spécialisés et de superviser l'exécution des activités ;
- b) **L'administration régionale**, avec son Secrétaire Général et les services centraux qui lui sont rattachés ;
- c) **Les pôles techniques régionaux spécialisés**, avec leurs

coordonnateurs techniques rattachés au Secrétaire Général ;

- d) **Les antennes départementales** avec leurs coordonnateurs départementaux rattachés au Secrétaire Général.

Le Conseil Régional définit les orientations, valide les options stratégiques et les plans d'actions, adopte le budget, supervise les réalisations, contrôle l'exécutif régional. L'Assemblée du Conseil Régional élit en son sein un Président, un Vice-Président et un bureau exécutif. Les membres du bureau exécutif président les commissions spécialisées. Le cabinet du Conseil Régional est dirigé par un chef de cabinet, assisté d'une petite équipe, il soutient directement le fonctionnement et les activités du Conseil, et assure l'interface entre les élus et l'administration régionale.

L'administration régionale exécute sous le contrôle du Conseil Régional les plans d'actions et les budgets adoptés. Elle coordonne les activités des pôles spécialisés et des antennes départementales. Le Secrétaire Général est un manager administratif expérimenté. Il dispose à ses côtés d'une division administrative et financière, d'une inspection générale, d'une cellule de communication (partagée avec le cabinet du Conseil), d'une division de la coopération et des projets.

Les pôles techniques régionaux spécialisés sont les chevilles ouvrières du Conseil Régional pour organiser, gérer et mettre en œuvre toutes les actions planifiées. 11 pôles techniques sont proposés afin de couvrir l'ensemble des sous-secteurs d'activités qui regroupent ainsi les grandes catégories thématiques. En fonction des moyens disponibles et de la masse de travail à assumer au sein de chaque pôle, des assistants techniques et opérationnels pourront appuyer les coordonnateurs techniques.

Les antennes départementales sont les interfaces opérationnelles entre les

communes et leurs exécutifs, d'une part, et le Conseil régional et son administration, d'autre part. Le coordonnateur de l'antenne départementale rend compte auprès du Secrétaire Général et collabore étroitement avec tous les coordonnateurs techniques spécialisés afin de faciliter la mise en œuvre des actions à tous les niveaux.

Budget

Le Conseil Régional ne pourra fonctionner que s'il dispose chaque année d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement. Le budget devra lui-même s'équilibrer entre recettes et dépenses annuelles. Sur la base du plan d'actions quinquennal issu du processus de planification stratégique du SRADDT Sud (document de contractualisation régionale partie 2), le Conseil Régional devra préparer son Cadre des Dépenses à Moyen Terme (triennal) précisant dans le détail les postes de dépense envisagés sur les 3 années à venir, et les différentes sources de recettes attendues pour financer les budgets de fonctionnement et d'investissement.

A l'instar de ce qui se pratique au niveau central par le MINEPAT pour le BIP, il n'est pas nécessaire que les fonds destinés à un investissement spécifique transitent par les comptes bancaires de la Région. En effet, un partenaire investisseur peut s'engager à réaliser tel ou tel projet, le financer et le conduire en partenariat avec la Région, sans pour cela que la Région elle-même ne gère directement les ressources financières concernées. Cette facilité opérationnelle est notamment très importante pour inciter les partenaires publics et privés à s'engager, et éviter autant que possible de créer des tensions inutiles autour des modalités de gestion des ressources financières. L'essentiel est que les investissements réalisés soient inscrits dans CDMT et le plan

de travail annuel de la Région, en précisant la source de financement et l'institution responsable de l'exécution du projet. L'exécutif régional assure la supervision en collaboration avec les instances administratives déconcentrées concernées et veille à ce que la qualité délivrée soit conforme aux standards en la matière.

Les sources de financement de la Région devant contribuer à son budget sont multiples :

- Fiscalité régionale directe ;
- Fiscalité régionale indirecte ;
- Subventions directes de l'État à la Région ;
- Financements directs et exécution de projets par l'État et ses partenaires publics ;
- Financements directs et exécution de projets par le secteur privé dans le cadre de conventions de partenariat public-privé ;
- Contributions des Communes au financement des projets en partenariat avec la Région, l'État et les partenaires publics et privés ;

Logiquement, le Conseil Régional doit faire en sorte que la fiscalité régionale directe et indirecte couvre au minimum ses dépenses de fonctionnement. Tout aussi logiquement, mais cela peut prendre encore du temps, la fiscalité régionale doit pouvoir également couvrir une part significative des besoins d'investissement afin que le Conseil Régional ne soit pas totalement dépendant du bon vouloir de l'État (BIP) ou de celui des partenaires publics et privés. La création d'une fiscalité régionale, comme tout autre dispositif fiscal, relève cependant exclusivement du MINFI et du Gouvernement. Cette question devra faire partie des questions prioritaires à traiter au niveau national d'ici 2020.

4. ORIENTATIONS FONDAMENTALES

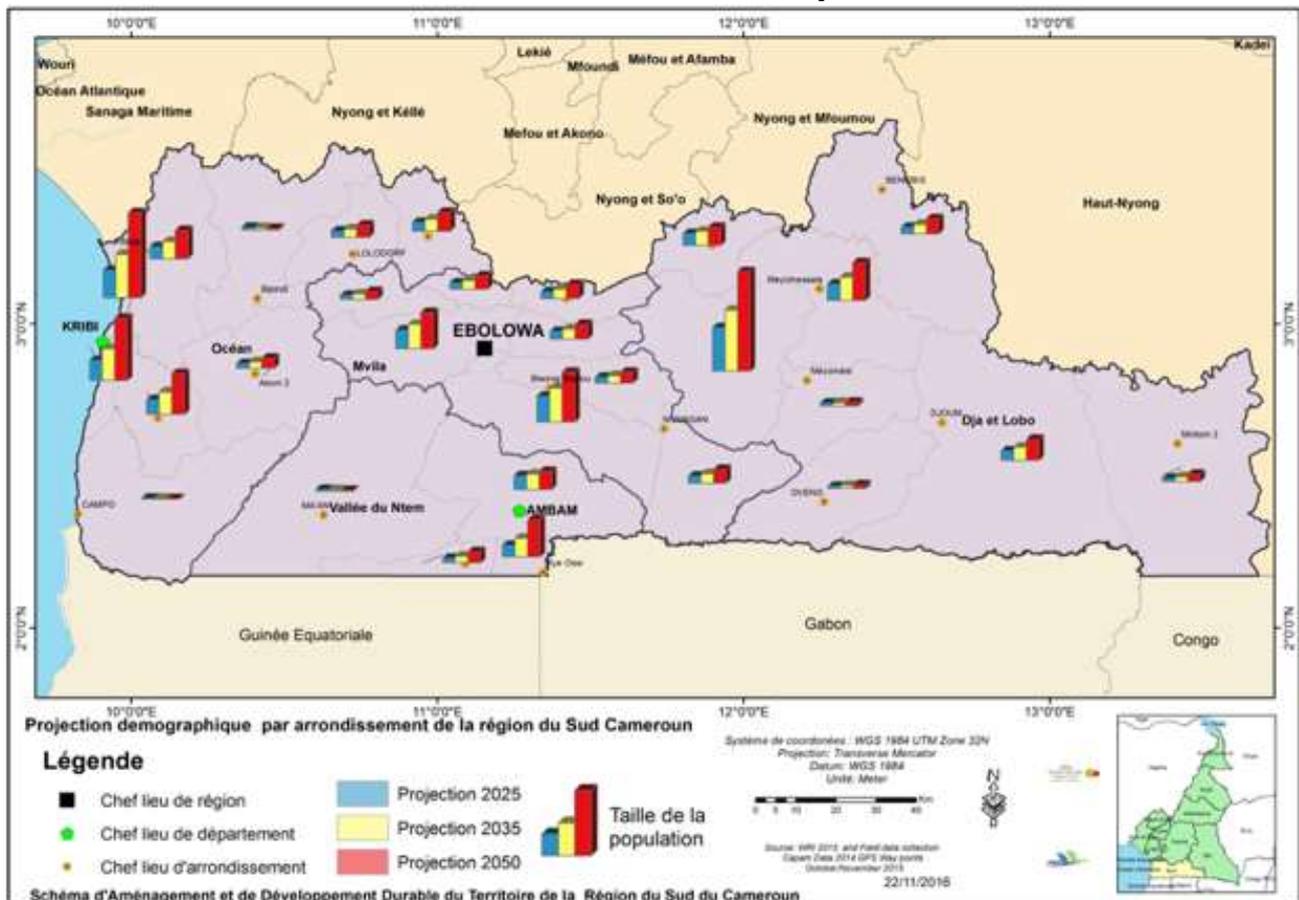
Sur la base des principes retenus, les orientations fondamentales pour la phase 1 de croissance modérée puis pour la phase 2 de croissance soutenue du PIB régional sont déclinées dans les pages suivantes en tenant compte des constats et défis formant les principales problématiques à relever, la tendance qui semble se dessiner à moyen terme en fonction des signaux forts et des signaux faibles (marchés, organisation politique et institutionnelle) et les enjeux stratégiques à relever.

Le SRADDT Sud fixe ainsi les grandes lignes des engagements à prendre par les différents types d'acteurs institutionnels et socioéconomiques aux niveaux national (SNADDT), régional (SRADDT) et local (PCD et PSU).

Les orientations fondamentales sont déclinées selon les axes suivants, lesquels correspondent à la classification adoptée lors du diagnostic régional :

1. Organisation administrative
2. Environnement
3. Ressources naturelles
4. Infrastructures
5. Démographie/emploi
6. Aspects sociaux
7. Activités économiques
8. Urbanisation
9. Vie de relation

La prochaine étape d'élaboration du SRADDT Sud (contractualisation partie 2) consistera à planifier la mise en œuvre de ces orientations fondamentales en termes d'objectifs stratégiques à l'horizon 2035 et d'actions prioritaires à l'horizon 2025.



Carte 2: Croissance démographique par arrondissement

Source : BUCREP et calculs du consultant

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
A. ORGANISATION ADMINISTRATIVE			
1) Décentralisation : Le processus de décentralisation est encore incomplet sans dispositif fonctionnel au niveau régional	Les communes se renforcent progressivement de mandature en mandature. La mise en place du Conseil Régional n'est pas encore lancée, même si cela a été annoncé comme imminent.	Faire face aux besoins de structuration et de gestion des investissements et du développement régional du Sud	Accélérer et renforcer le processus de décentralisation avec la mise en place du dispositif régional de gouvernance : Conseil Régional, Services du Conseil Régional, Budget régional assorties des technostructures régionales et départementales → Coordonner la mise en œuvre du SRADDT Sud
2) Planification régionale : Le processus de planification de l'aménagement et du zonage du territoire est en voie de finalisation au niveau national	Le draft du SNADDT est disponible avec son plan d'investissement quinquennal début 2019. Les SRADDT du Sud et de l'Est sont finalisés en 2020. La préparation des SRADDT des autres régions est en cours de réalisation.	Articuler correctement les planifications nationales et régionales, notamment les interrelations entre les régions du Sud et de l'Est, et ces régions avec les pays voisins	Décliner au niveau régional la vision nationale avec ses axes majeurs de planification, les principes de base, le scénario des pôles de diamants intégrés → Promouvoir les échanges entre les régions du Sud et de l'Est, et entre ces régions et les pays voisins en valorisant l'ouverture maritime du PAK et les corridors logistiques ouest-est et nord-sud
3) Codes : Les codes forestiers, agricoles, pastoraux et fonciers sont en cours de révision. Le code minier a été promulgué en janvier 2017.	Les nouveaux codes vont être discutés aux prochaines sessions parlementaires. Le code forestier pourrait être adopté en 2019	Être en mesure de rassurer les investisseurs nationaux et étrangers (IDE) avec un dispositif légal et réglementaire rénové et stabilisé	Accélérer le processus législatif et veiller à décliner rapidement les mesures sous forme de textes d'application appropriés facilitant les investissements et le développement économique et social → Inciter les Investisseurs nationaux et étrangers (IDE) à développer leurs affaires dans la région du Sud en sécurisant l'accès aux ressources
4) Décentralisation : Le transfert des ressources et des	Le Gouvernement voudrait accélérer le processus de décentralisation	La Région et les Communes sont plus compétentes et impulsent le	Renforcer les capacités des CTD à assurer convenablement leur mission

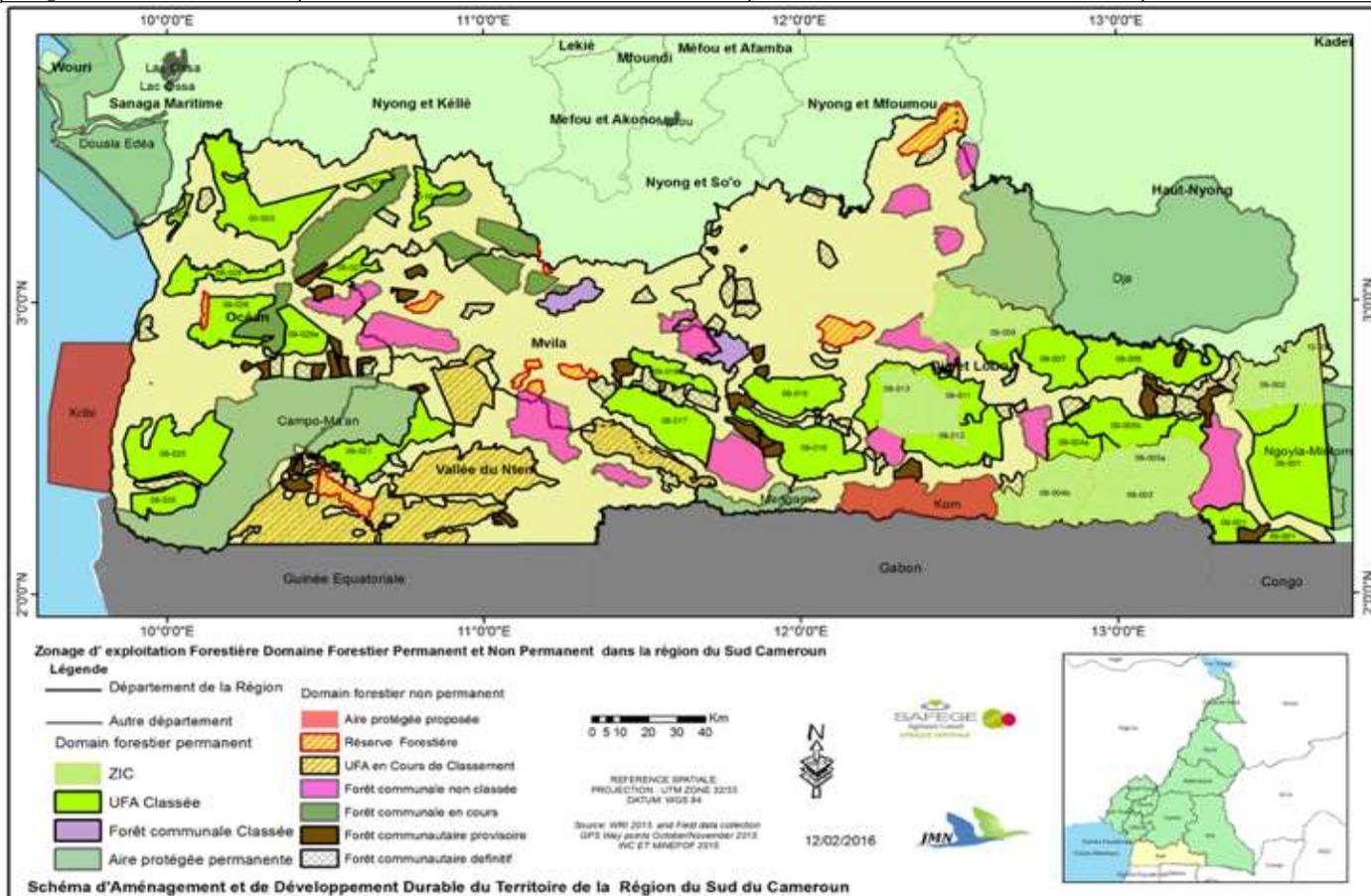
Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
compétences aux CTD reste encore très lent		développement de leurs territoires	→ Doter les CTD de ressources humaines de haut niveau pour animer les services du conseil régional (technostructure)
5) PCD : Les plans communaux de développement ne sont généralement pas réalistes compte tenu de la faiblesse des ressources de la commune	Tendance à penser que l'État doit compenser la faiblesse des ressources locales des communes en finançant tous les investissements quels qu'ils soient	Rendre les communes de plus en plus responsables et autonomes quant à leur propre développement en cohérence avec les orientations du SNADDT et du SRADDT Sud	Réviser chaque 5 ans le Plan Communal de Développement (et PSU), et ajuster les plans de travail annuel des communes en fonction des ressources connues Assurer le suivi-évaluation périodique de la mise en œuvre des plans communaux et des plans régionaux → Renforcer les capacités des Communes en matière de planification, recherche et mobilisation des ressources
6) Conflits de compétences : La multiplication des activités relevant de plusieurs administrations sectorielles génère des conflits de compétences et d'attributions	Le développement de la ville de Kribi et la diversification des activités vont accroître les situations de conflits de compétences et d'attribution entre les administrations sectorielles, les services spécialisés et les projets au détriment des investisseurs et des populations	Assurer une bonne coordination intersectorielle et éviter les conflits entre les administrations au détriment des populations et du développement des investissements	Réduire autant que faire se peut le nombre de services locaux (technostructure) pour faciliter la coordination du développement au niveau régional et au niveau départemental. Instaurer un cadre de concertation et de gestion des conflits entre les administrations locales, les projets de développement et les acteurs clés au niveau régional et au niveau départemental. → Traiter au plus tôt les situations de conflits potentiels ou déclarés afin de réduire les risques de dégradation du climat des affaires
7) Gouvernance : Les problèmes de gouvernance et de corruption ralentissent le développement et découragent les initiatives	Les acteurs locaux, régionaux et nationaux continuent trop souvent à privilégier leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt et du bien collectif	Instaurer une gouvernance collective favorable au développement régional et à l'amélioration du bien-être de toutes les populations	Renforcer les instances décentralisées de gouvernance régionale (Conseil Régional) et locale (Conseil Municipal), d'une part, et renforcer les capacités de contrôle et de sanction administrative, d'autre part. → Sanctionner les personnes et les institutions impliquées dans les cas de mauvaise gouvernance

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
<p>8) Capacité d'investissement : L'État, les communes et demain la région ne sont pas en mesure de supporter les investissements très lourds d'infrastructures, de logistique et, à fortiori, de production</p>	<p>L'État s'est désengagé des secteurs productifs et facilite le développement de projets financés en partenariat Public-Privé (avec ou sans l'appui du CARPA) pour permettre la mise en œuvre de projets de grande envergure</p>	<p>Attirer les IDE pour financer et mettre en œuvre les grands projets d'infrastructure, de logistique, de production énergétique, minière, etc.</p>	<p>Faciliter le montage de projets PPP entre le secteur privé avec les communes, l'État et la Région du Sud sur la base de conventions gagnant-gagnant sur le long terme Assurer le suivi des investissements et des partenariats</p> <p>→ Attirer les investisseurs nationaux et étrangers vers les investissements structurants dans la région du Sud</p>
<p>9) Administration déconcentrée : la juxtaposition des administrations déconcentrées traditionnellement détentrices des pouvoirs avec des administrations décentralisées devant monter en responsabilité engendre souvent des difficultés</p>	<p>Les élus locaux et leurs administrations décentralisées sont appelés progressivement à prendre les rênes de la gestion régionale comme c'est d'ores et déjà le cas au niveau municipal. Les départements seront dans cette logique coordonnées par le Conseil régional</p>	<p>Le Conseil Régional devient l'instance principale de coordination des actions de développement et des investissements structurants de la région, avec ses démembrements au niveau des départements pour faire l'interface avec les communes.</p>	<p>Renforcer les moyens budgétaires et humains des Municipalités et du Conseil Régional afin de leur permettre d'assumer leurs engagements ; Repositionner progressivement les administrations déconcentrées au niveau régional, départemental et local pour qu'elles se mettent au service du Conseil Régional et des Municipalités ; Renforcer les exigences de reddition des comptes publics pour tous les acteurs des administrations déconcentrées et décentralisées ;</p> <p>→ Réformer le niveau départemental pour qu'il puisse servir la cohérence régionale et les municipalités.</p>

B. ENVIRONNEMENT

<p>10) Montée des eaux : La montée progressive des eaux menace la côte maritime, les plages, les mangroves, les installations et investissements en bord de mer</p>	<p>La montée des eaux va se poursuivre avec l'accélération des effets du changement climatique durant les prochaines décennies, sans doute entre 0,8 et 1 m d'ici à 2070. Les effets sont déjà visibles avec la destruction des anciens bâtiments trop proches de la mer</p>	<p>Protéger les installations existantes en bord de mer et limiter les impacts sur les prochains investissements immobiliers et sur les sites naturels</p>	<p>Revoir et actualiser la réglementation concernant les investissements et l'ensemble des activités en bord de mer pour anticiper la montée des eaux. Prévoir localement des digues et des dispositifs de protection pour les installations les plus menacées, interdire l'installation dans les zones les plus basses</p> <p>→ Garantir la durabilité des investissements publics et privés sur la côte atlantique</p>
<p>11) Faune sauvage : La grande faune est partout menacée de disparition dans les forêts de la région du Sud, notamment dans les zones banales et les forêts en exploitation, un peu moins dans les aires protégées</p>	<p>Le marché des trophées restant porteur, le braconnage va continuer à sévir tant que le marché existera, la persistance de la demande incitant à poursuivre les activités illégales. Parallèlement, la densification des activités agricoles dans les zones où subsiste la grande faune engendre de nouvelles situations de conflits homme-faune du fait des destructions de cultures</p>	<p>Risque de disparition totale des grands mammifères dans la région du Sud (notamment éléphants et gorilles) avec à court terme la disparition des activités de chasse sportive et de tourisme de vision</p>	<p>Renforcer les actions de lutte antibraconnage, les contrôles aux frontières et les programmes de tourisme de vision Sanctionner sévèrement les activités de braconnage comme un crime et non seulement comme un délit Renforcer la gestion cynégétique dans toute la région et créer de nouvelles ZIC avec le secteur privé. Considérer toutes les forêts du domaine forestier permanent (UFA, Forêts communales, Aires protégées, ZIC) comme des zones protégées à part entière. Indemniser correctement les agriculteurs pour les dégâts subis du fait de la grande faune ;</p> <p>→ Inverser la tendance à la disparition de la grande faune en renforçant le contrôle et les sanctions dans tout le domaine forestier permanent (patrimoine public)</p>
<p>12) Assainissement : pas de réseau d'assainissement urbain et de traitement des eaux</p>	<p>Tendance généralement à négliger ces questions de pollution des eaux dans la plupart des communes même si le</p>	<p>Limiter la pollution des rivières et des fleuves en aval des villes</p>	<p>Créer des réseaux d'assainissement urbain et installer des stations d'épuration et de traitement des déchets dans les principales villes de la région (Kribi, Ebolowa, Sangmélina, Kye Ossi, Ambam)</p>

usées dans la région du Sud qui, toutes, finissent avec les eaux de pluies dans les rivières avec un taux de pollution en constante augmentation	problème devient d'année en année de plus en plus grave. Situation déjà critique à Kribi en bord de mer mais aussi en aval d'Ebolowa et de Sangmélina	Limiter la pollution des eaux en bord de mer et sur les plages à vocation touristique	➔ Limiter la pollution des eaux de surface afin de préserver le potentiel de production halieutique, le potentiel de développement touristique et réduire les risques sanitaires
--	---	---	--



Zonage forestier :

Le SRADDT Sud, en conformité avec les orientations du SNADDT, a pris le parti de respecter le zonage forestier tel que défini dans la loi forestière de 1994, avec les évolutions réalisées depuis lors et la création des forêts communales, des forêts communautaires et des nouvelles aires protégées. Toutefois, les forêts communautaires relèvent du domaine forestier non permanent et constituent, de fait, des réserves potentiellement utilisables à terme pour l'agriculture. A l'inverse, les limites du domaine forestier permanent (Aires protégées, UFA, forêts communales) telles que présentées dans le SRADDT Sud doivent désormais être considérées comme définitives.

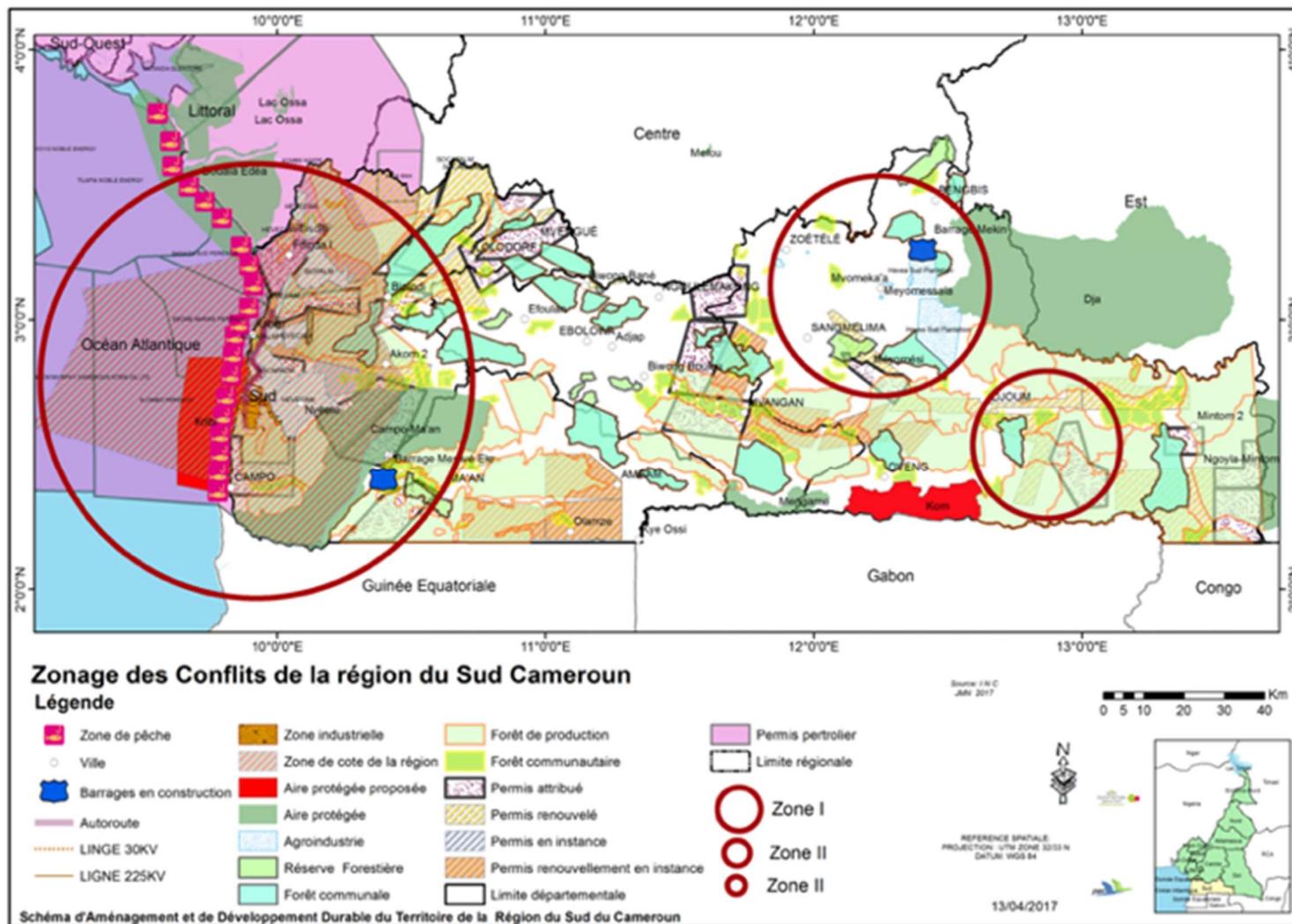
Carte 3: zonage forestier de la région du Sud
Source : MINFOF

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
C. RESSOURCES NATURELLES			
<p>13) Accès à la terre : La pression sur les terres s'accroît aux confins entre extensions urbaines et plantations agroindustrielles, aggravée par le phénomène d'accaparement des terres par les élites</p>	<p>La pression sur les terres va continuer à s'accroître davantage dans toute la zone périphérique de Kribi, mais aussi entre Meyomessala et Djoum, et plus généralement autour des principaux centres urbains d'Ebolowa, Kye Ossi et Sangmélina.</p>	<p>Anticiper les risques de conflits sociaux liés à la pression sur les terres et en limiter les impacts</p>	<p>Réviser/établir dans chaque commune concernée le plan d'occupation du sol ; Appliquer strictement la réglementation agricole et forestière (zones tampons) ; Établir un dialogue permanent entre les riverains et les concessionnaires agroindustriels pour éviter les conflits ; Disposer d'un mécanisme de gestion des conflits fonciers. Promouvoir le remembrement et les coopératives d'utilisation du matériel agricole</p> <p>→ Développer une gestion concertée des terres à vocation agricole</p>
<p>14) DFP : Le domaine forestier permanent couvre une part importante de la région (concessions forestières-UFA, forêts communales, parcs nationaux et autres aires protégées)</p>	<p>Les limites du domaine forestier permanent sont assez bien respectées dans les zones où la pression sur la terre reste faible, mais des empiètements ont tendance à se multiplier dans certaines zones pour des cultures de cacao, de palmier à huile ou autres, notamment du fait de certaines élites ou de personnes ne trouvant pas d'accord avec les chefs de finages locaux</p>	<p>Préserver sans exception les espaces du domaine forestier permanent (DFP/domaine privé de l'État et des communes) de la région du Sud tant que son domaine forestier non permanent (DFNP - zones banales) n'est pas lui-même saturé par la pression agricole</p>	<p>Contrôler les pratiques et appliquer la réglementation forestière, notamment la mise en œuvre des plans d'aménagement et plans de gestion environnementale. Impliquer les concessionnaires, les gestionnaires d'Aires protégées et de Forêts Communales dans la surveillance du DFP ; Accélérer le processus de classement des forêts du DFP par décret du PM (pour celles qui ne le sont pas encore) ; Procéder à la titrisation des forêts du DFP au nom de l'État ou des communes.</p> <p>→ Renforcer la sécurité juridique des terres du DFP et les gérer durablement dans l'intérêt de la</p>

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
<p>15) Mines : l'exploitation minière artisanale se fait pour l'essentiel dans l'informel et l'illégalité, engendrant de l'insécurité, de la pollution des rivières, des conflits sociaux et un manque à gagner pour l'État. L'exploitation minière artisanale évolue souvent vers une exploitation minière semi-mécanisée travaillant encore pour l'essentiel dans l'informel et l'illégalité, sans aucun respect des règles environnementales, sociales et fiscales.</p>	<p>Le développement de l'exploitation minière industrielle n'est pas encore envisageable à court terme du fait de la faiblesse des cours. En principe, le renforcement de l'application des règles devrait se faire progressivement, notamment pour l'exploitation minière semi-mécanisée</p>	<p>Relance des investissements privés majeurs pour l'exploitation minière industrielle dès lors que les cours mondiaux repartent durablement à la hausse pour le fer, le cobalt, le nickel, etc.</p>	<p>préservation de la biodiversité et de la capacité de production forestière et touristique</p> <p>Renforcer la gestion et le contrôle de l'exploitation minière artisanale et semi-mécanisée ; Faciliter l'exploitation minière artisanale par les coopératives de droit OHADA, incluant des facilités pour l'accès des coopératives à des zones d'exploitation artisanale agréées par le MINMIDT ; Sanctionner sévèrement les cas d'exploitation artisanale illégale, en particulier au sein des Aires Protégées et des concessions forestières ;</p> <p>➔ Faciliter l'exploitation minière artisanale légale</p> <p>➔ Faciliter la reprise des investissements dans le secteur minier industriel et la sidérurgie</p>

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
16) DFnP : Le domaine forestier non permanent fait l'objet de tentatives d'accaparement des terres sous diverses formes dans les zones les plus convoitées	Les élites originaires de la région du Sud cherchent à se constituer pour elles-mêmes et pour leurs successeurs un patrimoine foncier en revendiquant la propriété de terres forestières plus ou moins liées à leur lignage puis à titrer ces terres à leurs noms après une mise en valeur plus souvent virtuelle que réelle	Éviter que l'accaparement des terres par des élites et leurs familles ne soit un gel de surfaces potentiellement productives avec pour conséquence d'empêcher des jeunes d'accéder eux-mêmes à la terre pour la cultiver	Appliquer strictement la réglementation sur la mise en valeur agricole obligatoire des surfaces du DFnP avant de pouvoir obtenir le titre de propriété ; Faciliter la récupération par les chefs coutumiers des terres non mises en valeur pour qu'elles puissent être redistribuées aux jeunes agriculteurs volontaires ; Mettre en place des comités villageois (incluant le conseil de la chefferie et l'autorité administrative) pour la récupération des terres non mises en valeur → Optimiser la mise en valeur agricole des terres du DFnP dans toute la région du Sud
17) Exploitation illégale : L'exploitation illégale des forêts est un phénomène récurrent, voire croissant, notamment dans les zones banales du DFnP	L'exploitation illégale dans les forêts du domaine permanent attribuées (UFA) à des concessionnaires est plus ou moins contrôlée, par contre elle continue à se développer et s'aggraver dans les zones banales du DFnP	Le risque est de constater d'ici 10 à 15 ans l'appauvrissement complet des forêts des zones banales/DFnP en bois d'œuvre et leur incapacité à continuer d'approvisionner le marché urbain (MIB)	Renforcer les contrôles de l'exploitation forestière dans le DFnP ; appliquer rigoureusement la réglementation en vigueur ; lutter contre la corruption ; → Sécuriser durablement l'approvisionnement du marché intérieur du bois et les emplois liés depuis l'exploitation forestière jusqu'à la transformation plus poussée
18) Production halieutique : La production halieutique est en baisse sur toute la côte atlantique	Prise de conscience progressive du problème et renforcement des mesures de régulation des captures dans les eaux territoriales	Être en mesure de renverser la tendance à la baisse des captures	Renforcer encore davantage la régulation administrative sur les pêches ; Mettre en défens certaines zones maritimes pour favoriser la reproduction ; Renforcer l'organisation des pêcheurs locaux, leur permettre de renouveler et d'acquérir des

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
			<p>embarcations et équipements de pêche plus performants, les impliquer dans la préservation des zones de fraie</p> <p>Créer un parc marin national entre la limite sud de la zone PAK et l'estuaire du Ntem comme zone de fraie en mesure de réalimenter l'ensemble de la région</p> <p>→ Rééquilibrer les capacités de production et de prélèvement halieutiques afin de garantir la durabilité de l'activité de pêche</p>
<p>19) Pêche : La consommation nationale de poisson s'appuie surtout sur les prélèvements en mer, un peu en rivière et de plus en plus sur les importations en provenance de Chine</p>	<p>Malgré un discours en faveur du développement de la production piscicole, les projets sont peu nombreux et peu rentables</p>	<p>Anticiper l'accroissement important de la demande en produits halieutiques en cherchant à limiter les importations de poissons en provenance de Chine</p>	<p>Développer systématiquement la pisciculture pour compenser l'accroissement de la demande en poissons dans toutes les zones propices (bassins, cages flottantes) en eau douce mais aussi en eau de mer ;</p> <p>→ Alimenter le marché aux poissons en priorité avec des produits d'élevage piscicole (poissons, crustacés) de la région du Sud</p>



Zones de conflits potentiels :

La zone qui présente les plus grands risques de conflits dans les prochaines années sera sans conteste les différentes communes de Kribi 1 et 2, Fifinda et Nyeté, et à terme Campo, car les extensions urbaines combinées aux besoins de terres agricoles vont littéralement faire pression à tous les niveaux sur la terre. Des conflits sont déjà apparus sur le terrain.

A l'Est de la ville de Kribi, la limite physique est désormais la nouvelle autoroute de contournement, laquelle suit plus ou moins les limites des plantations industrielles. Il n'y a donc quasiment plus de possibilités d'extension dans cette direction.

Dans le Dja et Lobo, ce sont les extensions de l'hévéaculture, d'une part, et les empiétements annoncés de l'activité minière, d'autre part, qui, du fait de l'afflux de populations migrantes pourront occasionner de nouveaux besoins en terres agricoles et potentiellement créer des conflits avec les populations autochtones.

Carte 4: Zones de conflits potentiels sur les terres à court et moyen terme

Source : consultant

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
D. INFRASTRUCTURES			
<p>20) PAK : Le port autonome de Kribi est fonctionnel avec un terminal multimodal (2017/tranche 1). Une deuxième tranche de travaux est lancée pour extension</p>	<p>Mise en route du PAK en 2018 et lancement d'une deuxième tranche de travaux d'extension de ce terminal multimodal pour augmenter les capacités d'accueil. Le développement des terminaux gaziers et minéraliers dépendra des cours mondiaux de ces produits</p>	<p>Anticiper l'augmentation du trafic portuaire du PAK qui doit devenir le hub logistique principal de la partie septentrionale de la zone CEMAC pour tous les types de produits (multimodal, conteneurs, matières premières, minerais, pétrole, gaz, etc.)</p>	<p>Poursuivre les extensions de la capacité portuaire ; Réduire les freins à l'activité économique ; Professionnaliser toute la chaîne logistique et administrative pour fluidifier les échanges import/export, Anticiper les besoins futurs de construction d'un terminal minéralier et d'un terminal gazier ; Faciliter l'accès des investisseurs sur la zone industrialoportuaire ;</p> <p>→ Le PAK s'impose comme le premier port maritime de la CEMAC</p>
<p>21) Terminal pétrolier : Le terminal pétrolier de Kribi permet d'exporter le pétrole brut transporté par le pipeline Tchad-Cameroun et la production locale offshore et on shore</p>	<p>Le niveau de production pétrolière se stabilise, voire tend à baisser dès que les cours mondiaux baissent, tout comme les investissements dans la recherche pétrolière et gazière. Une certaine reprise des cours est attendue d'ici 2020 à 2022</p>	<p>Maintenir une activité d'exploitation, de recherche et d'exportation pétrolière et gazière de bon niveau car la production d'hydrocarbure est à la fois importante pour la balance commerciale et pour la satisfaction des besoins nationaux</p>	<p>Faciliter les investissements privés étrangers de recherche et d'exploitation des hydrocarbures ; Améliorer la sécurité physique et juridique des installations et des personnels ; Inciter aux investissements dans la transformation industrielle locale des produits destinés au marché sous-régional</p> <p>→ Augmenter les exportations d'hydrocarbures et la production destinée aux marchés national et sous-régional afin d'améliorer la balance commerciale et la balance des paiements</p>

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
22) Ville nouvelle : Le projet de ville nouvelle et de zone industrialoportuaire est en cours de développement entre le PAK, le CIPK et la ville de Kribi	Le CIPK et le PAK développent les investissements sur l'aménagement global de la zone au rythme des moyens disponibles, et attirent progressivement des investisseurs pour venir s'installer sur la nouvelle zone industrialoportuaire	Proposer aux investisseurs et aux familles devant s'installer sur la nouvelle zone industrialoportuaire des solutions adaptées à leurs besoins d'investissement et de mode de vie	<p>Accélérer le processus d'aménagement des 26 000 ha de la zone industrialoportuaire et de la zone réservée pour la ville nouvelle comprenant routes, assainissement, électricité, eau, etc. ;</p> <p>Développer les services collectifs appropriés ;</p> <p>Faciliter l'accès des investisseurs aux parcelles ;</p> <p>Créer à Kribi une école internationale de bon niveau de la maternelle au bac ;</p> <p>→ Mettre en place toutes les conditions nécessaires et un environnement favorable au bon fonctionnement des affaires</p>
23) Aéroport : Un petit aérodrome près de Kribi, et quelques autres encore plus petits (essentiellement à l'usage des forestiers) dans le reste de la région du Sud	La demande en connexions aériennes augmente sur Kribi avec le développement du PAK mais reste encore limitée, l'amélioration du réseau routier en cours réduisant l'intérêt à court terme des investissements aéroportuaires, mais cette demande devrait remonter avec le développement des activités	Anticiper une augmentation de la demande en connexions aériennes régulières et de vols d'affaires sur la ville de Kribi	<p>Rénover et mettre aux normes l'aérodrome de Kribi pour en faire un aéroport d'intérêt national et sous-régional apte à accueillir un trafic civil régulier et un trafic d'affaires en croissance d'ici à 2025 ;</p> <p>Envisager ensuite la création d'un aéroport à vocation internationale à l'horizon 2035.</p> <p>→ Connecter rapidement la zone industrialoportuaire de Kribi avec les capitales nationales, régionales et internationales</p>

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
<p>24) Énergie : La production énergétique est insuffisante au regard de l'évolution des besoins urbains et industriels</p>	<p>Mise en route des nouvelles centrales de production énergétique selon le programme d'investissement en cours (Memve'ele, Mekin, extension KPDC). De nouvelles centrales sont également envisagées sur le Dja et sur des rivières secondaires</p>	<p>Faire face à l'accroissement généralisé de la demande en énergie électrique pour les villes et surtout pour le développement de l'industrie en général et de l'industrie sidérurgique en particulier, pour le Cameroun et pour les pays voisins de la CEMAC</p>	<p>Poursuivre la mise en fonction des nouvelles centrales énergétiques (Memve'ele et Mekin), et l'extension de la centrale à gaz CIPK ; Lancer les travaux pour les 2 centrales prévues sur le Dja ; Outre l'hydroélectricité, développer la production d'autres énergies renouvelables (biomasse, solaire)</p> <p>→ Valoriser le potentiel hydroélectrique, solaire et biomasse des régions du Sud et de l'Est pour soutenir le développement économique national et sous-régional, faisant de l'énergie électrique un nouveau produit majeur d'exportation</p>
<p>25) Transport électrique : Le réseau de transport et de distribution électrique ne couvre pas tous les chefs-lieux et n'est pas interconnecté avec toutes les centrales de production</p>	<p>Développement en cours de nouvelles lignes à Haute Tension, Moyenne Tension et Basse Tension selon un rythme qui reste cependant trop lent au regard de la croissance de la demande.</p>	<p>Amener de l'énergie électrique de bonne qualité et en quantité suffisante dans toutes les villes et zones industrielles pour soutenir le développement national et sous-régional, et rassurer les investisseurs</p>	<p>Accélérer les investissements en lignes de transport électrique à haute tension, notamment pour relier les nouvelles centrales de production avec les nouveaux pôles de consommation industrielle et les villes en croissance, et en ligne de moyenne tension pour l'approvisionnement des nouvelles zones d'habitation ; Renforcer le réseau RIS d'interconnexion nationale et l'interconnexion avec le réseau sous-régional (CEMAC/CEEAC)</p> <p>→ Approvisionner en qualité, quantité et au meilleur prix les centres de consommation électrique nationaux et sous-régionaux</p>

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
<p>26) Routes : Le réseau routier bitumé est encore très incomplet et souvent mal entretenu, ne permettant pas de relier facilement les départements de la région, d'autant que les routes en terre sont le plus souvent en mauvais état</p>	<p>Plusieurs chantiers en cours de travaux sur le corridor Est Sangmélina-frontière du Congo et sur la section Kribi-Sangmélina ; autoroute de contournement de Kribi presque achevée, plusieurs autres chantiers prévus dans les années à venir en fonction des capacités budgétaires disponibles</p>	<p>Disposer d'un corridor logistique depuis le PAK jusqu'à Mballam et Ouesso (Sud), d'un second jusqu'à Abong Bang et Bertoua (Est) ; d'un troisième jusqu'à Edéa puis Douala, Yaoundé et Bafoussam, d'un axe direct Kribi-Yaoundé par Lolodorf, et des axes sud vers la Guinée et le Gabon par Campo et par Abang Miko et Kye Ossi.</p>	<p>Accélérer la réalisation du programme d'investissement routier en cours, Programmer la réalisation des routes de contournement des principales villes moyennes (Ebolowa, Sangmélina, Ambam, etc.) ; Prolonger l'axe nord-sud pour rejoindre Campo et la connexion avec Bata (RGE) ; Renforcer l'axe nord-sud par Ebolowa et Ambam jusqu'à la frontière de Kye Ossi/Abang Miko ; Compléter l'axe direct Yaoundé-Kribi par Lolodorf ; Compléter l'axe Sangmélina-Abong Mbang par Bengbis pour rejoindre le corridor est et nord du Cameroun et des pays voisins ; Développer un nouvel axe Mintom-Lomié au sud du Dja ; Développer des axes secondaires bitumés pour relier les chefs-lieux de communes entre eux.</p> <p>→ Développer de nouveaux axes routiers bitumés (lourd) reliant le PAK avec le Cameroun et les pays voisins dans toutes les directions avec le minimum de kilométrage</p>
<p>27) Chemin de fer : Il n'y a pas de réseau de chemin de fer dans la région du Sud</p>	<p>La probabilité est très faible de la réalisation du plan national ferroviaire dans la région du Sud tel que validé car il serait beaucoup trop coûteux et non rentable ; Les investissements ferroviaires ne</p>	<p>Anticiper le besoin de transport des minerais de fer et de bauxite dès que la remontée des cours mondiaux pourra justifier la reprise des investissements</p>	<p>Poursuivre les études de faisabilité de la ligne ferroviaire minière reliant le PAK au site de Mbalam (fer), d'une part, et de la ligne reliant le PAK au réseau actuel à Edéa (bauxite et divers), d'autre part ; Lancer les travaux de la ligne PAK-Edéa dès que possible sur le tracé de l'autoroute (environ 180 km)</p>

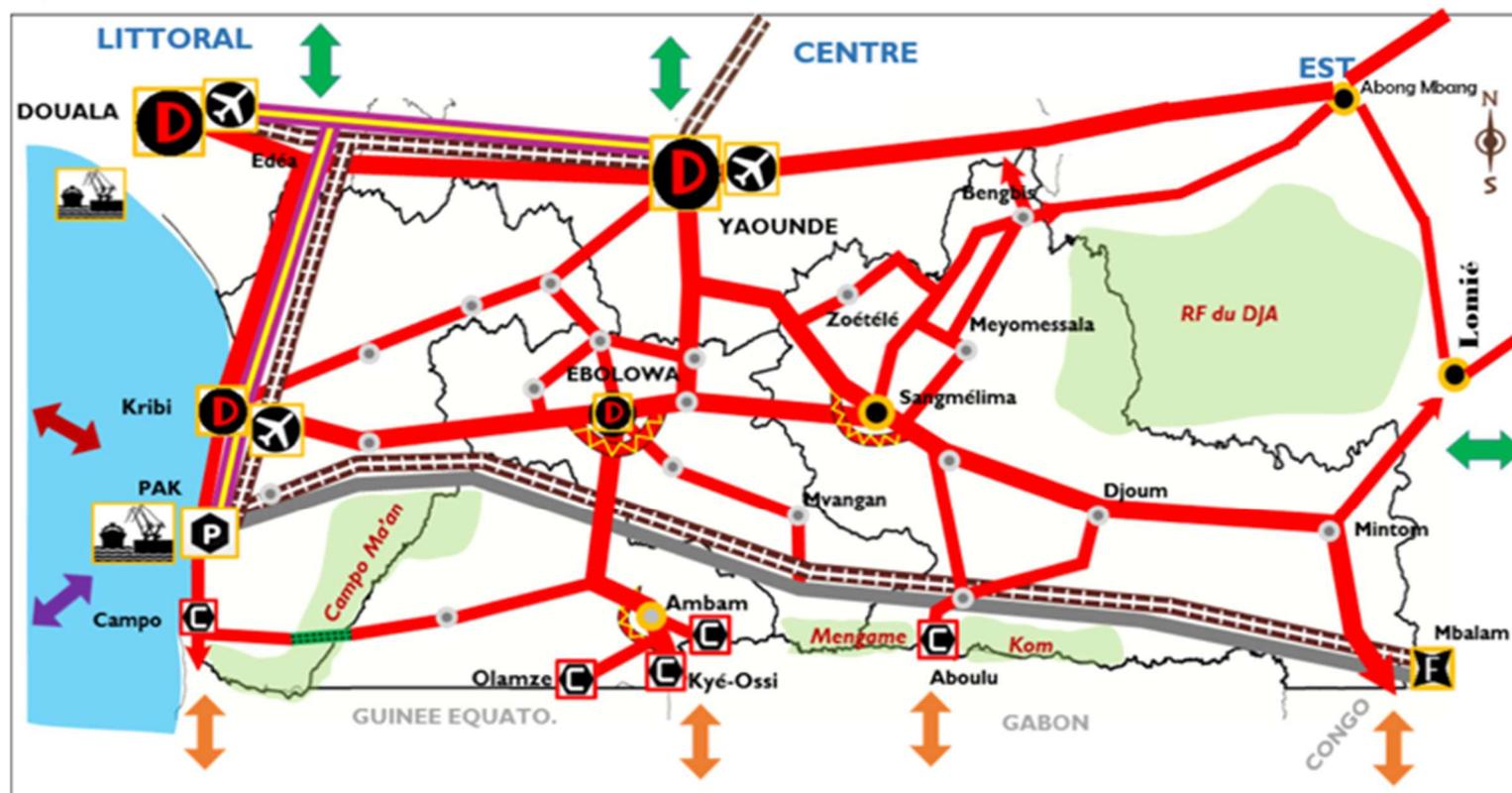
Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
	peuvent se justifier et se financer que s'ils sont liés au transport de matériaux pondéreux en très grands volumes (minerais, bois, matériaux, produits agricoles, etc.). Le tracé de la ligne ferroviaire PAK-Edéa est commun avec celui de l'autoroute et déjà connu		➔ Relier le PAK avec le réseau ferroviaire existant (transport général) et anticiper la relance des investissements minéraliers sur Mballam (fer).
28) Fibre optique : Le réseau de fibre optique ne dessert pas tous les chefs-lieux de communes de la région	Le réseau de fibre optique est en cours d'extension et devrait progressivement relier les villes de la région	Disposer de l'internet haut débit comme facteur de croissance économique et de développement humain dans tous les centres urbains et industriels de la région du Sud	Continuer à densifier le réseau de fibre optique pour desservir tous les chefs-lieux de commune de la région du Sud en services de connexion internet, téléphonie, transfert de données, etc. ➔ Réduire la fracture numérique en permettant l'accès à l'internet haut débit pour tous

Tableau 13: Projection des puissances électriques installées en MW à l'horizon 2035

Projection des puissances électriques installées (en MW)	Sud	Est
Situation 2016	15	19
Projection prudente des installations pour 2035	230	505
Projection des installations à 2035 (forte)	886	511

Source : PDSE et SNADDT

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DANS LA REGION DU SUD



Infrastructures :

La priorité est la connectivité du port en eaux profondes de Kribi avec le reste du pays par route (autoroute) et par rail, mais aussi avec les pays voisins. Le PAK doit pouvoir s'imposer rapidement comme le port de référence pour toute l'Afrique centrale aussi bien pour l'importation que pour l'exportation.

La construction d'un aéroport à Kribi est également une priorité afin d'attirer les investisseurs en réduisant ainsi les trajets.

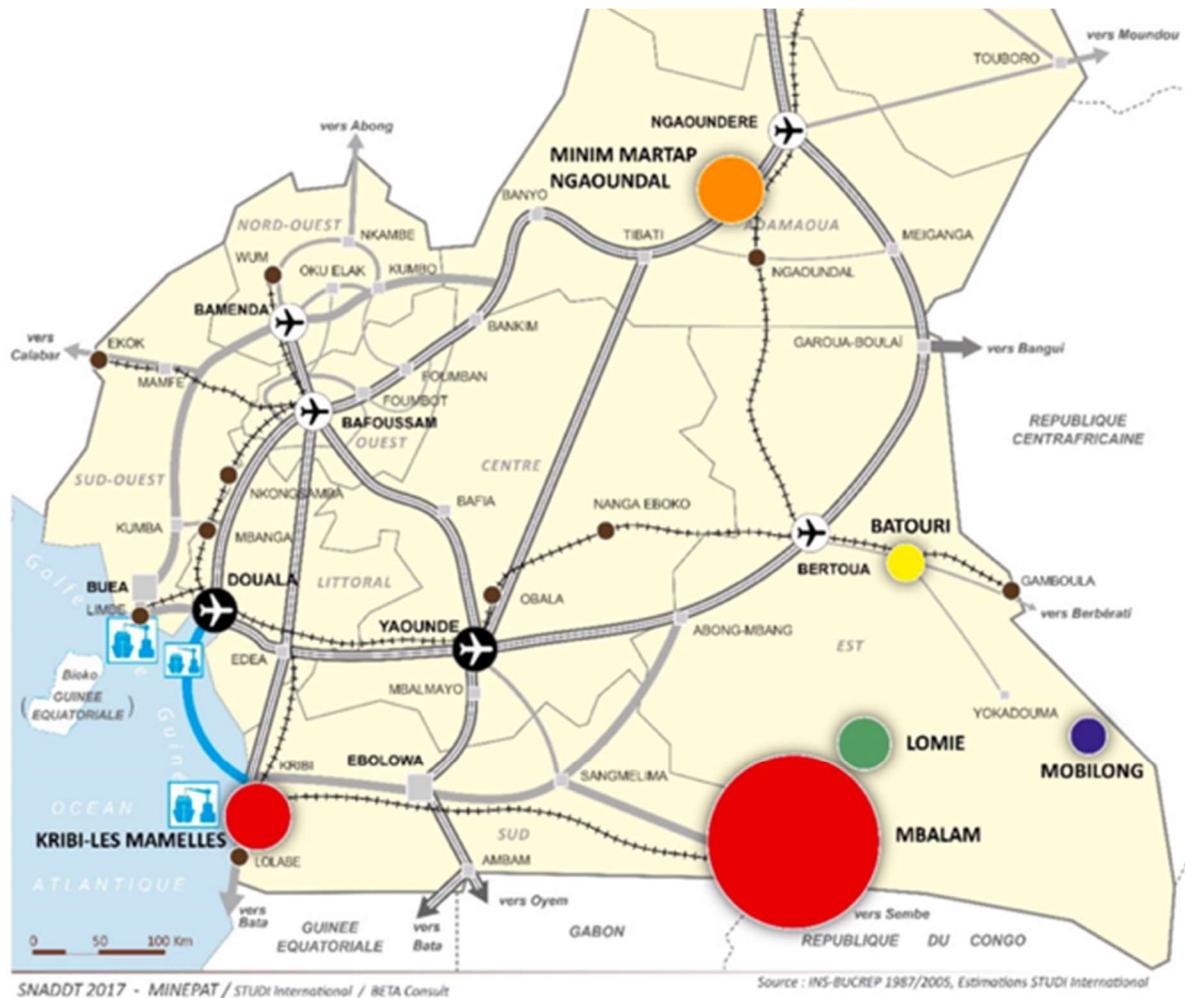
Au-delà de la connexion routière avec des routes bitumées, chaque ville moyenne devra disposer d'une voie de contournement afin d'éviter les engorgements et fluidifier les trafics.

LEGENDE

CENTRES LOGISTIQUES		FLUX		AMELIORATION DES CONNEXONS TERRESTRES	
PORT	PLATEFORME COMMERCIALE TRANSFRONTALIERE	AVEC LES AUTRES PAYS DU VOISINAGE	AVEC L'INTERIEUR DU PAYS	ROUTE BITUMEE	TRAVERSEE PARC DE CAMPO
PLATEFORME DE DISTRIBUTION	PLATEFORME LOGISTIQUE	AVEC LE RESTE DU MONDE	AVEC LA SOUS-REGION	ROUTE MINERALIERE BITUMEE	CHEMIN DE FER
AERPORT	ZONE LOGISTIQUE TRANSFRONTALIERE			CONTOURNEMENT POIDS LOURDS	AUTOROUTE

Figure 9: Vision 2035 des infrastructures majeures

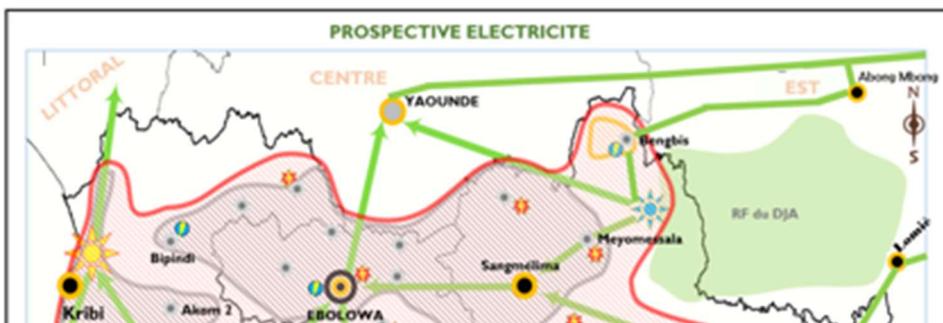
Source : consultant



Grands projets en recherche de financement :

- Projet de construction du chemin de fer Mbalam-Lolabé (Est-Sud), études de faisabilité réalisées, estimation du coût à 3110 Mdfcfa (80 mois), actuellement à l'arrêt
- Projet d'aluminerie à Kribi, études en cours, estimation du coût à 4040 Mdfcfa, actuellement à l'arrêt
- Projet de liquéfaction de gaz naturel à Kribi, PPP actuellement à l'arrêt, estimation du coût à 2300 Mdfcfa
- Projet d'exploitation du fer de Mbalam, études réalisées, recherche investisseur, coût estimé à 3900 Mdfcfa, actuellement à l'arrêt
- Projet de terminal minéralier à Kribi, à l'arrêt

Figure 16 : Vision des grands projets prioritaires autour du secteur minier
Source : SNADDT 2018



Électricité :

L'enjeu en matière électrique est multiple d'ici 2025 et 2035 :

- Augmenter les capacités de production pour faire face à la croissance de la demande domestique, mais surtout de la demande industrielle, notamment la sidérurgie qui a besoin d'une énergie abondante à faible coût ;
- L'approvisionnement en énergie électrique de toutes les agglomérations pour satisfaire les besoins urbains ;
- L'approvisionnement des nouvelles zones industrielles et notamment des futurs sites sidérurgiques ;

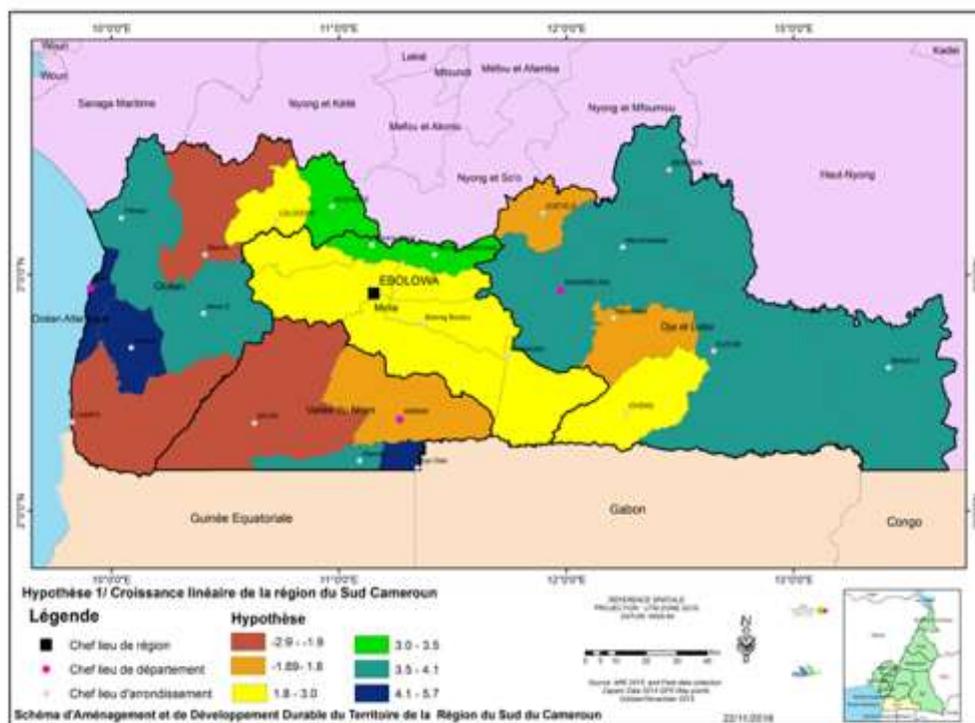
Source : Consultant

Décentralisation

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
E. ÉQUIPEMENTS SOCIAUX			
29) Eau potable : le taux d'accès à l'eau potable reste faible aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain	Des programmes d'amélioration de l'accès à l'eau en milieu urbain et en milieu rural sont déployés de manière plus ou moins systématique en fonction des ressources disponibles, mais ils restent toujours insuffisants face à la demande croissante	Satisfaire une demande toujours croissante en eau potable pour les populations urbaines et rurales	Augmenter le nombre de points d'eau potable dans les villages (respect des normes internationales) et surtout développer les réseaux d'adduction d'eau dans les villes ; Améliorer les procédures de maintenance des équipements. → Accès à l'eau potable pour tous
30) Habitat : l'habitat précaire reste majoritaire en milieu rural et fréquent en milieu urbain	Progressivement le taux d'utilisation de matériaux durables pour l'habitat tend à augmenter avec l'amélioration moyenne du niveau de vie en milieu rural et en milieu urbain	Améliorer l'habitat des populations rurales et urbaines	Faciliter l'accès et la construction en matériaux durables, l'accès à l'eau courante dans les maisons ou les parcelles, l'accès à l'électricité, l'accès à l'assainissement, etc. → Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations urbaines et rurales.
31) Sport : L'infrastructure sportive se limite le plus souvent à des terrains de football plus ou moins improvisés	Il n'y a que peu d'investissements programmés en matière de développement des installations sportives dans la région du Sud	Faire du sport une activité normale et quotidienne pour l'entretien et l'amélioration de la santé des populations	Développer dans toutes les villes de nouvelles infrastructures sportives polyvalentes destinées à la pratique du sport-santé pour tous et à la compétition pour les plus jeunes → Être en mesure de proposer une activité sportive à toutes les populations urbaines de plus en plus sédentaires
32) Santé : L'offre sanitaire est le plus souvent insuffisante tant en termes de couverture territoriale que de qualité des services proposés	La tendance est à une certaine amélioration de la qualité de l'offre en milieu urbain, notamment via le développement d'une offre privée, mais ce n'est pas réellement le cas en milieu rural où l'offre reste médiocre	Accompagner la croissance démographique par une augmentation et une amélioration de l'offre de santé	Consolider le dispositif sanitaire en milieu urbain comme en milieu rural (respect des normes internationales : centres de santé, hôpitaux de référence, CHU) → Disposer d'une population globalement en bonne santé et apte au travail et à la reproduction de la force de travail

Tableau 14: Estimation des besoins en eau potable et assainissement

	Total besoins additionnels	Besoins additionnels milieu urbain	Besoins additionnels milieu rural
Accès à l'eau potable			
Eau potable (m3/ j)	87 928	73 256	14 672
Linéaires de réseau d'eau potable (km)	1 221		
Nombre de PEM supplémentaires	931		
Investissement nécessaire (en MdFcf)	200	158	41
Accès à l'assainissement			
Besoin linéaire (urbain dense) en km		797	
Besoin linéaire rural et urbain peu dense (km)			113 064
Investissement nécessaire assainissement (Md Fcf)	241	72	168



Démographie :

La démographie de la région Sud, le plus souvent faible à très faible en milieu rural, va connaître une croissance forte à très forte sur les communes de Kribi 1 et Kribi 2, Nyeté, et Kye Ossi, et dans une moindre mesure à Olamze et Fifinda. Sur le reste du territoire, la croissance des villes moyennes va certes se poursuivre, voire s'accélérer, par contre la dynamique démographique restera le plus souvent faible dans la plupart des autres communes rurales.

Carte 5: Vision SRADDT de la croissance démographique

Source : consultant

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
F. EMPLOI			
<p>33) Population : jeune et en croissance rapide dans les villes les plus dynamiques de la région (villes portes), mais faible dans la plupart des communes rurales ;</p>	<p>La tendance est pratiquement au triplement de la population de la région d'ici 2035 (endogène et exogène) avec une forte concentration sur la zone de Kribi, et dans une moindre mesure sur Kye Ossi et Olamze</p>	<p>Faire de la dynamique démographique un atout pour le développement économique de la région du Sud Améliorer l'employabilité des jeunes dans les entreprises</p>	<p>Anticiper les besoins de compétences et de renforcement des capacités du capital humain à même de porter le développement de la région du Sud Renforcer l'offre de formation qualifiante dans les métiers BTP, du bois, miniers, industriels et de la logistique Développer de l'entrepreneuriat jeune dans les métiers agropastoraux et ruraux de production et de transformation ;</p> <p>→ Faire en sorte que les jeunes soient employables et en mesure de développer des activités productives</p>
<p>34) Emploi informel : la grande majorité des emplois reste dans l'informel, que ce soit en ville ou dans les campagnes. Les emplois formels et décents sont peu nombreux en dehors de la fonction publique et des grandes entreprises</p>	<p>Le déséquilibre entre le nombre de demandeurs d'emploi et l'offre formelle risque de demeurer important à court et moyen terme, continuant d'alimenter le marché de l'informel.</p>	<p>Renverser la tendance entre emplois informels au profit des emplois formels</p>	<p>Faciliter les procédures de création d'entreprises formelles par les autoentrepreneurs ; Augmenter l'offre de formation en management des TPE ; Numériser l'essentiel des procédures administratives afin de réduire les contacts physiques entre les usagers et les agents de l'administration ;</p> <p>→ Faire en sorte que la majorité des emplois dans la région du Sud soient des emplois décents du secteur formel</p>

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
G. ASPECTS SOCIAUX			
35) Éducation : L'offre d'éducation et de formation est inégalement distribuée sur le territoire de la Région du Sud	L'objectif de scolarisation de base de tous les enfants en âge scolaire est en voie d'être atteint dans la région du Sud, mais la déperdition scolaire au niveau du collège et du lycée reste trop élevée	Améliorer l'offre de formation générale initiale, et l'offre de formation professionnelle et technique	Concevoir des programmes valorisant les savoirs locaux et incitant les jeunes ruraux à relever le défi du maintien des traditions et du développement agro-écologiques des zones rurales ; Renforcer la couverture géographique via l'enseignement à distance (via internet), et la formation des formateurs ; → Disposer d'une jeunesse bien formée, apte à trouver du travail et à s'épanouir dans la vie
36) Plusieurs phénomènes sociaux inquiétants perdurent ou se développent : mototaxis, alcoolisme, drogue, prostitution, grossesses précoces, déperdition scolaire, MST/SIDA, etc.	L'urbanisation rapide des principales villes du Sud tend à aggraver ces phénomènes sociaux inquiétants en détournant les jeunes de l'école et des valeurs du travail	Proposer à la jeunesse de réelles perspectives de développement et d'épanouissement dans la société urbaine moderne	Développer et diversifier l'offre de formation professionnelle pour rendre les jeunes employables dans le secteur privé moderne ; sensibiliser et éduquer la jeunesse sur les méfaits de l'alcool, d'une mauvaise vie, sur les risques routiers, sur les maladies sexuellement transmissibles, etc. Développer parallèlement des infrastructures d'accueil des jeunes ruraux dans les petits centres urbains pour leur permettre de rester au village sans être déconnectés des réseaux de communication modernes (notamment Internet) → Améliorer l'employabilité des jeunes sur le marché du travail afin de répondre aux besoins de la croissance économique et sociale

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
<p>37) Populations autochtones : Les populations pygmées ont toujours beaucoup de difficultés à s'intégrer correctement dans le monde moderne sédentaire et technologique</p>	<p>Les efforts entrepris par l'État et les ONG tendent à faciliter l'insertion des populations pygmées dans le monde moderne mais cela reste le plus souvent insuffisant et ces populations demeurent majoritairement marginalisées, même si la plupart sont désormais sédentarisées</p>	<p>Éviter que les populations pygmées marginalisées ne soient demain un problème social encore plus important qu'aujourd'hui, et leur donner au contraire une véritable chance de s'intégrer dans le monde moderne sédentaire</p>	<p>Développer des programmes d'accompagnement appropriés des populations pygmées basés sur la sensibilisation, l'éducation, le renforcement des capacités, la formation professionnelle et le dialogue intercommunautaire</p> <p>→ Intégrer les populations pygmées dans la société moderne</p>

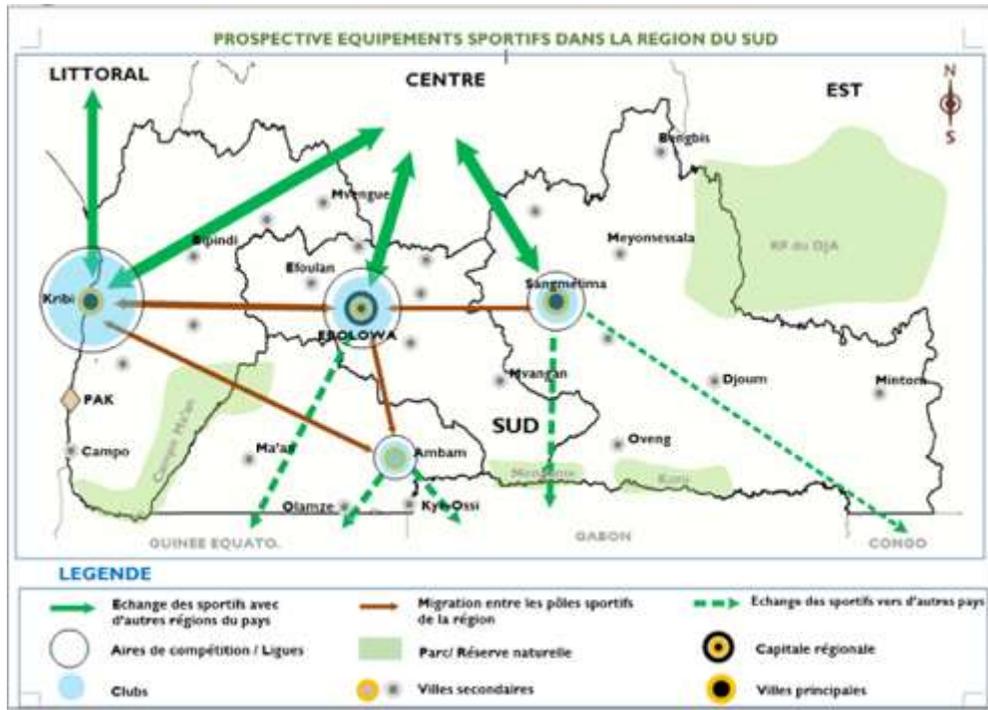


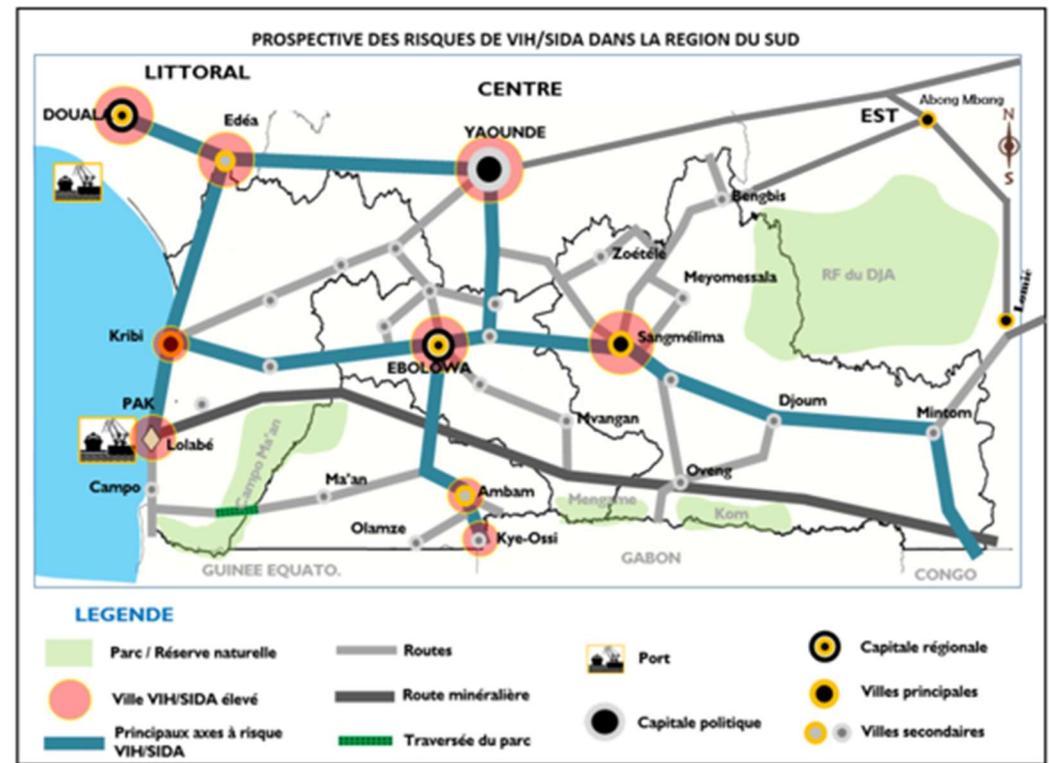
Figure 12: Vision SRADDT des zones d'implantation principales d'infrastructures sportives
Source : Consultant

VIH-SIDA :

Par définition, l'amélioration des infrastructures routières et l'augmentation du trafic routier dans toutes les directions liées à l'augmentation rapide des activités du PAK, vont entraîner une recrudescence des MST chez les professionnels de la route et les professionnels du sexe mais aussi des usagers en général. Il est indispensable d'anticiper ce phénomène par la prise de mesures appropriées de prévention et d'éducation.

Équipements sportifs :

La région du Sud est peu équipée, mais c'est certainement la ville de Kribi qui présente le plus grand déséquilibre entre ses infrastructures actuelles (quasi inexistantes) et les besoins qui sont en train d'apparaître rapidement avec la croissance démographique liée à la mise en fonction du PAK. L'urgence est à l'investissement dans de nouvelles installations pour faire face aux besoins croissants.



Carte 6: Principales zones à risque pour le VIH-SIDA

Source : consultant

Tableau 15: Estimation des besoins du système éducatif

	2015			2025			2035		
	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS (en %)	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS (en %)	Effectifs scolarisables	Effectifs scolarisés	TBS (en %)
Préscolaire	39.598	19.997	51	43.524	32.219	74	44.753	39.754	89
Primaire	106.086	171.472	136	131.597	186.868	142	137.030	201.015	147
Secondaire	127.974			167.742			187.214		
Supérieur	868			2.400			4.800		

Source : Consultant sur la base du SNADDT

Tableau 16: Besoins d'investissements dans les établissements

Établissements	Nombre	Besoins additionnels		Estimation de l'investissement (Million Fcfa)	
		2015	2025	2025	2035
Écoles préscolaires	636	439	252	21.000	12.000
Écoles primaires	1083	62	61	4.750	4.600
ESG	141	109	109	54.000	54.000
Lycées	56	14	26	12.000	24.000

Source : Consultant sur la base du SNADDT

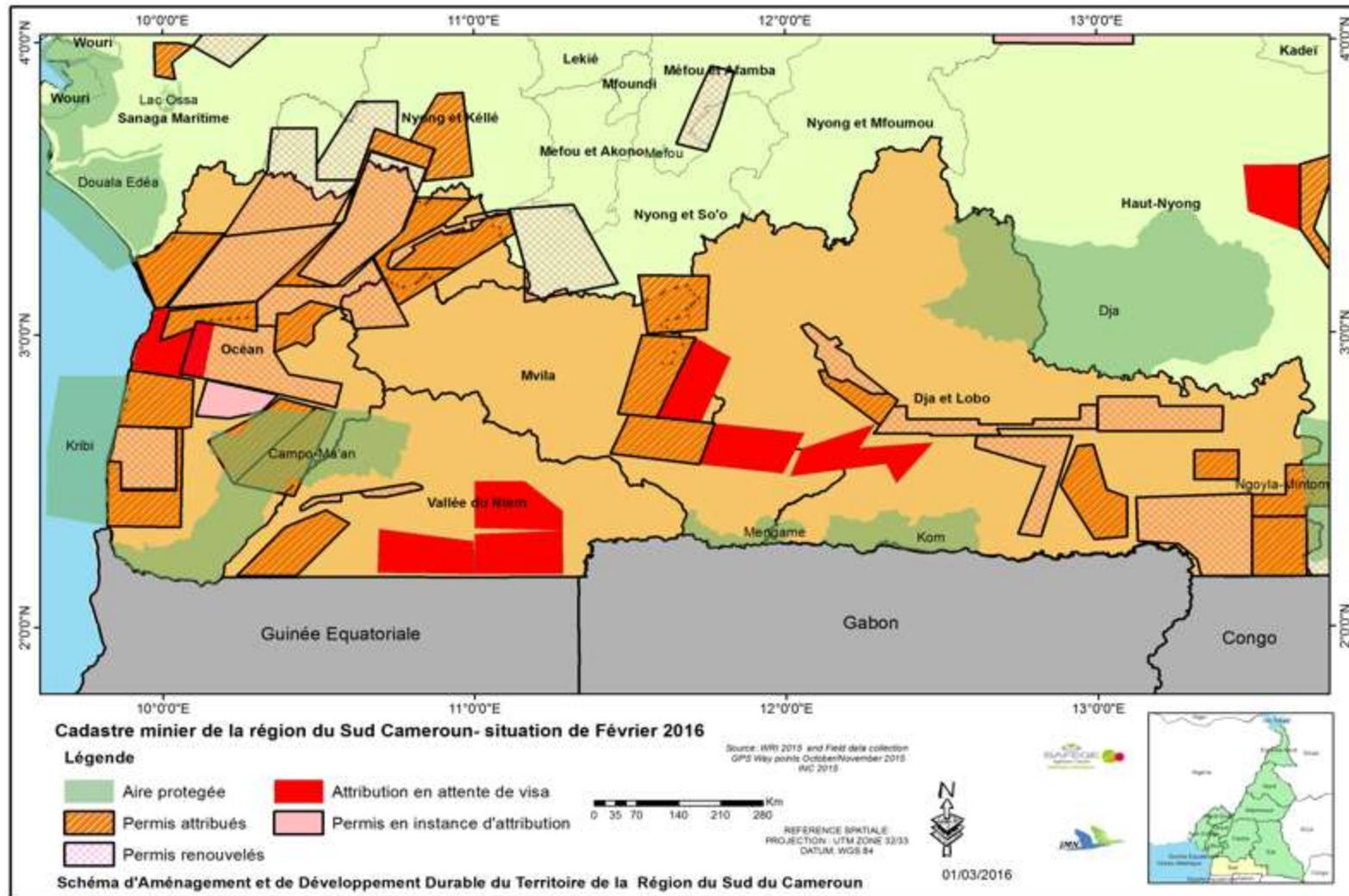
Tableau 17: Besoins en enseignants

	Enseignants	Besoins en enseignants			
		2015	2020	2025	2030
Préscolaire	1000	273	338	189	188
Primaire	4.690	402	227	71	82
Secondaire général	2.435	523	764	297	138
Secondaire technique	1.471	117	167	139	90
Supérieur	18	32	50	75	101

Source : Consultant sur la base du SNADDT

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
H. ACTIVITES ECONOMIQUES			
38) Agriculture vivrière et familiale : le déficit de production alimentaire est chronique et continue à s'aggraver dans la région du Sud au regard de l'évolution rapide de la demande urbaine régionale	Les capacités de production agricole vivrière et d'élevage n'augmentent que faiblement dans l'ensemble de la région du Sud ; l'agriculture de seconde génération, orientée sur le marché, reste encore peu pratiquée	Réduire la dépendance des villes de la région du Sud à l'égard des approvisionnements exogènes	<p>Susciter l'intérêt des jeunes ruraux pour la mise en valeur agricole des terroirs dans les écoles de la région ;</p> <p>Accompagner la mise en marché des productions vivrières, maraîchères et d'élevage avec un maillage des centres de collectes et au travers de leur organisation ;</p> <p>Développer des réseaux de collecteurs assurant l'animation des centres, l'approvisionnement des villes et l'exportation ;</p> <p>Faciliter l'accès à la terre pour les jeunes en cours d'installation et la constitution de cheptels rapidement productifs (volailles, petits ruminants, élevages spéciaux) ;</p> <p>Valoriser les atouts régionaux en matière d'agriculture vivrière à vocation commerciale (banane plantain, manioc, etc.) ;</p> <p>Valoriser le potentiel de production des Produits Forestiers Non Ligneux pour l'alimentation et l'artisanat ;</p> <p>Inciter à l'investissement dans la transformation des produits agricoles pour l'approvisionnement des centres urbains</p> <p>➔ Augmenter le volume de la production vivrière dans une logique d'agriculture de seconde génération orientée sur le marché</p>
39) Agriculture industrielle : les cultures agro-industrielles sont portées par quelques grandes entreprises en matière d'hévéa et huile de palme avec parfois un	Extension des cultures industrielles d'hévéa, de palmier à huile et de banane douce dans l'Océan et accroissement des surfaces d'hévéa dans le Dja et Lobo, avec également des zones	Faire face à la demande nationale en huile de palme et à la demande internationale en caoutchouc, banane, etc. en constantes croissances malgré les	<p>Faciliter les extensions de plantations agroindustrielles dans les zones agroforestières des communes les moins peuplées par les industriels et par les populations locales (zones banales/domaine forestier non permanent) ;</p> <p>Intensifier les pratiques culturales existantes pour augmenter les rendements ;</p>

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
réseau de petits planteurs autour d'elles	d'accroissement des surfaces en palmiers à huile villageois dans tous les départements	fluctuations des marchés	Mettre en place des essais de vergers associés maraîchers dans une approche type « recherche – développement » pour faire émerger des modèles intégrateurs cultures de rente (cacao, palmier à huile), productions vivrières et maraîchères → Intégrer et intensifier l'agriculture de rente et l'agriculture vivrière, y compris dans les plantations agroindustrielles → Faciliter les investissements pour la transformation locale des produits agroindustriels
40) Agriculture villageoise de rente : les cultures de rente villageoises sont avant tout centrées sur le cacao ; le café robusta demeure moins intéressant	Relance des plantations de cacao et renouvellement des vergers consécutifs à la tendance à la remontée des cours mondiaux liée à une augmentation généralisée de la consommation de chocolat	Redonner envie de faire du cacao dans la région du Sud, notamment auprès des jeunes ruraux	Impliquer les organisations de (jeunes) producteurs dans la production de matériel végétal amélioré à partir d'une sélection d'hybrides réalisée localement ; Faciliter l'accès à la terre, la plantation, l'entretien et le renouvellement des vergers de cacao → Redonner au cacao une place centrale dans l'économie villageoise
41) Transformation du bois : la capacité de transformation locale du bois reste faible, notamment au-delà du sciage avec la transformation plus poussée	Tendance à exporter l'essentiel du bois en sciages ou en grumes, et pas ou très peu d'exportation en produits finis, avec une offre locale de produits bois de qualité médiocre sur les marchés urbains nationaux peu rémunérateurs car envahis par le bois illégal	Répondre à la demande urbaine croissante avec une offre de produits bois de bonne qualité à prix abordable, tout en continuant à exporter des produits avec davantage de valeur ajoutée	Renforcer les capacités des acteurs de la filière bois tant en termes de formation professionnelle que d'équipements adaptés et de capacités de séchage du bois ; Détaxer le bois destiné au marché local ; → Faire du bois un matériau de construction moderne à part entière en mesure de dynamiser la filière forêt-bois



Développement minier :

Aucun permis d'exploitation n'est encore délivré dans la région Sud. Tous les permis existants sont des permis d'exploration.

La reprise des investissements dans le secteur minier est totalement dépendante de la remontée des cours sur le marché mondial, et plus particulièrement sur le marché chinois qui détermine les prix.

Les activités minières actuelles sont essentiellement artisanales ou semi-mécanisées et elles opèrent largement dans l'informel.

Carte 7: Cadastre minier de la région du Sud

Source : MINMIDT

Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
42) Zonage minier : le zonage minier est constitué de permis de recherche, et aucun permis d'exploitation	Les travaux de recherche sont au ralenti tant que les cours miniers restent faibles, mais certains détenteurs en profitent pour faire de l'exploitation illicite de l'or artisanalement ou en petite mécanisation, et la superposition des permis sur les concessions forestières et agroindustrielles engendrent des problèmes	Permettre le développement de l'activité minière sans mettre en danger les activités forestières, agricoles, de conservation et sans engendrer de l'insécurité	Renforcer les contrôles sur les permis miniers de recherche et appliquer strictement la réglementation qui y interdit l'exploitation semi-mécanisée ; Instituer et pérenniser le dialogue entre les différents détenteurs de permis sur un même espace pour trouver des solutions acceptables de collaboration préservant les intérêts de tous (chercheurs miniers, exploitants forestiers, guides de chasse, agroindustriels, conservateurs de parcs) → Réduire les conflits d'usage et l'insécurité sur les sites miniers et les zones environnantes
43) Artisanat minier : l'or donne lieu à une activité minière significative mais cela reste essentiellement dans l'informel et l'illégalité	Le secteur continue à œuvrer pour l'essentiel dans l'informel avec des progrès limités compte tenu du produit difficilement maîtrisable et traçable	Améliorer les revenus et les retombées économiques et fiscales de l'exploitation de l'or	Renforcer le suivi, l'encadrement et le contrôle de l'artisanat minier ; Interdire effectivement l'exploitation artisanale de l'or dans les aires protégées et dans les permis de recherche ; Mettre en place un dispositif de traçabilité sécurisé de l'or artisanal → Faire de l'exploitation de l'or une activité économique légale à part entière
44) Mine industrielle : il n'y a pas d'exploitation minière industrielle, seulement des travaux de recherche	Les travaux de recherche minière se poursuivent au ralenti tant que les cours mondiaux ne remontent pas significativement et durablement	Préparer le moment où les cours des minerais reprendront durablement une remontée suffisante pour	Inciter les compagnies à poursuivre les travaux de recherche minière afin de pouvoir certifier les réserves et négocier les conditions du développement des investissements futurs (sachant que les compagnies de

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
		déclencher de nouveaux investissements	recherche minière revendent généralement les sites certifiés à des « majors » seules capables de développer les grands projets d'exploitation de classe mondiale) ➔ Anticiper la relance des investissements miniers industriels dès que les cours mondiaux remonteront
45) Industrie : Le niveau d'industrialisation de la région reste faible par manque d'investisseurs, d'incitatifs, de sécurité juridique normative, d'environnement favorable, de main d'œuvre qualifiée, d'énergie, de transports, etc.	La région du Sud bénéficie de plusieurs projets structurants en cours de développement : port, autoroute, routes bitumées, centrale électriques, lignes à haute tension, zones industrielles, etc., qui améliorent progressivement son environnement des affaires afin d'inciter les investisseurs à venir installer de nouvelles unités industrielles	Diversifier l'économie régionale avec des activités à forte valeur ajoutée locale créatrices d'emplois	Accélérer la réalisation des projets structurants (routes, transport électrique, fibre optique, rail, production énergétique, etc.) ; Poursuivre l'effort de création de conditions favorables à l'investissement (amélioration de la gouvernance, consolidation de l'arsenal juridique-normatif, lutte contre la corruption, stabilité juridique, etc.), ➔ Améliorer l'attractivité de la région du Sud pour les investisseurs

Mines et logistique :

Le développement des grandes infrastructures routières et ferroviaires est largement lié au développement des activités minières. L'enjeu est donc de pouvoir anticiper une remontée des cours mondiaux des minerais en permettant les investissements de base (partenariats Public-Privé) qui faciliteront ensuite les investissements privés à la fois dans l'exploitation minière mais aussi dans



Constats et défis <i>(2017)</i>	Tendance sur le moyen terme <i>(2025)</i>	Enjeux stratégiques <i>(2035)</i>	Orientations fondamentales
46) Le commerce intérieur et transfrontalier manque d'infrastructures adaptées et de facilités pour évoluer et se développer	La construction de hangars de marché dans les villes et sur les postes frontières améliore progressivement la situation	Développer le commerce dans les villes et sur les postes frontières avec des facilités de traitement des produits frais et congelés	Poursuivre les investissements dans les zones commerciales pour faciliter les échanges dans le respect des normes d'hygiène et de santé publique ; Installer des facilités de conservation en froid positif et froid négatif ; Instaurer des zones de libre-échange à chaque poste frontière pour faciliter la circulation des commerçants et de leurs véhicules → Libérer le commerce aux frontières terrestres
47) Le petit commerce, l'artisanat et la TPME travaillent encore souvent dans l'informel et l'illégalité	Progressivement la situation évolue vers certaines formes de légalisation et de formalisation des activités du petit commerce, de l'artisanat et de la TPME avec une bancarisation et une numérisation des activités qui fluidifie et formalise les échanges	Renverser la situation actuelle pour avoir une majorité des activités commerciales, artisanales et de TPME dans le secteur formel	Sensibiliser, former et accompagner les acteurs du secteur informel pour les inciter à se formaliser et à quitter la précarité, ce qui leur permettra notamment de pouvoir répondre aux offres de marchés publics ; Faciliter la généralisation des téléprocédures, supprimer l'essentiel des contacts humains pour les démarches administratives et fiscales et réduire au maximum les besoins de déplacement et les coûts afférents → Inciter le maximum d'acteurs à se mettre en règle et à travailler dans la légalité
48) Le tourisme reste mal ou peu organisé, même sur la zone côtière, avec une offre disparate et souvent de qualité médiocre	L'offre touristique régionale est dominée par les activités côtières et par les activités de conférence, notamment sur Kribi. Le secteur tente de s'organiser au niveau national.	Faire du tourisme une industrie commerciale à part entière pour la région du Sud avec une offre diversifiée et de bonne qualité, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée	Appuyer l'organisation des acteurs du secteur tourisme (notamment en renforçant les offices communaux du tourisme et les événements touristiques et culturels), Faciliter les investissements dans les capacités d'accueil, promouvoir la formation professionnelle ; Renforcer la sécurité des sites touristiques ; Appuyer le développement d'activités touristiques phares (festivals, foires culturelles, rencontres diverses, etc.) ; Professionaliser les différents segments ;

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
			Multiplier les offres et les promotions, etc. ➔ Diversifier et professionnaliser l'offre touristique régionale pour atteindre tous les publics, et notamment les citoyens camerounais

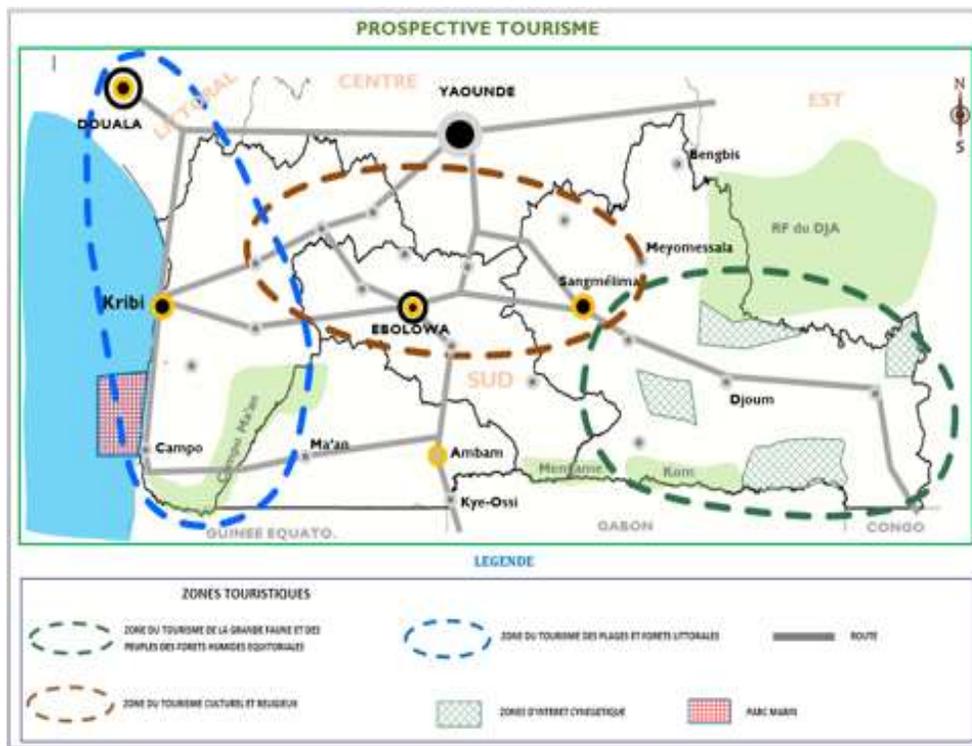


Figure 15: Prospective tourisme

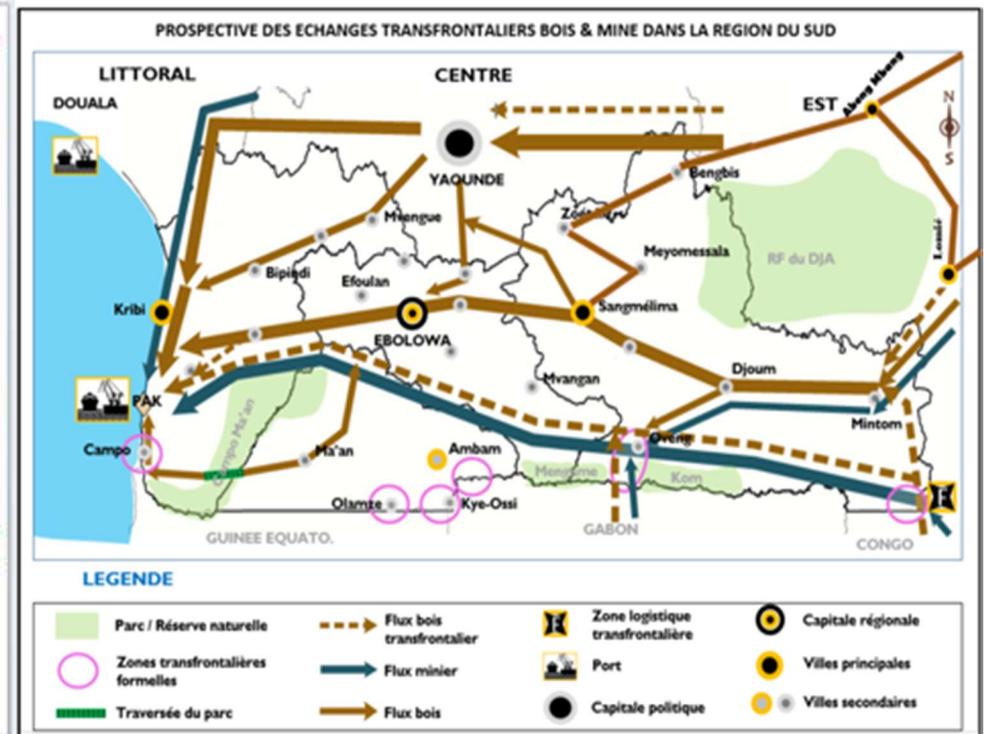


Figure 15: Prospective des échanges transfrontaliers bois et mines

Agriculture :

L'activité agricole de la région Sud s'appuie avant tout sur l'agro-industrie et les exploitations de moyenne importance (hévéa, palmier à huile, bananier plantain). Au niveau des petites exploitations, c'est le cacao qui reste la principale activité génératrice de revenus, le café et les autres cultures vivrières venant assez loin derrière. Au niveau des villes portes, l'agriculture périurbaine (maraichage, vivrier frais) le potentiel de croissance est très élevé du fait de la demande des pays voisins et de la croissance de la ville de Kribi.

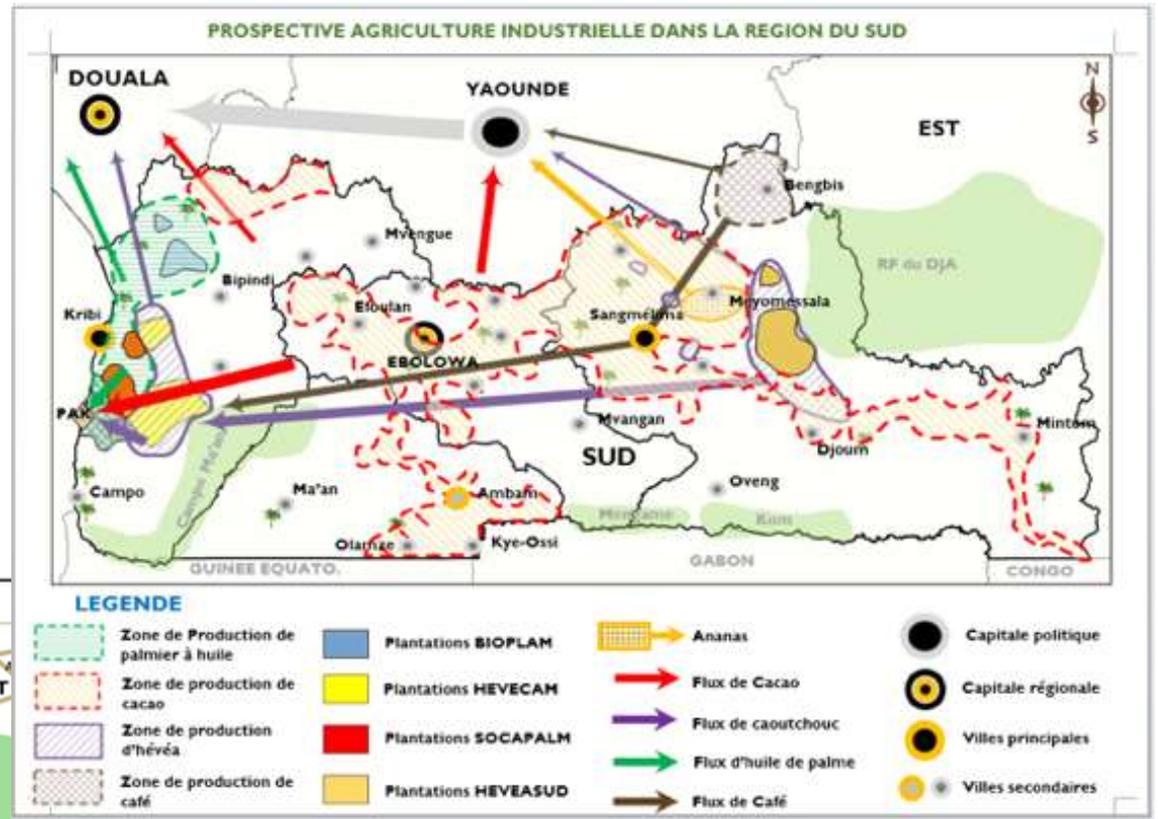


Figure 17: Vision SRADDT du développement des zones d'agriculture industrielle

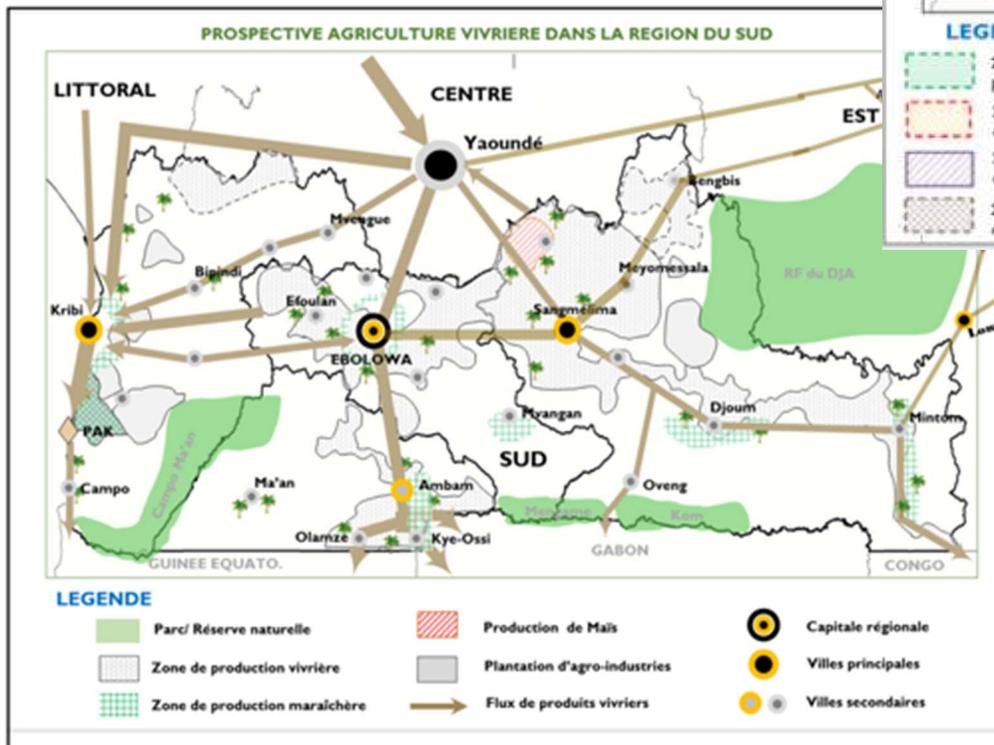


Figure 17: Vision SRADDT du développement des zones de cultures vivrières

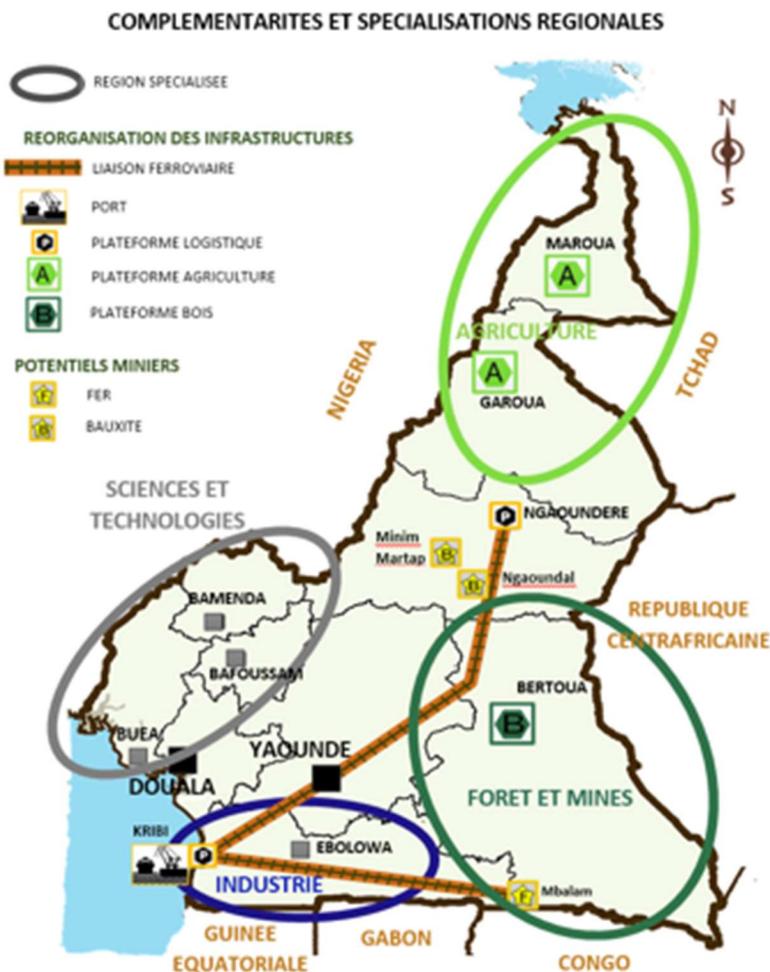


Figure 19: Scénario SNADDT des complémentarités et spécialisations régionales
 Source : SNADDT

Pôles de développement :

Un grand pôle logistique à Kribi doublé d'un future grand pôle industriel relié aux différents pôles de développement de la région et du pays. L'agriculture industrielle se concentre dans l'Océan et le Dja et Lobo, l'agriculture maraîchère et vivrière davantage dans la Vallée du Ntem et la partie nord du Dja et Lobo. Tout le sud frontalier est appelé à rester essentiellement forestier mais avec des pôles industriels liés à l'activité minière sur les principaux gîtes.

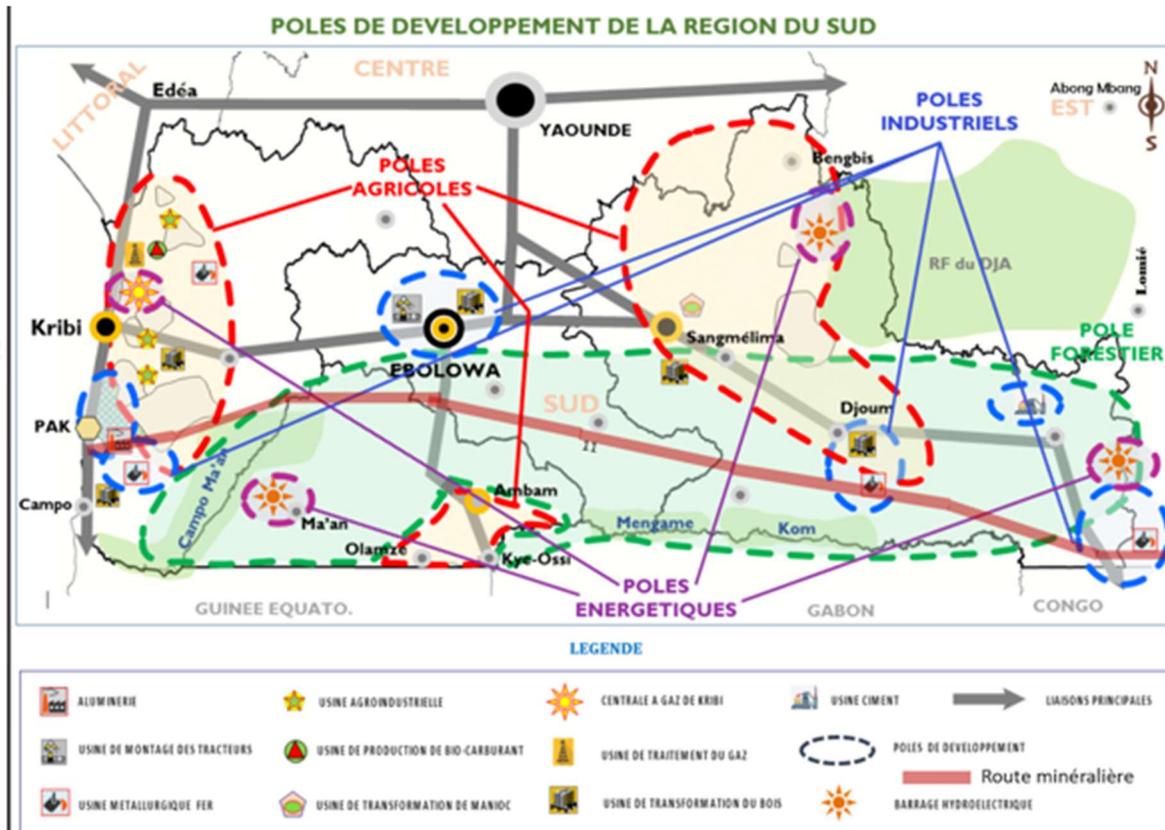
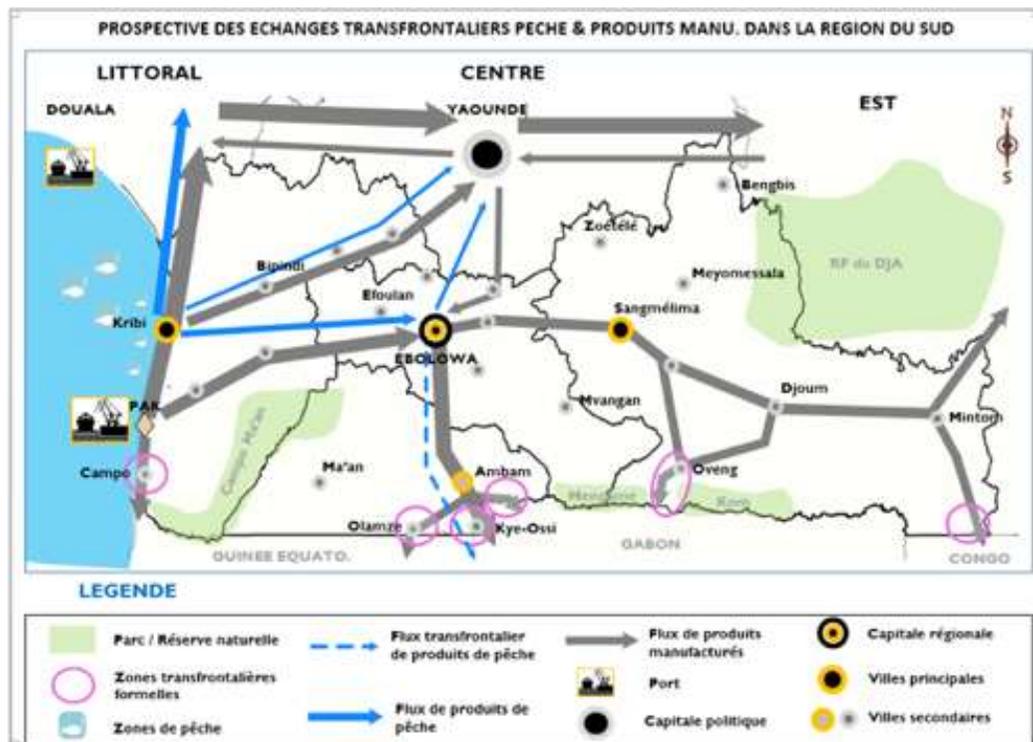


Figure 19: Vision SRADDT des pôles de développement du Sud

Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
I. URBANISATION			
<p>49) L'accroissement est rapide des populations des villes les plus ouvertes vers l'extérieur (Kribi et Kyé-Ossi) ; mais prédominance des bourgs administratifs (23 villes sur 28) à croissance démographique faible (50)</p>	<p>Augmentation rapide des besoins en services collectifs dans les villes en croissance forte. Investissements sociaux réalisés progressivement en fonction des budgets disponibles mais généralement en retard par rapport à l'évolution des besoins (eau, électricité, assainissement, écoles, centres de santé, etc.)</p>	<p>Faire face à l'accroissement de la demande tant en volume de services qu'en termes de qualité car les populations urbaines sont de plus en plus exigeantes</p>	<p>Corriger le déficit en services sociaux et collectifs dans toute la région et notamment dans les villes à forte croissance, par une forte augmentation des investissements appropriés (publics et privés) ; Intégrer la dimension sécuritaire dans les flux migratoires ;</p> <p>→ Développer tous les services collectifs dans les villes pour faire face à l'accroissement des besoins</p>
<p>51) La planification de l'aménagement urbain est souvent faible et peu ou mal respectée et mise en œuvre</p>	<p>Les villes ont tendance à s'étendre de manière anarchique dans toutes les directions possibles dans une logique de préemption spéculative des futures terres urbaines par les élites locales avec pour conséquence une extension à faible densité et un accroissement des difficultés et des coûts d'installation des services collectifs</p>	<p>Éviter les extensions anormalement importantes des surfaces urbaines ayant pour conséquence la spéculation sur les terres et le renchérissement systématique de tous les projets de développement de services publics</p>	<p>Réviser les Plans d'urbanisme, d'occupation des sols et de développement ; Vérifier la cohérence des propositions ; Appliquer les dispositions et renforcer les contrôles ; Prévoir des réserves foncières pour le développement urbain ;</p> <p>→ Planifier et densifier le développement urbain</p>

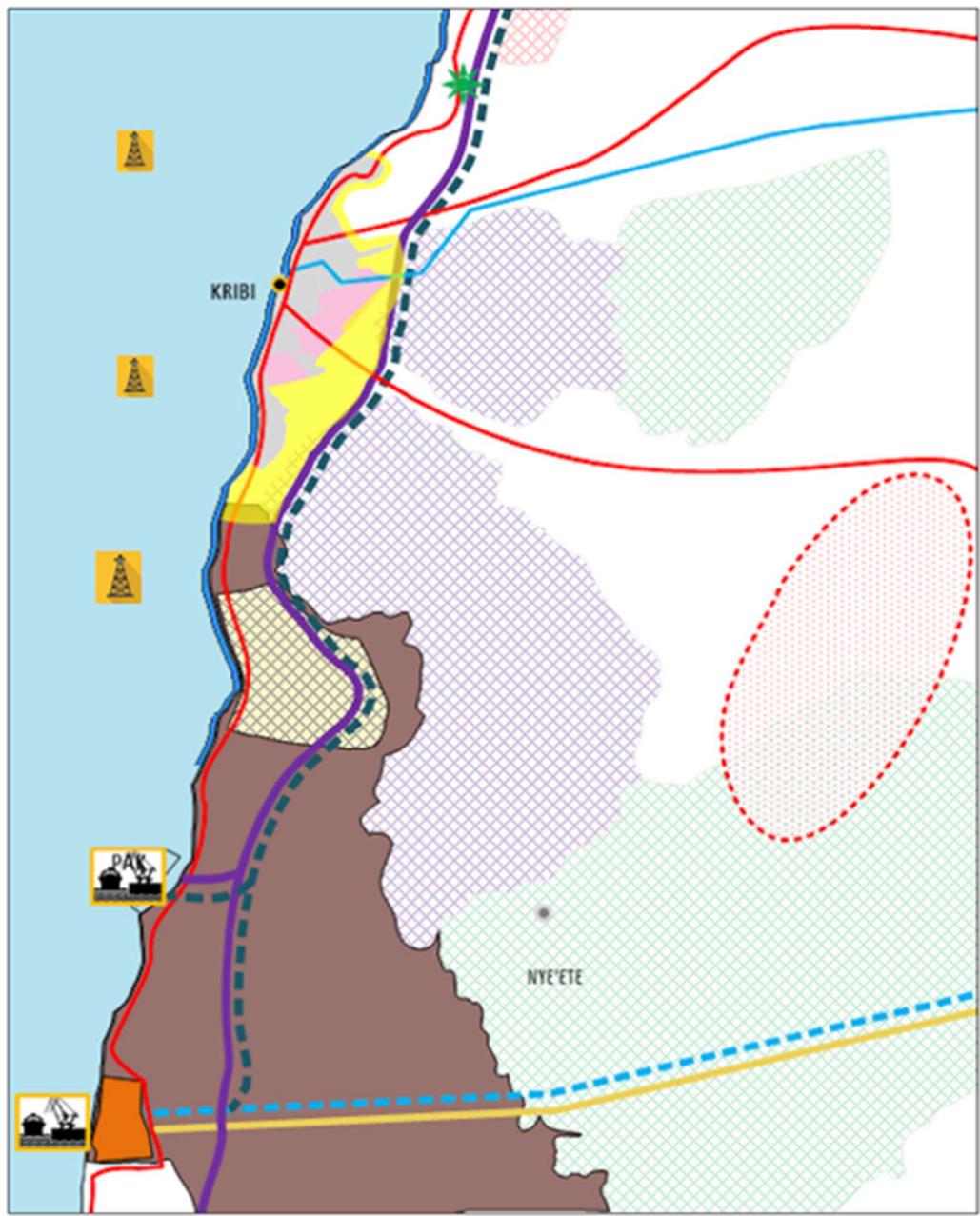
Constats et défis (2017)	Tendance sur le moyen terme (2025)	Enjeux stratégiques (2035)	Orientations fondamentales
J. VIE DE RELATION			
52) Le réseau sécuritaire souffre du manque d'équipements et de ressources, notamment aux frontières	L'augmentation des échanges et des disparités socioéconomiques va entraîner le développement de flux difficiles à contrôler aux frontières, dans les villes et dans certaines zones rurales spécifiques	Renforcer les installations sécuritaires aux frontières et dans les centres urbains Assurer la sécurité des sites d'exploitation minière et autres	Aménager les installations et les doter en ressources humaines et matérielles ➔ Sécuriser les biens et les personnes afin d'éviter les dérives préjudiciables au développement socioéconomique et à l'équité sociale



Échanges transfrontaliers :

Les flux transfrontaliers sont dominés actuellement par le transport des vivres vers les pays voisins du sud, d'une part, et le bois venant du Congo, d'autre part. La question de la diversification des produits se pose en termes de complémentarité avec les économies voisines, le Cameroun présentant un plus grand éventail de possibilités, mais le manque de fluidité aux niveau de postes frontières .

Figure 21: Prospective des échanges transfrontaliers pêches et produits manufacturés



LEGENDE

	HEVECAM		VILLE 2015		PIPELINE TCHAD-CAMEROUN		CHEMIN DE FER MINERALIER
	SOCAPALM		EXTENSION 2025		ROUTES PRIMAIRES		PORT
	FERME SUISSE		EXTENSION 2035		AUTOROUTE		CENTRALE A GAZ
	GISEMENT FER		OCEAN		CHEMIN DE FER EDEA-KRIBI		ROUTE MINERALIERE
	ZONE INDUSTRIELLE		TERMINAL MINERALIER		ROUTE MINERALIERE		RISQUE COMBINE D'INONDATION DE D'ELEVATION DU NIVEAU DE LA MER
	VILLE NOUVELLE		PLATEFORME PETROLIERE				

Figure 22 : Vision de la zone littorale portuaire de Kribi/ Scénario 2

Source : PAK / CIPK

Le schéma ci-dessus est issu du plan directeur de développement de Kribi et de la zone portuaire. Il anticipe la construction d'un terminal minéralier au sud du terminal multimodal dont la première phase est terminée et une seconde phase est d'ores et déjà commandée.

5. CONCLUSION

Le document de contractualisation partie 1 présente les principes de base et les orientations fondamentales qui constituent le socle des engagements mutuels de l'ensemble des parties prenantes du côté de la région comme du côté de l'État. C'est la première partie du contrat qui s'établit dès lors entre les acteurs régionaux et l'État, fondement de toute la structuration au niveau régional nécessaire à la coordination des actions de développement. Sur cette base, on pourra ensuite affiner les objectifs spécifiques à l'horizon 2025, en cohérence avec la Vision 2035 du Cameroun émergent, et surtout préparer le plan d'actions prioritaires, sous forme de plan quinquennal, pour la période 2020-2025.

Dès à présent, les acteurs doivent se préparer à organiser la technostructure qui devra appuyer le futur Conseil Régional élu qui devra prendre en charge la mise en œuvre du SRADDT Sud avec l'appui des partenaires publics et privés.

6. ANNEXE

6.1. Projections démographiques par arrondissements et départements

Hypothèse 1/Croissance linéaire 2005-2035

Population des Arrondissements par Département	Population en 2005	Population estimée en 2015	Projection 2025	Projection 2035	H1 linéaire	H2 2025 > qq arrondi	H3 2035 > qq arrondi
REGION DU SUD	634 683	839 308	1 109 904	1 467 743	3,2		
Département du DJA & LOBO	196 951	263 743	353 186	472 963	3,4		
BENGBIS	13 075	18 043	24 900	34 361	3,8		
DJOUM	18 050	24 909	34 374	47 436	3,8		
MEYOMESSALA	31 366	43 598	60 602	84 236	3,9		
MINTOM	6 130	8 582	12 014	16 818	4,0		
OVENG	6 007	7 309	8 893	10 820	2,2		
SANGMELIMA	82 513	114 993	159 423	221 598	3,9		
ZOETELE	30 583	36 238	42 938	50 877	1,8		
MEYOMESSI	9 227	10 071	13 092	18 328	0,9	3%	4%
Département de la MVILA	179 449	233 553	303 969	395 615	3,0		
BIWONG - BANE	13 151	17 622	23 614	31 643	3,4		
ÉBOLOWA 1	40 538	52 699	68 507	89 058	3,0		
ÉBOLOWA 2	55 957	72 744	94 566	122 935	3,0		
MENGONG	17 222	22 216	28 658	36 969	2,9		
MVANGAN	16 114	20 787	26 815	34 591	2,9		
NGOULEMAKONG	14 675	19 374	25 579	33 770	3,2		
EFOULAN	8 925	11 513	14 852	19 159	2,9		
BIWON -BULU	12 867	16 598	21 411	27 620	2,9		
Département de l'OCÉAN	179 098	249 367	347 205	483 430	3,9		
AKOM II	8 802	12 121	16 690	22 983	3,8		
NIETE	23 921	35 881	53 819	80 727	5,0	4	
BIPINDI	14 118	11 472	13 765	17 894	-1,9	2,0%	3,0%
CAMPO	6 923	5 032	6 038	7 849	-2,7	2,0%	3,0%
KRIBI 1	29 886	46 921	82 913	146 512	5,7	7,7%	7,7%
KRIBI 2	40 679	63 866	112 856	199 423	5,7	7,7%	7,7%
LOLODORF	14 326	18 333		30 515	2,8		
MVENGUE	17 757	23 971	32 359	43 683	3,5		
LOKOUNDJE	22 686	31 770	41 300	57 818	4,0	3%	4%
Département de la VALLEE DU NTEM	79 185	92 645	108 394	126 819	1,7		
AMBAM	41 089	45 608	50 625	56 194	1,1		
MA'AN	12 448	8 894	10 672	13 873	-2,9	2%	3%
OLAMZE	8 528	12 041	17 002	24 006	4,1		

KYÉ-OSSI	17 120	26 102	42 905	67 923	5,2		
----------	--------	--------	--------	--------	-----	--	--

6.2. Tendances démographiques actuelles urbaines

Villes par département	Population urbaine totale en 2005	Population urbaine totale en 2015	2025	2035	Hypothèse 1/ croissance linéaire	H2 2025 > qq villes	H3 2035 > qq villes
Région du sud	231 566,0	364 152,0	572 652	900 531	5,7		
Département du Dja & Lobo	65 260,0	100 448,0	167 103	267 394	5,3		
Bengbis	1 605,0	2 490,0	3 863	5 994	5,5		
Djoum	5 447,0	6 536,0	7 842	9 410	2,0		
Meyomessala	1 305,0	3 172,0	4 345	7 928	14,3	8%	8%
Mintom	1 322,0	881,0	1 608	2 933	-5,0	8%	8%
Oveng	639,0	761,0	906	2 485	1,7		
Sangmelima	51 308,0	76 132,0	112 966	167 621	4,8		
Zoetele	3 634,0	4 360,0	5 230	6 274	2,0		
Meyomessi	-	600,0	960	1 536	5,3		
Mvomeka'a	-	5 516,0	7 446	8 886	5,3	3,50%	3%
Département de la Mvila	71 542,0	98 849,0	136 578	278 218	3,8		
Biwong - bane	802,0	2 807,0	4 696	7 855	25,0	7%	7%
Ébolowa	64 980,0	84 474,0	104 677	132 858	3,0		
Mengong	1 383,0	1 798,0	2 337	3 037	3,0		
Mvangan	1 695,0	4 383,0	7 332	12 266	15,9	7%	7%
Efoulan	-	1 095,0	1 513	2 090	3,8		
Biwon -bulu	-	1 035,0	1 430	1 976	3,8		
Département de l'océan	71 120,0	125 674,0	222 074	392 420	8		
Akom II	1 258,0	2 038,0	3 303	5 352	6		
Adjap	805,0	2 038,0	3 409	5 703	15	7%	7%
Bipindi	861,0	773,0	981	1 177	-1	3%	2%
Campo	2 492,0	2 990,0	3 589	4 306	2		
Kribi	59 928,0	109 351	199 533	364 088	8		
Lolodorf	4 450,0	5 340,0	6 408	7 690	2		
Mvengue	1 326,0	2 218,0	3 711	6 208	7		
Fifinda	-	926,0	2 251	4 950	14,3	14,3	14
Département de la Vallée du Ntem	79 185,0	92 645,0	108 394	126 819	7		
Ambam	16 060,0	17 700,0	21 238	27 326	1	2%	2,8%
Ma'an	904,0	1 144,0	1 447	1 831	3		
Olamze	2 042,0	4 437,0	7 422	12 417	12	7%	7%
Kyé-Ossi	4 638,0	15 800,0	34 333	57 434	24	12%	7%

Source : RGPH, 2005 ; BUCREP 2010 ; PDC des communes du Sud ; nos calculs

6.3. Perspectives d'étalement urbain

Ebolowa 2025 (à gauche) et 2035 (à droite)

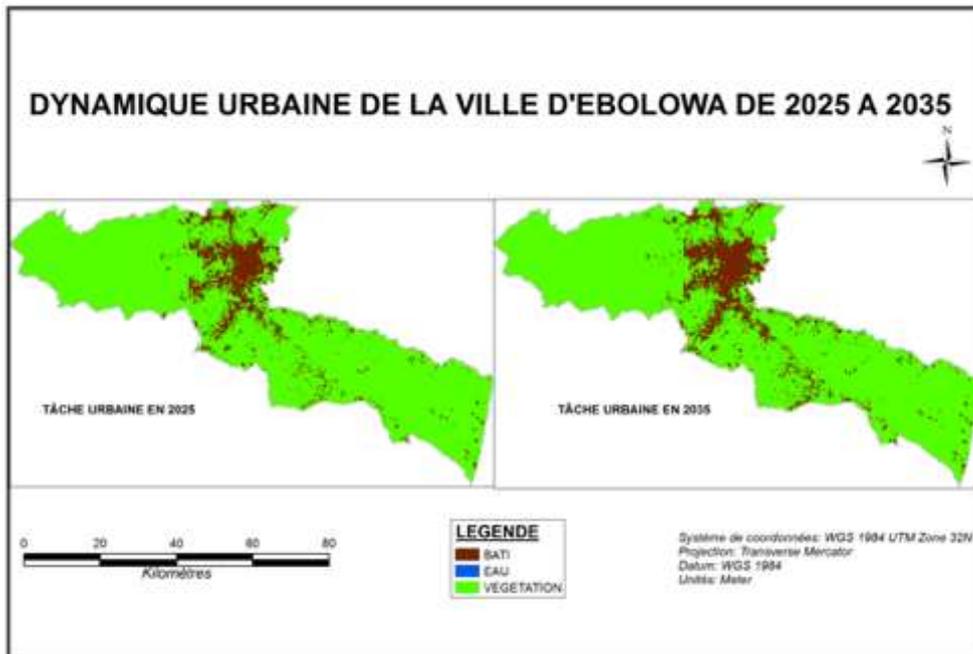


Figure 23: Vision 2025/2035 de l'évolution de l'étalement urbain de la ville d'Ebolowa

Sangmélima 2025 (à gauche) et 2035 (à droite)

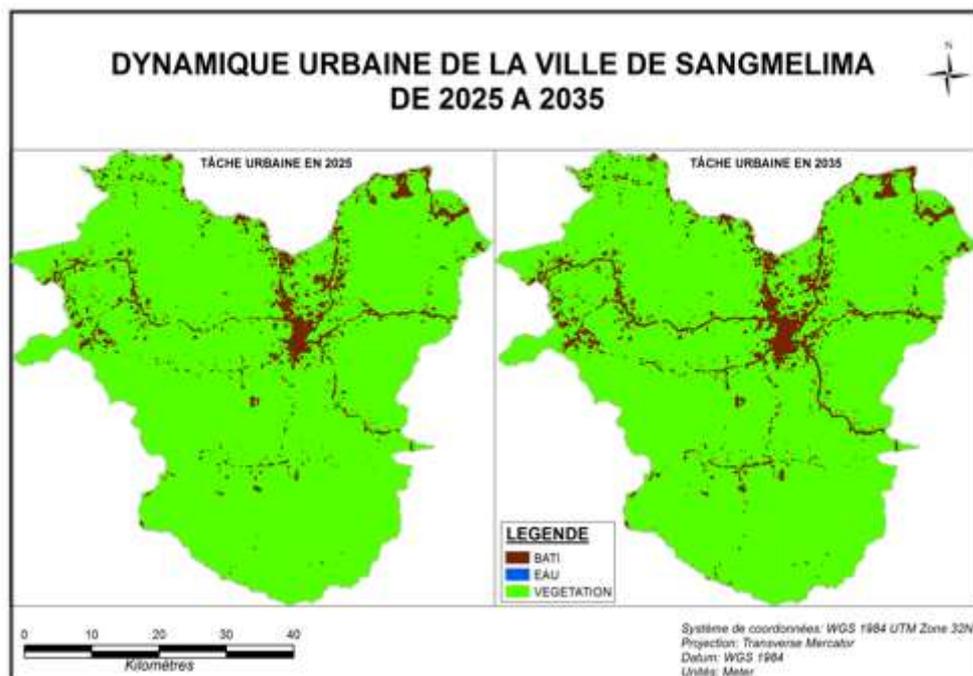


Figure 24: Vision 2025/2035 de l'évolution de l'étalement urbain de la ville de Sangmélima

Ambam 2025 (à gauche) et 2035 (à droite)

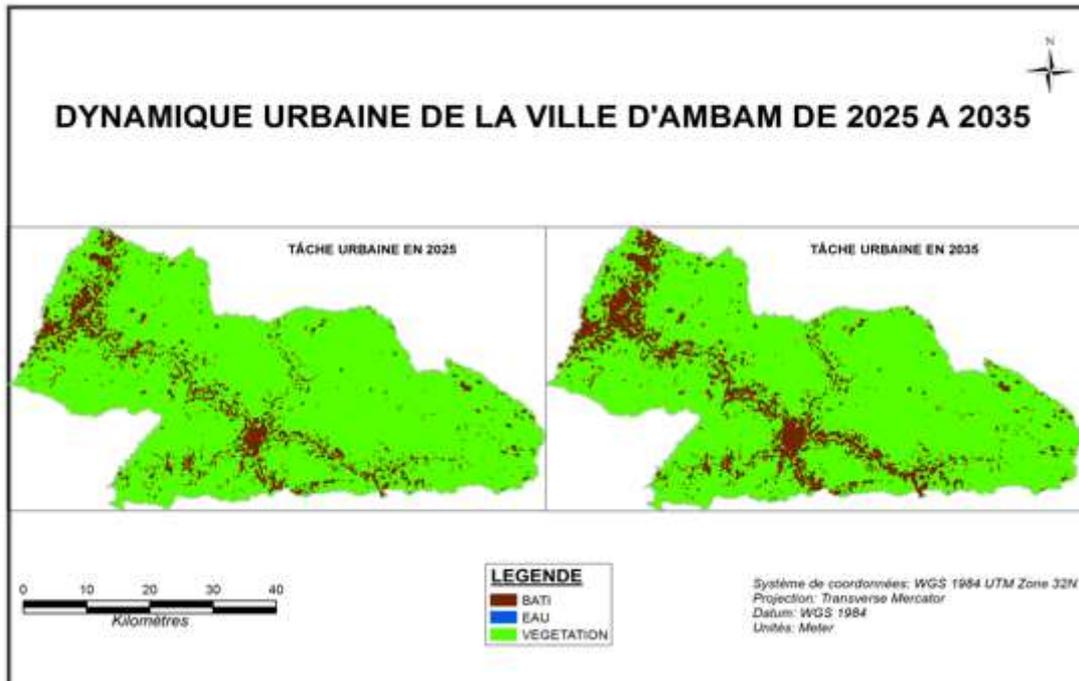


Figure 25: Vision 2025/2035 de la vision de l'étalement urbain de la ville d'Ambam

Kye Ossi 2025 (à gauche) et 2035 (à droite)

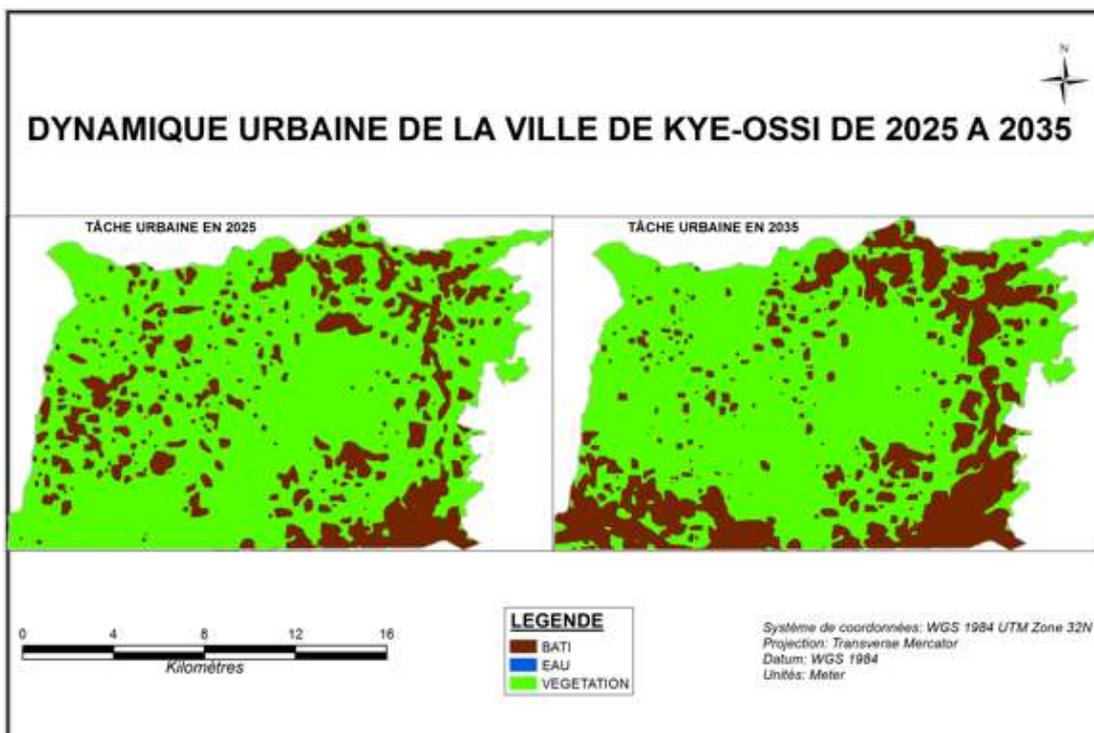


Figure 26: Vision 2025/2035 de l'évolution de l'étalement urbain de la ville de Kyé-Ossi

Kribi 2025 (à gauche) et 2035 (à droite)

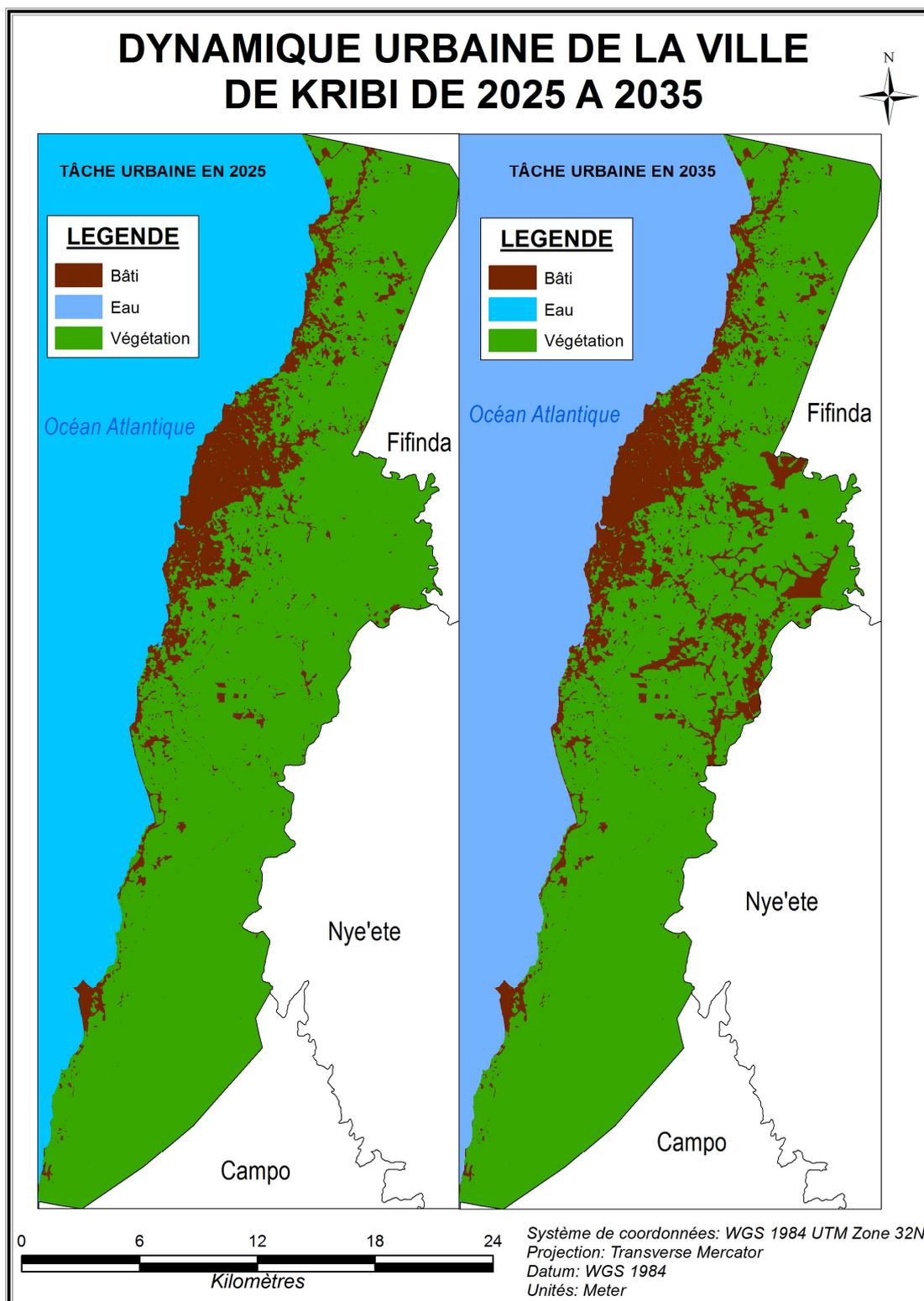
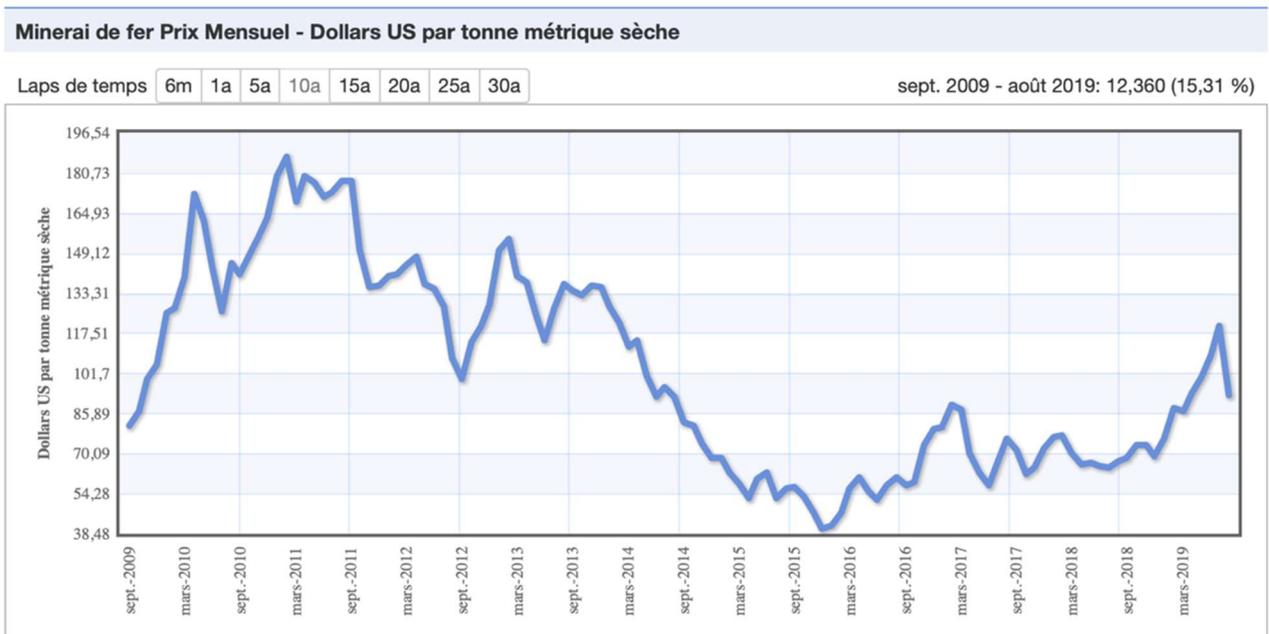


Figure 27: Vision 2025/2035 de la vision de l'étalement urbain de la ville de Kribi

La ville qui va connaître le plus fort rythme de croissance de sa population et donc de l'étalement urbain est la ville de Kribi.

6.4. Évolution des cours des matières premières

L'évolution des cours de chacune des matières premières sur le marché international est déterminante du comportement des investisseurs nationaux et internationaux pour l'extraction, l'exploitation, la transformation, l'exportation ou la commercialisation des produits bruts et transformés. Les courbes suivantes actualisées en septembre 2019 sur 10 ans à partir du site internet IndexMundi de la Banque Mondiale permettent de vérifier les tendances du marché.



Description: Fines de minerai de fer 62% FE. Prix ??spot des importations chinoises (CFR port de Tianjin), Dollars US par tonne métrique sèche

Figure 28: Évolution du cours mondial du fer sur 10 ans

Source Index Mundi



Figure 29: Évolution du cours mondial du cobalt sur 10 ans

Source Les Echos



Description: Nickel. Qualité de fusion, prix au comptant au LME, CAF ports européens, Dollars américains par tonne métrique

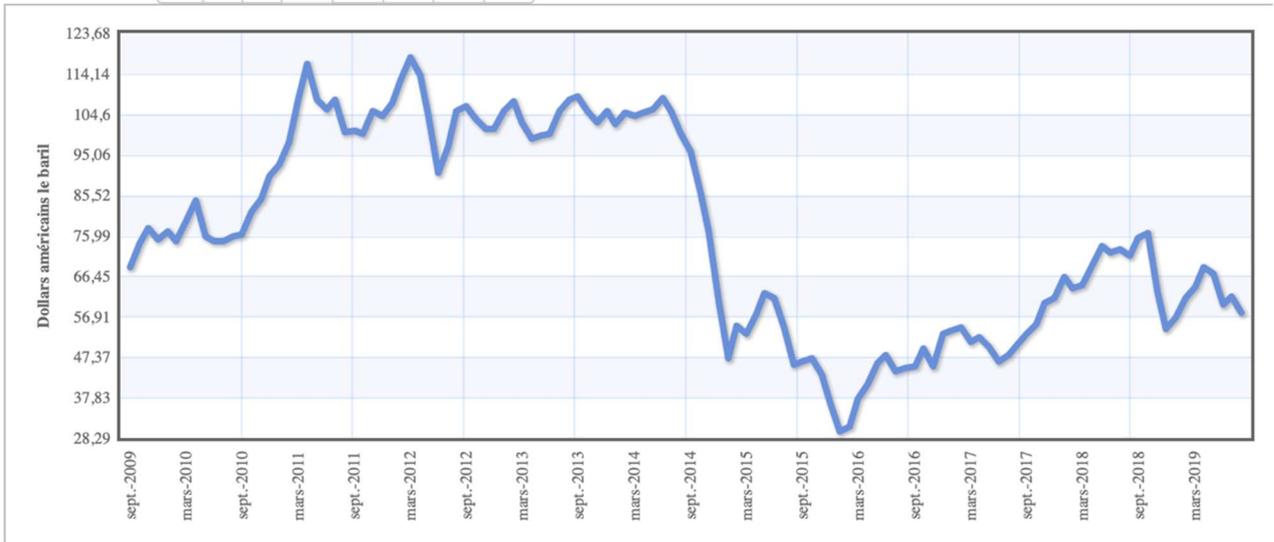
Figure 30: Évolution du cours mondial du Nickel sur 10 ans

Source Index Mundi

Pétrole brut Prix Mensuel - Dollars américains le baril

Laps de temps 6m 1a 5a 10a 15a 20a 25a 30a

sept. 2009 - août 2019: -10,680 (-15,63 %)



Description: Pétrole brut, moyenne simple de trois prix au comptant; Brent daté, West Texas Intermediate, et le Fateh Dubaï, Dollars américains le baril

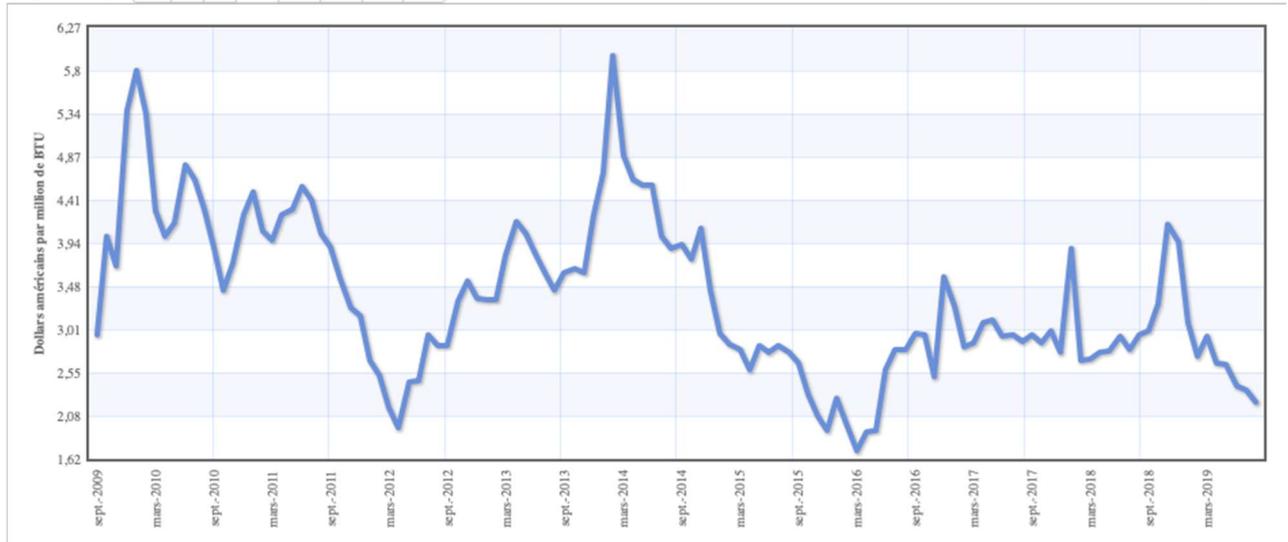
Figure 31: Évolution du cours mondial du pétrole sur 10 ans

Source Index Mundi

Gaz naturel Prix Mensuel - Dollars américains par million de BTU

Laps de temps 6m 1a 5a 10a 15a 20a 25a 30a

sept. 2009 - août 2019: -0,740 (-25,00 %)



Description: Le gaz naturel, prix au comptant du gaz naturel au terminal Henry Hub, en Louisiane, Dollars américains par million de BTU

Figure 32: Évolution du cours mondial du gaz naturel sur 10 ans

Source Index Mundi

Sciages dur Prix Mensuel - Dollars US par mètre cube

Laps de temps

mai 2008 - juin 2017: -236,140 (-25,29 %)

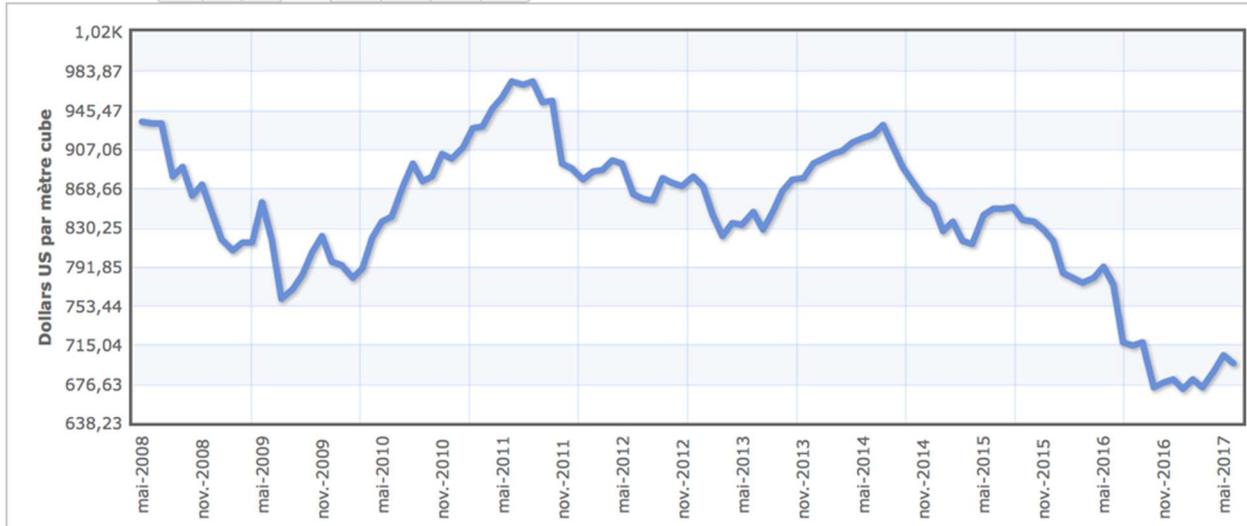


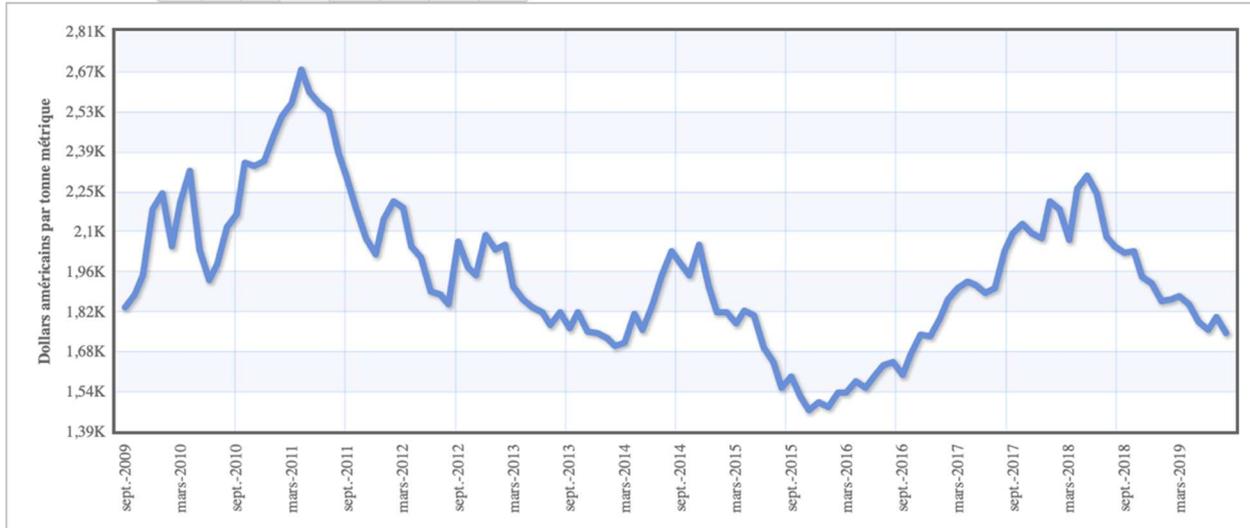
Figure 33: Évolution des cours mondiaux des sciages durs sur 10 ans

Source Index Mundi

Aluminium Prix Mensuel - Dollars américains par tonne métrique

Laps de temps

sept. 2009 - août 2019: -93,430 (-5,09 %)



Description: Aluminium, pureté minimale de 99,5%, le prix au comptant au LME, CAF ports britanniques, Dollars américains par tonne métrique

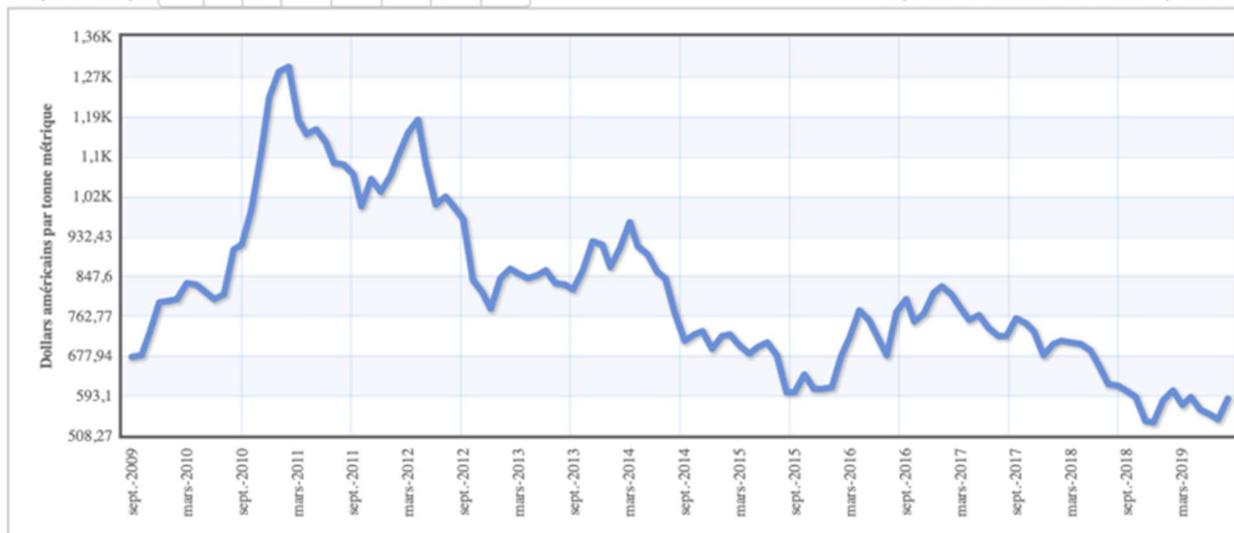
Figure 34: Évolution du cours mondial de l'aluminium sur 10 ans

Source Index Mundi

Huile de palme Prix Mensuel - Dollars américains par tonne métrique

Laps de temps 6m 1a 5a 10a 15a 20a 25a 30a

sept. 2009 - août 2019: -87,880 (-13,04 %)



Description: L'huile de palme, l'huile de palme terme en Malaisie (premier contrat à terme) 4-5 pour cent FFA, Dollars américains par tonne métrique

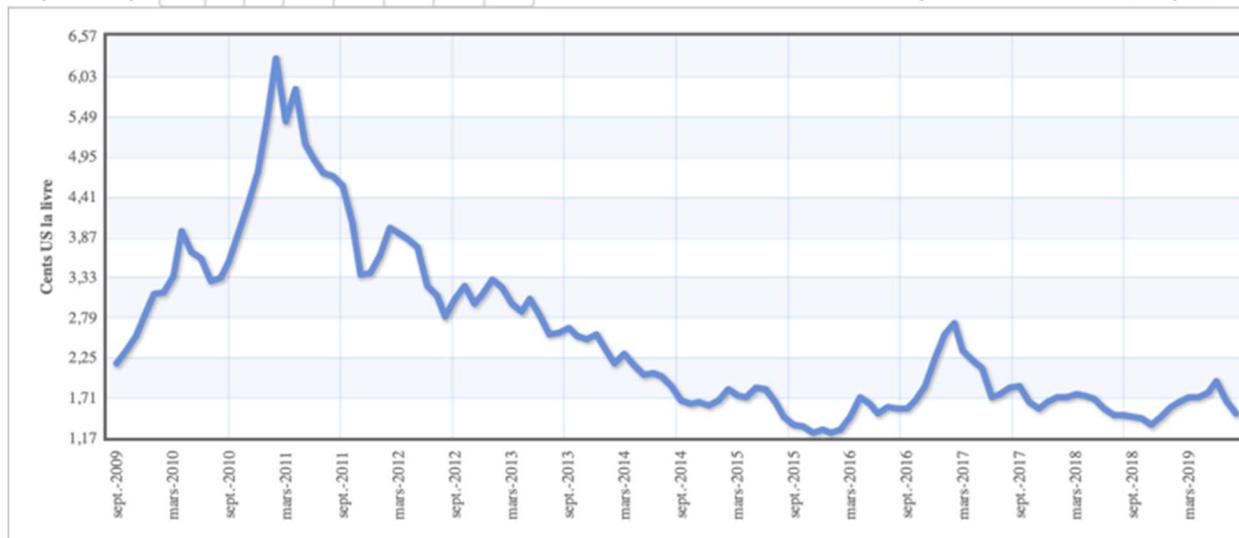
Figure 35: Évolution du cours mondial de l'Huile de palme sur 10 ans

Source Index Mundi

Caoutchouc Prix Mensuel - Cents US la livre

Laps de temps 6m 1a 5a 10a 15a 20a 25a 30a

sept. 2009 - août 2019: -0,670 (-30,88 %)



Description: Feuilles de caoutchouc fumé numéro 3, 1er contrat, Singapore Commodity Exchange Cents US la livre

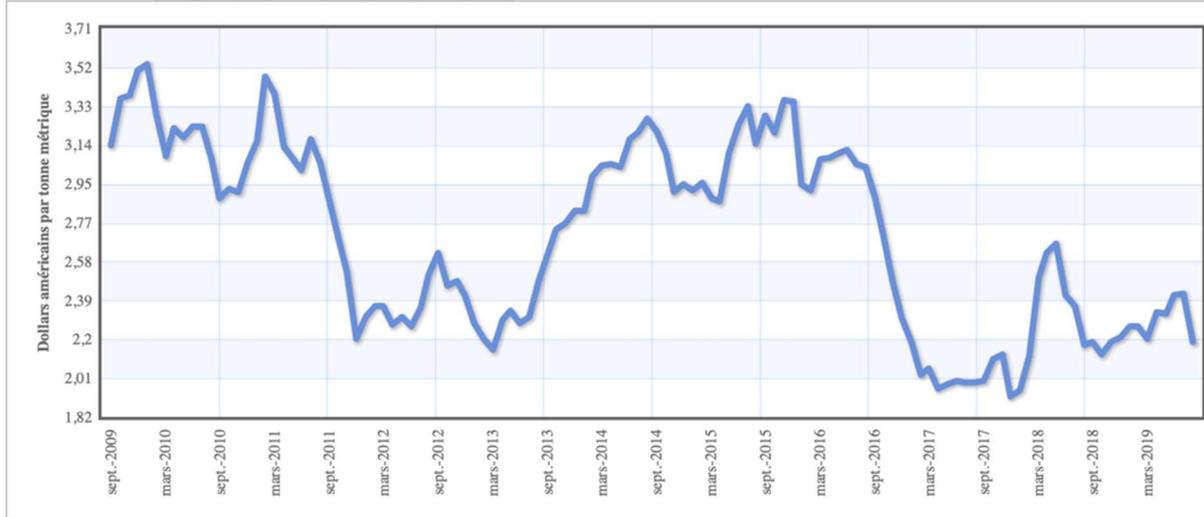
Figure 36: Évolution du cours mondial du caoutchouc sur 10 ans

Source Index Mundi

Fèves de cacao Prix Mensuel - Dollars américains par tonne métrique

Laps de temps 6m 1a 5a 10a 15a 20a 25a 30a

sept. 2009 - août 2019: -0,950 (-30,25 %)



Description: Les fèves de cacao, le prix de trésorerie provenant de l'Organisation internationale du cacao, CIF ports américains et européens, Dollars américains par tonne métrique

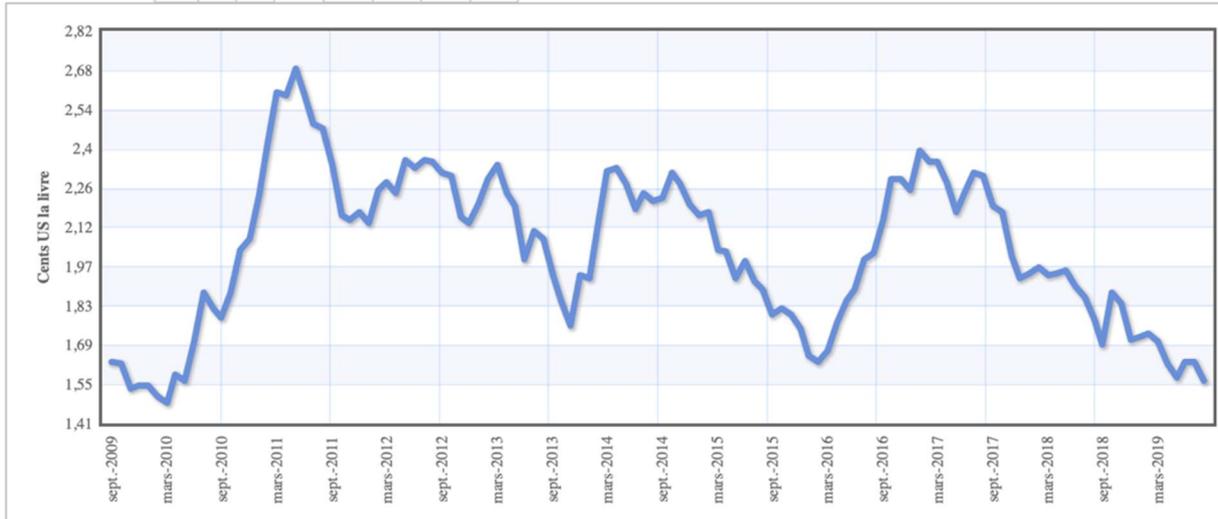
Figure 37: Évolution du cours mondial du Cacao sur 10 ans

Source Index Mundi

Café Robusta Prix Mensuel - Cents US la livre

Laps de temps 6m 1a 5a 10a 15a 20a 25a 30a

sept. 2009 - août 2019: -0,070 (-4,29 %)



Description: Café Robusta, Organisation internationale du café, prix au comptant à New York, l'ex-dock New York, Cents US la livre

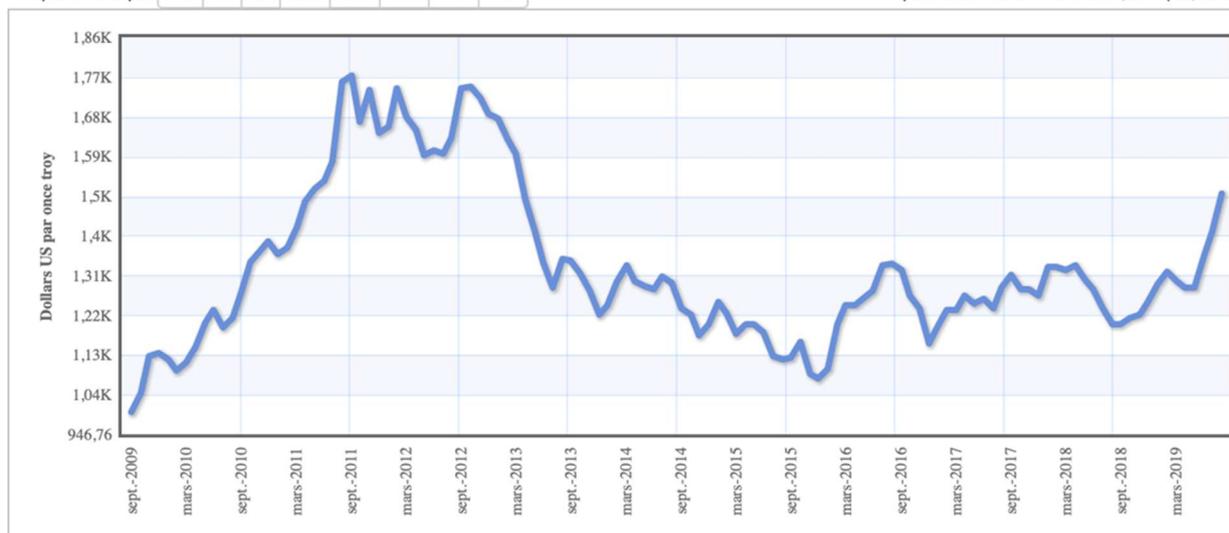
Figure 38: Évolution du cours du café robusta sur 10 ans

Source Index Mundi

Or Prix Mensuel - Dollars US par once troy

Laps de temps

sept. 2009 - août 2019: 503,820 (50,55 %)



Description: Or (Royaume-Uni), 99,5% fin, cotation après-midi à Londres, moyenne des taux journaliers

Figure 39: Évolution du cours de l'or sur 10 ans

Source Index Mundi

6.5. Bibliographie

Ouvrages généraux

- ✓ **A.C.D.D.I. / P.N.D.P, 2013.** Plan Communal de Développement, Commune de Lolodorf. 160p.
- ✓ **A.C.D.D.I. / P.N.D.P, 2014.** Plan Communal de Développement, Commune de Campo. 156p.
- ✓ **A.C.P.- CAM / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Djoum. 214p.
- ✓ **A.F.D, 2015.** Programme National de Développement Participatif (P.N.D.P.) – Phase 2, Note de Communication publique d’opération, C.C.M. 1253. 20p.
- ✓ **A.F.O.P.** Programme A.F.O.P. 1 p.
- ✓ **A.T.I.P.A.D. / P.N.D.P, 2013.** Plan Communal de Développement, Commune de Mengong.162p
- ✓ **A.T.I.P.A.D. / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune d’Olamze. 203 p.
- ✓ **A.T.I.P.A.D. / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Bengbis. 237p
- ✓ **A.T.I.P.A.D. / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Mintom 2. 183p
- ✓ **A.T.I.P.A.D. / P.N.D.P, 2011.** Plan Communal de Développement, Commune d’Efulan. 125 p.
- ✓ **A.T.I.P.A.D./P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Bipindi. 219p.
- ✓ **A.C.E.F.A.** Programme d’Amélioration de la compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales. 4p.
- ✓ **ADECOL / P.N.D.P, 2013.** Plan Communal de Développement, Commune de Meyomessala. 354p.
- ✓ **AFOP, Sup AGRO Montpellier, 2014.** Note d’information programme A.F.O.P. 3p.
- ✓ **AKOA Christophe, 2015.** Rapport de la deuxième session du Sous-comité technique de suivi participatif de l’exécution physico-financière du bip 2015 dans la région du sud-Ebolowa.
- ✓ **Alain Didier Bilo’o, 2013.** La décentralisation au Cameroun. 20 p.
- ✓ **Antang YAMO, 2012.** Les conflits fonciers au Cameroun : cas des conflits affectant les communautés locales. 24 p.
- ✓ **BAD, 2010.** Projet d’alimentation en eau potable et d’assainissement en milieu rural pays : Cameroun, rapport d’évaluation de projet. 84p.
- ✓ **BALLA Richard, 2015.** Politique des énergies renouvelables au Cameroun-salon international invest’elec Yaoundé -palais des congrès Du 10 au 13 mars 2015. 32p.
- ✓ **Banque mondiale, 2014.** Cahiers économiques du Cameroun réexaminer les sources de la croissance la qualité de l’éducation de base.
- ✓ **Bet Geo competence, Bilan diagnostique 2008-2009.** En vue d’actualisation du Schéma Directeur Régional d’Aménagement Durable du Territoire (SRADDT) de la région de l’extrême-nord réalisé en 2001-Rapport final (Document principal).
- ✓ **Bidjo Benjamin, Tchoungui Lisette, 2006.** Rapport monographique de douze marchés prioritaires du PNDRT antenne régionale d’Ebolowa.
- ✓ **BIEN ÊTRE / P.N.D.P, 2013.** Plan Communal de Développement, Commune de Kyé-Ossi. 122p.
- ✓ **BIEN ÊTRE / P.N.D.P, 2013.** Diagnostic Participatif Consolidé de la Commune de KyéOssi.81p.

- ✓ **BIKIDIK Paul Gérémie, 2010.** Analyse du secteur de l'énergie électrique au Cameroun, bilan des actions de plaidoyers et système de tarification de l'électricité. 189p
- ✓ **BILL et MELINDA GATES foundation, CAADP, 2014.**Rapport final-revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2003-12).
- ✓ **BILO'O Alain Didier,** la décentralisation au Cameroun.
- ✓ **BUCREP, 2007.** Projections démographiques-3è RGPH-Volume III - Tome 03.
- ✓ **BUCREP, 2014.** Rapport de présentation des résultats définitifs rapport du diagnostic participatif consolidé de la commune de campo.
- ✓ **C.A.I.P.E. / P.N.D.P, 2011.** Plan Communal de Développement, Commune de BiwongBulu. 99p.
- ✓ **C.A.I.P.E. / P.N.D.P, 2013.** Plan Communal de Développement, Commune de BiwongBané. 17p.
- ✓ **C.A.I.P.E. / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement. Commune d'Akom 2. 177p.
- ✓ **C.A.N.A.DE.L. / P.N.D.P, 2011.** Plan Communal de Développement, Commune d'Oveng. 122p.
- ✓ **C.A.N.A.DE.L./P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Ngoulemakong. 154p.
- ✓ Plan Communal de Développement, Commune de Mvangan (Draft). 164p.
- ✓ **C.C.D. / P.N.D.P, 2013.**Plan Communal de Développement, Commune de Mvengue.149p.
- ✓ **C.C.D. / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Meyomessi. 241p
- ✓ **C.T.F.C. / C.E.P.F.I.L.D, 2009.** Plan Communal de Développement, Commune de Ma'an. 14p.
- ✓ **Cameroun vision 2035.**
- ✓ **CANIDEV, P.N.D.P, 2014.** Rapport du Diagnostic de l'Institution Communale (DIC) de Mvangan. 64p.
- ✓ **CANIDEV, P.N.D.P, 2014.** Rapport du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) DE Mvangan. 48p.
- ✓ **Centre Camerounaise pour la Diversité Culturelle (CCDC), 2014.**Rapport d'activités-Séminaire de **Kribi Centre Culturel ARTCAM OCEAN, 12 - 14 juin 2014.**
- ✓ **CEPFILD, 2009.**Plan de Développement Communal de Ma'an.
- ✓ **Chungasuk Engineering, 2010.**Schéma directeur ferroviaire national. 87p.
- ✓ **CIDE, 2014.** Projets des Compétitives des Filières de Croissances-Crédit-IDA 47800 CM. Assistance Technique pour la réalisation d'une étude diagnostique de la formation technique et professionnelle et la présentation d'un plan d'actions dans les métiers du tourisme au Cameroun-rapport final. Commémoration de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (A.I.A.F.)
- ✓ **Commune d'Akom II.** Plan Communal de Développement d'Akom II. 177p.
- ✓ **Commune d'Akom II / Efulan, 2012.** Plan d'aménagement de la forêt communale d'Akom II / Efulan. 80p.
- ✓ **Commune de Djoum, 2013.** Plan d'aménagement de la forêt communale de Djoum. 101p.
- ✓ **Commune de Meyomessi.** Plan sommaire d'urbanisme de Meyomessi.
- ✓ **Commune de Sangmelima.** Plan d'occupation des sols de la ville de Sangmélina
- ✓ **CRADI, 2011.** Étude sur l'effectivité des droits économiques des femmes dans le cadre de la propriété des terres à usage agricole dans le grand sud forestier.36p.
- ✓ **Cross section, Spatial Master Plan,** MASTER PLAN STAGE 1, MASTER PLAN STAGE 4, ZONING PLAN, MASTER PLAN).
- ✓ **David Servenay, 2010.** SOCAPALM au Cameroun, l'épine du groupe Bolloré. 4p.

- ✓ **DDADER, 2014.** Rapport d'activité MINADER.
- ✓ **D.D.A.A, 2014.** Plan National d'Investissements Agricoles du Cameroun (P.N.I.A.) - 2020P. 78p.
- ✓ **Délégation Régionale du Sud, 2015.** État des lieux du sous-secteur agriculture et développement rural dans la région du Sud. 12p.
- ✓ **Délégué Départemental MINEPAT, 2015.** Rapport économique 2014 du département de la Vallée du Ntem. 61p.
- ✓ **Document de stratégie pour la croissance et l'emploi-matrices des stratégies sectorielles.**
- ✓ **Document de Stratégie Sectorielle de l'Éducation.**
- ✓ **Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)-Cadre de référence de l'action gouvernementale** pour la période 2010-2020, 2009.
- ✓ **DRES-SUD/SCSOS, 2014.** Annuaire statistique du MINESEC de la région du sud Cameroun
- ✓ **Environnement and Ressource Protection Cameroon, 2012.**Mise en œuvre de la gestion intégrée de zones côtières (gizc) pour la région de Kribi-campo au Cameroun.
- ✓ **ERE Développement, Rapport final, 2014.** Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA) / Plan Cadre de Réinstallation (P.C.R.). État et structures de la population indicateurs démographique. État et structures de la population indicateurs démographiques. Étude socio-économique de la forêt communale d'AKOM2/ EFOULAN, 2011.
- ✓ **F.I.D.A.** Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (P.E.A. - Jeunes) – Document de conception. 287 p.
- ✓ **F.I.D.A.** Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes). 247p. **F.I.D.A., O.C.D.E., MINADER, 2006.**
- ✓ **Fongan Guillaume, 2012.** Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre : attentes fortes, dures réalités. Le cas du Cameroun.
- ✓ **Global Water Paternship, 2009.** Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (pangire), état des lieux du secteur eau et environnement.
- ✓ **Guide méthodologique de planification régionale et locale au Cameroun,** Deuxième édition /Second édition (avril/april 2010).
- ✓ **H.T.R, 2015.** Élaboration du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de la commune de Kribi 1^{er}arrondissement. Phase II Diagnostic de la situation actuelle. 187p.
- ✓ **Helvétas Cameroun, 2002.** Schéma Directeur Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (S.D.R.A.D.D.T.). 15 p.
- ✓ **I.N.S.C. / P.N.U.D, 2010.** Rapport Régional de Progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement. 187 p.
- ✓ **Institut National de la Statistique, 2014.** Enquête sur les échanges transfrontaliers de marchandises au Cameroun : Bilan méthodologique et résultats.
- ✓ **Institut national de la statistique, 2014.** Monographie des échanges transfrontaliers de marchandises au Cameroun, aout.
- ✓ **Institut national de statistique, 2012.** Dispositif de production des statistiques courantes sur l'emploi et la main d'œuvre Rapport sur la situation de référence.
- ✓ **JEURAC / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Sangmélima. 333p.
- ✓ **Lebailly Philippe, Tentchou Jean, 2009.** Étude sur la Filière Porteuse d'Emploi « Palmier à Huile » 96p.**Lima Pérou, 2010.** C.E.F.A. du Cameroun, 9^o congrès mondial de l'A.I.M.F.R. Éducation en alternance **pour le développement rural, 3p.**

- ✓ **M.E.A.O, 2011.** Schéma d'Aménagement et de Développement Durable de l'Océan. 187p.
- ✓ **Martin Luther Fendjou Njoya, 2015.** Exploitation minière et forêts : enjeux pour le développement durable au Cameroun-16ème colloque internationale en évaluation environnementale organisé par le SIFFE (du 12 au 15 septembre 2011).
- ✓ **MINADER / P.A.I.J.A.** Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs. 4p.
- ✓ **MINADER, 2006.** Stratégie de développement du Secteur Rural (SDSR), Synthèse volet agriculture et développement rural, document de travail. 84p.
- ✓ **MINADER, 2013.** Plan d'Actions Prioritaires 2014 – 2018. 61p.
- ✓ **MINADER, Février 2012.** Stratégie de Développement du Secteur Rural, Sous-secteur Agriculture et Développement Rural 116 p.
- ✓ **MINEPAT, étude du plan directeur routier du Cameroun.**
- ✓ **MINEPAT.** Programme économique d'aménagement du territoire pour la promotion des entreprises de moyenne et grande importance dans le secteur rural au Cameroun / « Programme Agropoles ». 4 p
- ✓ **MINEPAT / D.P.P.S, 2009.** Cameroun Vision 2035. 76p.
- ✓ **MINEPAT, 2013.** Plan de développement des peuples pygmées-document stratégique de mise en œuvre des plans d'actions phase III dans 34 communes des régions du centre (04), de l'est (17) et du sud (13) octobre 2015 – septembre 2018-version provisoire.
- ✓ **MINEPAT, 2002.** Harmonisation des Schémas Directeurs Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SDRADDT)-Rapport final.
- ✓ **MINEPAT, 2002.** Schéma directeur régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SDRADDT)-Province de l'Adamaoua, **Helvétas Cameroon.**
- ✓ **MINEPAT, 2009.** The National Railway Master Plan Study in Cameroon Project, progress report. Scenario development, December 2009. 4p.
- ✓ **MINEPAT, 2010.** Plan d'actions en faveur des populations pygmées du projet compétitivité des filières de croissance-rapport provisoire. 58p.
- ✓ **MINEPAT, 2012.** Comité de pilotage et de suivi du projet de construction du port en eau profonde de Kribi. Kribi Deep Sea port region_Management Strategy-Final draft.
- ✓ **MINEPAT, 2012.** Supplementary Study on The National Railway Master Plan in Cameroon-FS for The Railway Routes of Mbalam-Lolabe and Edea-Lolabe -The Final Report august 2012. 86p.
- ✓ **MINEPAT, 2013.** Rapport sur le développement économique de la région du sud.
- ✓ **MINEPAT, 2013.** Stratégie sectorielle de développement des services sociaux-document 1 : état des lieux et diagnostic-Document Provisoire.
- ✓ **MINEPAT, 2013.** Plan de modernisation de l'économie camerounaise dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat économique. 86p.
- ✓ **MINEPAT, 2014.** Détails des projets par région, département, chapitre, programme et action-**opérations book per region, division, head, programme and action-exercice/ financial year.**
- ✓ **MINEPAT, 2015.** Détails des projets par région, département, chapitre, programme et action-**opérations book per region, division, head, programme and action-exercice/ financial year.**
- ✓ **MINEPAT, 2015.** Les grands projets qui feront l'année 2015 au Cameroun-Février 2015 - N° 34.
- ✓ **MINEPDEP/JMN-CADIC, 2013.** Programme National de Sensibilisation et d'Education à l'Environnement – Plan d'actions sectoriel Elevage et Pêches. 40p.
- ✓ **MINEPDEP / JMN – CADIC.** Programme National de Sensibilisation et d'Education à l'Environnement – **Plan d'actions sectoriel Agriculture et Développement Durable.** 51p.
- ✓ **MINEPDED, 2010.** Plan d'action national de gestion des zones marines et côtières. 144p.

- ✓ **MINEPDED et PNUD, 2009.** Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD). 144p.
- ✓ **MINEPIA.** État des lieux des secteurs de la Pêche et de l'Élevage. 6p.
- ✓ **MINEPIA.** Stratégie MINEPIA. 68p.
- ✓ **MINESEC.** Région du Sud, 2015. Carte scolaire MINESEC de la Région du Sud Année scolaire 2014/2015. **MINESEC.** Région du Sud, 2015. Carte scolaire MINESEC de la Région du Sud Année scolaire 2014/2015. **MINFOF, 2011.** Projet de conservation et d'utilisation durable de la forêt de Ngoyla – Mintom. 89p.
- ✓ **Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales, 2013.** Fiche de déclinaison du Plan d'Actions Prioritaires (P.A.P.) 2014-2018. 133p.
- ✓ **Ministère de la Santé Publique, 2012.** Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2015.
- ✓ **Monographie de la Commune de NKOTENG, 2009.**
- ✓ **O.N.E.D. / P.N.D.P, 2013.** Plan Communal de Développement. Commune de Nyété. 148 p.
- ✓ **Ondoa Manga Tobie et Ayong Engille, 2013.** Consultants nationaux FAO/PDDAA. Mission d'Appui pour la mise en œuvre du processus Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) au Cameroun Phase pré-Pacte (Revue des politiques, stratégies, programmes et projets de développement rural au Cameroun) -Version provisoire.
- ✓ **ONU HABITAT, 2007.** Programme des Nations unies pour les Établissements Humains. Profil de ville de Kribi. 36p.
- ✓ **P3A. Dialogue Public – Privé** appliqué aux organisations de producteurs Rapport d'étude. 67p.
- ✓ **Planet Survey / P.N.D.P, 2011.** Plan Communal de Développement, Commune d'Ambam. 169 p.
- ✓ **PNDP, 2013.** Diagnostic Participatif Consolidé de la commune de Kyé-Ossi. 84p.
- ✓ **PNDP, 2013.** Rapport consolidé des diagnostics de la Commune de Meyomessala. 280p.
- ✓ **PNDP, 2013.** Rapport consolide du diagnostic participatif (DEUC, DIC, DPNV) de Mengong. 124p.
- ✓ **PNDP, 2013.** Rapport consolide du diagnostic participatif de la commune de Biwong-bane. 111p.
- ✓ **PNDP, 2014.** Rapport consolide des DIC, DEUC et DPNV ACP- de Djoum. 144p.
- ✓ **PNDP, 2014.** Rapport consolide du diagnostic participatif de Mvangan.
- ✓ **PNUD, 2010.** Rapport régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement- région du Sud.
- ✓ **Primature, 2008.** Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D.S.C.E.). 168 p.
- ✓ **PRODEPAD / P.N.D.P, 2015.** Plan Communal de Développement, Commune de Zoétéle.
- ✓ **Programme A.F.O.P, 2012.** Bilan phase 1 et enjeux phase 2. 3p.
- ✓ **R.A.P.I.D. / P.N.D.P, 2011.** Plan Communal de Développement, Commune de Lokoundje. 144 p.
- ✓ **Rapport final, 2006.** AIC Progetti S.p.A (Rome-Italie).
- ✓ **Rapport sur le développement économique, 2014.** Région du Sud.
- ✓ **Réseau F.A.R, 2013.** Les démarches de création ou rénovation et de mise en œuvre de dispositifs de formation technique et professionnelle agricole et rurale, Actes de l'atelier 20-22 novembre 2012, Yaoundé. 104 p.
- ✓ **Richard Awah Nche, I.R.A.D.** Agriculture de seconde génération. 1p.
- ✓ **Robinson TCHAPMEGNI.** Les mécanismes camerounais de résolution des conflits fonciers. 16 p.
- ✓ **Services du premier ministre, Secrétariat général, 2008.** Projets d'infrastructure stratégiques, répertoires des fiches signalétiques, volume 1, janvier 2008. 361p.

- ✓ **Thomas Eric Ndjogui, Patrice Levang, 2013.** Élités urbaines, oléiculture et question foncière au Cameroun. 15 p.

Textes et lois au Cameroun

- Décision 2014 / 0614 portant actualisation de la liste des aires protégées classées comme zone d'intérêt cynégétique. 30 novembre 2014.
- Décret n°2000/465 du 30 juin 2000, d'application du Code pétrolier.
- Décret n° 2007/115 du 23 avril 2007 portant création de nouveaux arrondissements au sein de certains. Président de la République, 2007.
- Décret n° 2007/115 du 23 avril 2007 portant création de nouveaux arrondissements au sein de certains. Président de la République, 2007.
- Décret n° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création des communes. Président de la République, 2007.
- Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun. Président de la République, 2008.
- Décret 2010 portant érection des districts en arrondissements. Président de la République, 2010.
- Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de communes rurales. Président de la République, 1995.
- Décret n° 2001/830/PM du 19 septembre 2001 fixant les modalités de fonctionnement des réseaux de télécommunications.
- Décret n° 98/198 du 08 septembre 1998 portant création de la Cameroon Télécommunications Corporation (CAMTEL).
- Décret n° 2001/831/PM du 19 septembre 2001 fixant les modalités de fourniture des services de télécommunications.
- Loi 2004 / 018, fixant les règles applicables aux Communes, 22 juillet 2004.
- Loi 2006 / 004, fixant le mode d'élection des Conseillers Régionaux, 14 juillet 2006.
- Loi 2011 / 008, d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun. 6 mai 2011.
- Loi 2012 / 077 portant publication de la liste des métiers artisanaux. 11 juillet 2012.
- Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004, d'Orientation de la Décentralisation.
- Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions.
- Loi n° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs.
- Loi n° 2009/011 DU 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités décentralisées.
- Loi n° 2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun.
- Loi n° 2013/011 du 16 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun.
- Loi n° 96/06 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, et instituant le Cameroun en État Unitaire Décentralisé. 18 janvier 1996.
- Loi n° 98-005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau.
- Loi n° 2006/012 du 29 décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariat.
- Loi n° 2002/004 du 19 avril 2002 portant charte des investissements en République du Cameroun.
- Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic.
- Loi n° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement
- Loi n° 98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence.
- Loi n° 98/015 du 14 juillet 1998 relative aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.
- Loi n° 98/019 du 24 décembre 1998 portant régime fiscal des concessions de services publics ;

- Loi n° 90/031 du 10 août 1990 précisant les conditions de l'exercice de l'activité commerciale au Cameroun.
- Loi 94/01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche
- Loi n° 99/013 du 22 décembre 1999 portant code pétrolier.
- Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun qui vient remplacer la loi n° 98/022 du 24 décembre 1998.
- Loi n° 2012/006 du 19 avril 2012 portant code gazier.
- Loi n° 98/014 du 14 juillet 1998 portant réglementation des télécommunications au Cameroun ;
- Loi n° 2001/010 du 23 juillet 2001 instituant le service minimum dans le secteur des télécommunications.
- Loi n° 2005/013 du 29 décembre 2005 amendant et complétant certaines dispositions de la loi n° 98/014 du 14 juillet 1998 portant réglementation des télécommunications au Cameroun.

Webographie

- [Http://www.mediaterre.org/afrique-centrale/actu,20130128101008.htm](http://www.mediaterre.org/afrique-centrale/actu,20130128101008.htm)
- [Http://www.spm.gov.cm/en/government/team/hele-pierre.htmcm.chm-cbd.net/.../ministere-de-l-environnement-et-de-la-protection-de-la-nature-mi](http://www.spm.gov.cm/en/government/team/hele-pierre.htmcm.chm-cbd.net/.../ministere-de-l-environnement-et-de-la-protection-de-la-nature-mi)
- [Http://www.droit-afrique.com/upload/.../cameroun/Cameroun-Loi-1996-12-environnement](http://www.droit-afrique.com/upload/.../cameroun/Cameroun-Loi-1996-12-environnement)
- <http://www.cdr-cvuc.cm/.../212%20portant-organisation-administrative-de-la-republique-d>
- <http://www.stat.cm/downloads/annuaire/2012/Annuaire-pdf-decentral-cam-doufta.emonsite.com/pages/organisation/organisationadministrative.htmlwww.journalducameroun.com/article.PHP?Aida=239>
- <http://www.agenceecofin.com/.../1909-6733-de-l-or-du-diamant-du-fer-et-de-la-bauxite-ent...icicemac.com/.../ressources-naturelles-le-cameroun-vend-son-potentiel-sans-transpare>
- [Http://www.minep.gov.cm/index.php?option=com_docman&task=doc...gid](http://www.minep.gov.cm/index.php?option=com_docman&task=doc...gid)
- <http://www.investiraucameroun.com/.../3005-4251-le-cameroun-vante-ses-potentialites-min>
- <http://www.investiraucameroun.com/tags/infrastructureswww.camerpost.com/cameroun-infrastructures-sportives-la-revolution-en-marche/>
- [Http://www.camerpost.com/cameroun-construction-des-infrastructures-sportives-lorsque-la-](http://www.camerpost.com/cameroun-construction-des-infrastructures-sportives-lorsque-la-)
- http://www.spm.gov.cm/.../art502_repertoire_de_projets_d_infrastructures.www.statistics-cameroon.org/news.php?id=113www.237online.com/article-57436-cameroun--projets-d-infrastructures-le-casse-tetewwww.camer.be/.../cameroun-infrastructure-le-projet-de-stade-de-bangangte-prend-cor
- [Http://www.minhdu.gov.cm/documents/assemble-log/maetur_acteur_public_francais.pdf](http://www.minhdu.gov.cm/documents/assemble-log/maetur_acteur_public_francais.pdf)
- <http://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/cameroon/cameroon-economic/outlookhttps://www.prc.cm/.../674-évaluation-de-l'économies-camerounaise-le-fmi-fait-le-poi>
- [Http://www.cemac.int/organes-cemac](http://www.cemac.int/organes-cemac)
- https://www.google.cm/?gws_rd=cr,ssl&ei=LxRMV4qpL8XJ6AT5o42gCw#q=Organisation+administrative+et+politique+de+la+r%C3%A9gion+du+sud+cameroun
- http://www.developpement-durable.gouv.fr/energie/developp/serre/textes/se_kyoto.htm
- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Methane-3D-balls.png_\(25/11/2009\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Methane-3D-balls.png_(25/11/2009))
- <http://www.ouimeteo.com/1/AFR/9/cameroun/83/meteo-douala.htm>
- [http://www.peuplesawa.com/fr/bnlogik.php?bnid=275&bnk=21&bnrub=1_\(22/12/2009\)\)](http://www.peuplesawa.com/fr/bnlogik.php?bnid=275&bnk=21&bnrub=1_(22/12/2009)))

- <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=20854&Cr=climat&Cr1>
(22/12/2009)
- http://www.universalis.fr/encyclopedie/methane/#i_25298 (22/10/2009))
- <http://planet-terre.ens-lyon.fr/planetterre/XML/db/planetterre/metadata/LOM-methanogenese.xml> (22/10/2009)
- <http://www.mediaterre.org/pipermail/initiative-mdp/2009August/000241.html>(22/10/2009)
- <http://changementsclimatiques.wordpress.com/tag/unfccc/> (22/12/2009)
- [Http : www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr) DGCCRF : 20/09/04 Dosage des métaux lourds dans les pommes de terre, certains produits de mer importés et les arachides
- <http://www.Med.Harvard.edu/chge/textbook/toxic> htm: Harvard Médical School-Tonic pollution and human health heavy metals
- [Http://www.senat.fr/rap/100-261.html](http://www.senat.fr/rap/100-261.html). SENAT : 13-14 : Effets des métaux lourds sur l'environnement.
- <http://www.agora21.org>
- <http://www.fao.org/forestry>
- http://www.fne.asso.fr/PA/agriculture/pesticides_biodiversite.pdf
- <http://www.lpretre.com/travaux/foret/>.
- <http://www.observatoire-environnement.org/observatoire/tableau>
- <http://www.unesco.org/mab>
- www.statistics-cameroon.org/downloads/annuaire2010/chap2.pdf
- www.stat.cm/downloads/annuaire/2012/Annuaire-2012-chapitre-2.pdf
- www.stat.cm/.../Annuaire2013_CHAPITRE_2_ORGANISATION_INSTITUTIONNE.
- www.cdr-cvuc.cm/.../212%20portant-organisation-administrative-de-la-republique-d...
- www.guide.mboa.info/organisation-administrative/.../96,les-regions-du-cameroun.ht
- www.spm.gov.cm › Le Cameroun › Organisation Administrativewww.atangana-eteme-
emeran.com/spip.php?article852
- www.editions2015.com/cameroun/sud_ouest.htmlpfbccbfp.org/docs/news/Fevrier.../afriqu
environnementplusmarsavril.pdf
- www.cameroun24.net/actualite-cameroun
www.cameroun24.net/blog/?pg=actu&ppg=1&pp=&id=20025www.camerpages.net ›
Régions et Départementswww.alternativesdurables.org/.../effets-du-changement-climatique-
au-cameroun
- www.rcfa-cfan.org/french/f.issues
- www.pnae.mg/guides/guide_mec.pdf
- www.fao.org/forestry
- www.forafri.org/ressources/forafri/17.pdf
- www.afaq.org/web/afaqinsti.nsf/volfr, le concept de Management Environnemental et ses
Différents modes de déploiement, les bénéfices de la démarche, 24/07/2006.
- www.ecofac.org/Canopee/_CanSumNum.htm#16, l'industrialisation de la filière bois au
Cameroun, Canopée N° 16 de Février 2000, 15/12/2006.
- www.parcours-bois.com/transformationdubois.php##, les transformations du bois,
parcours-bois, 12/11/2006.
- www.riddac.org/document/pdf/cm-loieau.pdf, loi n° 98-005 du 14 avril 1998 portant régime
de l'eau, l'Assemblée Nationale, Yaoundé - Cameroun, 17/02/2006.
- www.iepf.org
- www.gci.ulaval.ca
- www.mdp.cameroun.org

